

LE CANADA FRANÇAIS

135^e ANNÉE NO 33 • LE MERCREDI 18 JANVIER 1995

L'Hebdo du Haut-Richelieu
FONDÉ LE 1^{er} JUIN 1860

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU • 96 PAGES

\$1.09
TAXES

LA NOUVELLE
CAVALIER 1995
EST ARRIVÉE

CHEVROLET
Geo
OLDSMOBILE

Voir page B-37

Racine

Chevrolet Geo Oldsmobile
200, rue Moreau, Saint-Luc 359-5900

Pas de nouvelle glace, on garde le vieil aréna

St-Jean dit NON

à Isabelle



A-10

La construction a chuté de 21% en 94

*La pire année
depuis 1983*

Dans la région, un secteur d'activité économique continue de souffrir de la récession, celui de la construction résidentielle. Il faut remonter plus d'une dé-

gilles BÉRUBÉ

cennie dans le temps, soit en 1983, pour retrouver un niveau d'activité plus faible qu'en 1994.

L'an dernier, 418 unités résidentielles ont été mises en chantier dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, une baisse de 21% par rapport à l'année précédente.

A-32

L'hôpital enquête

Une dame brûlée en prenant un bain

L'hôpital du Haut-Richelieu mène une enquête sur l'une de ses employées relativement à un inci-

gilles LÉVESQUE

dent survenu le 4 janvier dernier au Centre Georges-Phaneuf. Une bénéficiaire âgée de 85 ans, Mme Olivia Hogue, aurait alors été brûlée au 1^{er} et au 2^e degré en prenant un bain. Cette dernière est décédée trois jours plus tard.

Le directeur de l'Hôpital, M. André Trottier, est toutefois catégorique: cette mort n'est d'aucune façon liée aux événements faisant l'objet de l'enquête.

A-3

Une nouvelle réalité

L'âme soeur



grâce au téléphone

A-5

Les Lynx sont là pour cinq ans

-Morissette

A-38



St-Athanasie

\$1,5 million pour l'aqueduc et les égouts

Saint-Athanasie sera enfin au même diapason que toutes les municipalités de semblable envergure en Amérique du Nord. En recevant les subventions qu'elles attendaient depuis plusieurs années, les autorités municipales

yves MALLETTE

pourront donner le feu vert aux travaux reliés à l'implantation d'un réseau d'égouts et d'aqueduc.

Vendredi dernier, le ministre Richard Le Hir a annoncé que le gouvernement du Québec octroyait une subvention de \$1,5 million à Saint-Athanasie en vertu du programme d'aide financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égouts.

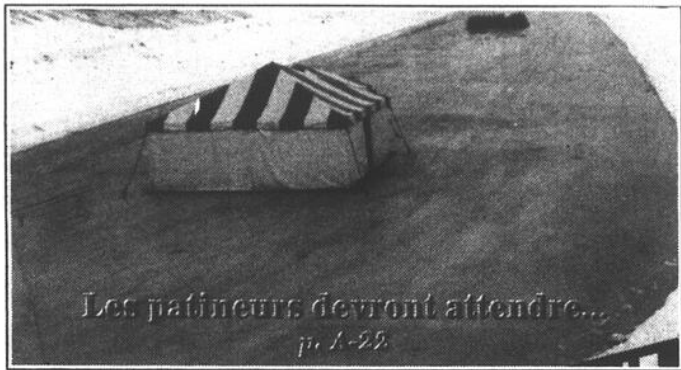
A-14

La Fête nationale de retour au centre-ville

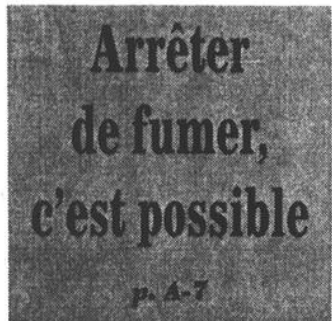
A-2

Sommaire

actualité



Les patineurs devront attendre...
p. A-25



Arrêter de fumer, c'est possible
p. A-7



La gestion de l'aéroport au Conseil économique
p. A-13



CMR: St-Jean négocie avec Massé
P. A-1

Agriculture	A-36	Éducation	A-26
Au Palais de Justice	A-9	Nécrologie	A-30
Aux tableaux indicateurs	A-46	Opinions	A-18
Économie	A-32	Sport	A-38
Éditorial	A-16		

météo

Mercredi

Temps nuageux avec percées de soleil
Maximum: près de 0 C

Jeudi

Nuageux. 60% de probabilité d'un peu de pluie ou de pluie verglassante
Minimum: près de -3 C Maximum: près de 0 C

Vendredi

Neige intermittente
Minimum: -3 C Maximum: 0 C

Samedi

Averses de neige Minimum: -11 C Maximum: -2 C

LE CANADA FRANÇAIS

347-0323

ANNONCES CLASSÉES: 347-8555

DIRECTEUR GÉNÉRAL Robert Paradis	PHOTOGRAPHES Jacques Paul Bruno Petrozza Michel Laffamme François Labbé	directrice Lorraine Hinc	ANNONCES CLASSÉES Michèle Choquette Louise Dupont	DIRECTRICE Gaelane Dion
DIRECTEUR ADJOINT René Bouchard	CARICATURISTE Michèle Choquette	AGENTS DE TÉLÉMARKETING Diane Gauthier Jacques Laliberté	CONTRÔLEUR Roger Trahan	CONTREMAÎTRES D'ATELIER Raymond Perner Alan Lebeau Rose Audette-Lemonde
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Gilles Lévesque	COLLABORATEURS Daniel Smead Claude Piette Sylvie Provost	DIRECTRICE ARTISTIQUE Julie Bruneau	DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS Christiane Lebrun	DISTRIBUTION Les Messageries Saint-Jean inc
JOURNALISTES Marc-O Trépanier Michel Phaneuf Gilles Bégué Louise Bédard Yves Mallette	PUBLICITÉ Directrice Nicole Desrochers	PUBLICITAIRES Denis Jolin André Carreau Sylvie Leblanc Luc Moreau Madeleine Gilbert Robert Gagnon Diane Hébert Donat Serres	COMPTABILITÉ Suzette Vincent	DIRECTEUR Paul Pendleton
SECRÉTAIRE Louise-Any Dubois	PUBLICITÉ NATIONALE Réseau Select	PREIMPRESSION Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc	IMPRESSION Imprimerie Quebecor St-Jean	ENCARTAGE Poly-Encarts inc Directeur Claude Brodeur
SECRÉTAIRE Gabrielle Agarra				

Éditeur

Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84 rue Richelieu, Saint-Jean, Qué J3B 6Z8

Président

Robert Paradis

Vice-présidente

Maryse Racicot-Gagnon

Membre des Hebdo Régionaux Tirage certifié par ABC Poste publication - contrat de vente no 422320 Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (S.N.)

1 exemplaire	1.09\$ + taxes
Au Canada abonnement 12 mois	52.50\$ + taxes
6 mois	27.25\$ + taxes
Pays étrangers, abonnement 12 mois	276.00\$ + taxes
6 mois	138.00\$ + taxes

La Fête nationale de retour au centre-ville!

Les festivités de la Saint-Jean-Baptiste, qui se tiennent sur le site du cégep depuis 1990, seront de retour au centre-ville de Saint-Jean-sur-Richelieu cet été. Les municipalités d'Iberville et de Saint-Athanase s'associeront à l'événement.

Il ne reste que quelques cordes à ficeler au paquet

marc-o. TRÉPANIÉ

avant l'annonce officielle, par les principaux acteurs, de cette nouvelle qui réjouira bon nombre de citoyens et les promoteurs de la revitalisation du Vieux Saint-Jean.

Hier (mardi) soir, les membres du comité organisateur de la Fête nationale se réunissaient pour se prononcer sur un accord de principe intervenu jeudi dernier entre le coordonnateur des festivités, André Larochelle, et le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka.

Le maire Smereka, le directeur général, Édouard Bonaldo, et la directrice du service des Loisirs, Lucie Dallaire, ont discuté pendant une heure avec M. Larochelle pour lui manifester la volonté claire du conseil municipal de ramener les festivités au centre-ville.

«Nous voulions clarifier avec lui ce qui avait été la pierre d'achoppement en 1989, soit le déficit d'environ \$20,000 qui avait alors été absorbé par la Société nationale des Québécois», explique le maire Smereka.

Il est hors de question que la ville de Saint-Jean, qui verse une subvention de \$30,000 à la Fête nationale, n'éponge un éventuel déficit. Toutefois, la municipalité s'engage à mettre tout en place pour assurer la réussite financière de l'événement.

M. Smereka révèle d'abord qu'il a obtenu un accord de principe des maires d'Iberville et de Saint-Athanase, MM. Luc Gauthier et Armand Bessette, qui accepteraient de verser une contribution financière substantielle à la Fête nationale. Leurs citoyens profiteront des festivités se tenant le long de la rivière Richelieu, notamment le feu

d'artifice.

L'an dernier, les municipalités d'Iberville et de Saint-Athanase avaient versé environ \$10,000 aux festivités de la Fête nationale. La plus grande part de cette subvention avait servi au spectaculaire et très apprécié feu d'artifice qui avait illuminé la rivière Richelieu.

Le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu n'écarter pas la possibilité d'approcher les maires d'autres municipalités de la MRC du Haut-Richelieu, notamment Saint-Grégoire, pour les inviter à apporter leur contribution aux festivités.

Par ailleurs, d'autres partenaires comme la Chambre de commerce, Rues Principales, l'Office du tourisme et les commerçants, restaurateurs et propriétaires de bars du centre-ville ont manifesté au maire Smereka leur volonté de participer activement au succès financier de la Fête.

L'équipe de bénévoles du policier



Le maire Myroslaw Smereka



André Larochelle, coordonnateur de la Fête nationale.

Marcel Leblanc, inspecteur aux opérations, serait mise à contribution. Ces bénévoles assurent la sécurité et le bon ordre dans de nombreux événements (Festival de montgolfières, Course de canards, etc.).

Selon le maire Smereka, cet encadrement et la participation de plusieurs partenaires publics et privés sont des éléments qui favori-

seront la vente des macarons et de la bière, deux moyens par lesquels la Fête nationale finance ses activités.

De son côté, le coordonnateur de la Fête nationale, André Larochelle, également directeur général de la Société nationale des Québécois (SNQ), se réjouit de la volonté exprimée par la ville de participer à sécuriser le volet financier des festivités.

«Nous n'avons jamais eu d'objection à revenir au centre-ville. Le support qu'on nous garantit aujourd'hui m'incite à être favorable au retour des festivités à la Place du Quai», nous a déclaré M. Larochelle, prévoyant la semaine dernière que la majorité des membres du comité organisateur sera également en faveur du rapatriement de la Fête au centre-ville.

LIQUIDATION FINALE

1994 COLT climatiseur
1994 COLT WAGON
1994 DODGE SPIRIT démonstrateur
1994 GRAND CARAVAN
(2) (1) 1994 INTREPID ES
1994 CONCORD
1994 DAKOTA CLUB CAB SPORT
(2) (1) 1994 RAM T300
1994 DODGE STEALTH
1994 VIPER

TOUT ÇA EN BAS DU PRIX COÛTANT, MOINS RABAIS CHRYSLER, SI ADMISSIBLE

190, rue Moreau Saint-Luc 348-3838

AGION DODGE-CHRYSLER

Actualité

Négligence ou simple accident?

Une bénéficiaire du Centre Georges-Phaneuf brûlée au 1er et au 2e degré en prenant un bain

L'hôpital du Haut-Richelieu mène présentement une enquête sur l'une de ses employées relativement à un incident survenu le 4 janvier dernier au Centre Georges-Phaneuf. Une bénéficiaire âgée de 85 ans, Mme Olivia Hogue, aurait alors été brûlée au 1^{er} et au 2^e degré en prenant son bain. Cette dernière est décédée trois jours plus tard. Le directeur de l'Hôpital, M. André Trottier, est toutefois catégorique: cette mort n'est d'aucune façon liée aux événements faisant l'objet de l'enquête.

menter cette affaire en présence de journalistes.

L'un d'eux, sous le couvert de l'anonymat, a néanmoins cru bon de nous faire part de ces incidents malheureux. Ses déclarations ont été entérinées le lendemain par un autre employé du Centre Georges-Phaneuf, cette fois par l'entremise d'une tierce personne.

Selon ces informations, Mme Olivia Hogue, âgée de 85 ans, aurait subi des brûlures au 1^{er} et au 2^e degré aux jambes et aux coudes le 4 janvier dernier dans

un bain dont l'eau était trop chaude. L'employée en question n'aurait pas pris les précautions d'usage au moment d'y installer Mme Hogue à l'aide d'un levier. L'enquête menée par le directeur des ressources humaines de l'Hôpital le déterminera.

L'employée directement concernée, laquelle ferait la navette entre l'Hôpital et ses deux centres pour personnes âgées, aurait par la suite ramené la bénéficiaire dans son lit sans aviser qui que ce soit des incidents survenus vers 9h30.

C'est une autre employée qui aurait découvert l'état dans lequel se trouvait la femme de 85 ans. Il était alors 15h30. La famille de Mme Hogue a alors été avisée que cette dernière serait transportée à l'hôpital du Haut-Richelieu pour y faire soigner des brûlures.

On devait l'a ramener au Centre Georges-Phaneuf le lendemain (5 janvier), à 16 heures. Son état de santé se serait toutefois détérioré au cours de la journée du 6 janvier. Le lendemain, samedi, Mme Hogue rendait l'âme.

Ces incidents auraient soulevé l'ire du personnel. On n'aurait pas compris pourquoi l'employée directement concernée par cette affaire en aurait été quitte pour une suspension d'une demi-journée pour une faute d'une telle gravité. Tout comme les employés n'auraient pas apprécié qu'on les menace de représailles s'il faisait état de ces incidents aux journalistes.

■ Une enquête

Rejoint à cet effet vendredi dernier, le nouveau directeur général de l'hôpital du Haut-Richelieu, M. André Trottier, n'a d'aucune façon cherché à nier qu'un tel incident s'était produit au Centre Georges-Phaneuf.

«Au moment où je vous parle, il m'est difficile de vous donner des détails sur les faits et gestes de l'employée en question compte tenu du fait qu'une enquête est menée à ce sujet par le directeur des ressources humaines, M. André Lévesque.

Nous prendrons les décisions qui s'imposent s'il devait s'avérer qu'il y a eu

négligence.

«Il importe par ailleurs de préciser que la mort de la bénéficiaire de 85 ans a été signifiée au coroner comme cela est de coutume lorsqu'une personne décède dans nos murs. Ça se fait de façon systématique. Il pourrait y avoir une autopsie si la famille de Mme Hogue est d'accord.

«En ce qui me concerne, ce serait commettre une erreur que de lier la mort de Mme Hogue aux incidents dont vous faites état. Cette personne était très malade et je sais que les employés du Centre Georges-Phaneuf l'aimaient bien. Ça les a secoués.»

■ Pas d'autopsie

Lundi matin, M. Trottier communiquait à nos bureaux pour nous livrer de nouvelles informations sur cette affaire.

«Je veux d'abord vous signifier qu'il n'y aura pas d'autopsie. Des démarches ont été faites en ce sens auprès de la famille de Mme Hogue et celle-ci n'a pas voulu.

«Par ailleurs, j'ai reçu ce matin le rapport du médecin relativement au décès de cette femme de 85 ans. Ce dernier est catégorique, et je le suis moi aussi dans mes déclarations: le décès de Mme Hogue

n'est d'aucune façon liée aux incidents survenus au Centre Georges-Phaneuf. On peut parler d'un concours de circonstances», précise le directeur général de l'Hôpital.

Y a-t-il eu négligence? «L'enquête menée par le directeur des ressources humaines va le déterminer. Moi, tout ce que je peux vous dire, c'est que habituellement, on prend le temps de vérifier la température de l'eau avec sa main avant de prendre un bain. Je sais aussi que le bain en question était muni d'un thermostat. S'agit-il d'un accident ou d'un cas de négligence. On verra», conclut M. Trottier.

gilles LÉVESQUE

N'eut été d'une fuite provenant du personnel du Centre Georges-Phaneuf, LE C A N A D A FRANÇAIS n'aurait probablement jamais été saisi de cette

histoire. Selon nos informations de sources sûres, les employés de cet établissement auraient été avisés par l'un de leurs supérieurs immédiats qu'ils pourraient faire face à des sanctions disciplinaires s'ils s'avisèrent de relater ou de com-

Le Richelieu à un niveau normal

Les manchettes des médias nationaux de la fin de semaine ont fait état des nombreux problèmes

gilles BÉRUBÉ

de crues des cours d'eau dans plusieurs localités du Québec. Nulle part il a été question de la rivière Richelieu. C'est plutôt dans les conversations sur la rue, ici à Saint-Jean, qu'on a entendu certains émettre des hypothèses de catastrophe pour le quartier Saint-Eugène.

Première constatation, on est encore à une bonne marge du niveau des inondations. Hier, mardi, le lac Champlain était à 29 mètres au-dessus de la mer. Les inondations commencent autour du niveau 29,45 mètres et les dommages, à 30,36 mètres. On est encore à presque cinq pieds de ce niveau. À Saint-Jean, le niveau était, hier, à 28,83 mètres, un écart normal avec le lac en dehors de la période de crue.

Le Richelieu n'est pas à l'abri des embâcles. Cela s'est vu au cours des années 70 à la suite d'un dégel subit. Il y a quatre ans, un embâcle causé par le frasil s'était formé un peu à l'aval du pont Marchand, inondant plusieurs terrains dans Saint-Athanase. Il reste que le système hydraulique du Richelieu n'est pas sujet à ce genre de crue soudaine comme on en voit sur plusieurs cours d'eau du Québec.

Les rives du haut Richelieu ont une faible pente et le bassin de la rivière et du lac est immense. Le Richelieu peut avoir un débit très élevé. Sa crue se déroule sur plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Autant le niveau monte lentement, autant il reste élevé longtemps et il redescend lentement.

En fin de semaine, il y a bien eu des sous-sol inondés, mais cela était attribuable à des égouts ou des fossés obstrués par la neige et la glace et non pas au niveau de la rivière.



Trop chaud pour patiner!

Voilà à quoi ressemblait la patinoire du canal Chambly à Saint-Jean hier, mardi. Vous comprendrez maintenant pourquoi toutes les activités devant s'y dérouler dimanche prochain ont été

annulées. Lorsque le temps froid reviendra, mieux vaudra pour vous en profiter. Février est déjà à nos portes. (photo Jacques PAUL)

Claude Rivard
opticien
d'ordonnances

424, BOUL. DU SÉMINAIRE NORD
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

SEZ PORTER O-SIX
LUNETTES
EXCLUSIVES

20
ans
d'expérience professionnelle
à votre service

LA QUALITÉ VISUELLE TOTALE

- ◆ Service d'optométrie pour examen de la vue
- ◆ Lunettes
- ◆ Lentilles cornéennes

348-4231
348-4656

CMR: le milieu négocie directement avec Ottawa

Le gouvernement du Québec laisse le champ libre à une nouvelle coalition du milieu de discuter sur une «base d'affaires» avec Ottawa de l'avenir du Collège militaire royal (CMR) de Saint-Jean. Une coalition formée du Conseil économique, de la Chambre de commerce et le Comité de citoyens pour la sauvegarde du collège travaille actuellement à rédiger une proposition qui réduirait l'écart de \$2 millions (ou la présence de 400 élèves-officiers sur trois ans) qui séparent la position des deux paliers supérieurs de gouvernement.

Au moment de son intervention pour faire repousser l'échéance du 6 janvier concernant les offres de départ des employés du collège.

Louise BÉDARD

la coalition lançait aussi un cri d'alarme pour éviter que le collège ne ferme définitivement, faute d'entente. Comme les deux gouvernements supérieurs ne bougeaient plus, la coalition a demandé comment le milieu pouvait combler l'écart.

Les représentants des organismes de la région ont d'abord discuté avec les représentants de la ministre québécoise des Affaires intergouvernementales canadiennes, Louise Beaudoin, Vendredi dernier, Claude Plante et Paul Veces, du Secrétariat des Affaires intergouvernementales canadiennes, étaient à Saint-Jean. Le député Roger Paquin assistait aux discussions.

À l'issue de la rencontre, un communiqué émanant du cabinet de Mme Beaudoin indiquait que celle-ci accueillait positivement cette nouvelle démarche et entendait «suivre de façon attentive les développements que connaîtra cette initiative qui rencontre sa préoccupation principale d'assurer un règlement du dossier pour le bénéfice de la population de Saint-Jean.» De son côté, le député qualifie de substantielle et opportune la proposition du milieu expliquant que son gouvernement laisse la chance aux représentants des organismes du milieu d'aller discuter avec Ottawa sur une base d'affaires.

Dès le lendemain, samedi matin, à Ottawa les conseillers du ministre des affaires intergouvernementales, Marcel Massé, et des

militaires de la Défense nationale rencontraient à leur tour le président du Conseil économique, Robert Blanchard.

Ce dernier indique avoir été reçu de façon très constructive. Il croit que le dossier est relancé. Depuis le début de cette semaine, la coalition s'est employée à soumettre des prévisions budgétaires et répondre aux questions du fédéral. M. Blanchard va jusqu'à espérer la conclusion d'un règlement cette semaine même si le milieu devra continuer à faire preuve d'ingéniosité, ajoute-t-il.

On comprend que la nouvelle hypothèse soumise par le milieu comprend des éléments nouveaux par rapport à la proposition du maire Myroslaw Smereka qui a tenté une médiation entre les deux gouvernements. Elle comporte des suggestions visant à combler l'écart de \$2 millions et comportant une participation de la région.

Quant au volet académique du projet défendu par le milieu, M. Blanchard ne veut pas apporter des précisions pour l'instant.

L'Association des professeurs a manifesté lundi son inquiétude concernant les éléments de la proposition de la coalition qui ont coulé dans les médias et qui restreignent aux études internationales la vocation académique de la future institution proposée.

Ainsi tout en disant espérer que cette nouvelle initiative empêchera la fermeture définitive du collège, permettra de débloquer les négociations entre les deux gouvernements en conduisant à l'application de l'entente du 19 juillet bonifiée ou non par la proposition Smereka, les professeurs rappellent que les 2/3 d'entre eux sont des scientifiques.

Ils veulent voir dispenser les quatre programmes académiques prévus au rapport Parent: un bac en sciences dans le domaine de l'utilisation de l'espace (télé-détection, télécommunication, matériaux dans l'espace), un bac en sciences informatiques (génie du logiciel), un bac en administration des affaires et des échanges internationaux et un bac en diplomatie et en études stratégiques.

Ils estiment que seul le maintien des activités d'enseignement et de recherches scientifiques (\$2,5 millions cette année) permettra à la région de conserver les équipements de laboratoire et la bibliothèque



Le professeur Fernand Ledoyen, le directeur du cégep, Gilles Perreault, le recteur du CMR, Pierre Lavoie, la professeure Sylvie Mainville, et le président du conseil d'administration du Cégep, Viateur Lavoie, ont fait le point lundi. (Photo Jacques PAUL)

scientifique qui s'y trouvent. Les profs se demandent par ailleurs s'il ne faudrait pas retarder en janvier prochain le démarrage de certains programmes.

Le recteur du CMR, Pierre Lavoie, participait lundi à une rencontre au Conseil économique avec d'autres intervenants. On comprend qu'il a travaillé à enrichir le volet académique de la proposition.

Lui aussi fait valoir qu'une nouvelle institution deviendrait vite viable si on lui donnait la chance de se développer dans les quatre domaines déjà mentionnés. Il insiste aussi sur les contrats de recherche que détiennent actuellement les profs d'où l'intérêt pour la région de garder le même corps professoral. Il fait état d'études préliminaires qui permettent de croire qu'il y aurait un intérêt marqué pour y dispenser aussi de la formation sur mesure à des officiers de l'armée et des séances intensives de formation pour les cadres comme activités connexes et sources de revenu. Il parle aussi de l'apport économique apporté par la venue d'étudiants étrangers.

Sur ce point, le directeur du cégep de Saint-Jean, Gilles Perreault, se montre aussi toujours intéressé. Il n'a pas caché son agacement en prenant connaissance de l'initiative du Conseil économique et des informations y associant uniquement l'Université de Sherbrooke. Il n'y

a que deux institutions d'enseignement supérieur à Saint-Jean et il croit qu'elles doivent être mises à contribution.

Ainsi le Cégep se montre toujours prêt à participer à la constitution d'une future institution et à mettre sur pied un programme enrichi d'études collégiales sciences-lettres-arts.

■ Collette honoré

Par ailleurs, qui dirait que «Je me souviens» est la devise du Royal 22^e Régiment, fondé à Saint-Jean au moment de la 1^{re} Guerre mondiale, Mardi dernier, à la Citadelle de Québec, le ministre de la Défense, David Collette, a été fait membre honoraire du régiment.

Deuxième symbole important du fait français dans l'armée, le CMR qui fermait ses portes après 43 ans d'existence à la suite d'une décision prise par le gouvernement libéral. Durant tout le débat sur le maintien du CMR, David Collette a maintenu la ligne dure.

Interrogé le soir de la réception à la Citadelle, le ministre de la Défense a déclaré que le Canada n'avait pas le luxe de laisser des installations ouvertes simplement pour des raisons sentimentales. Le Soleil titrait le lendemain: «Collette ne verse pas une larme sur le Collège de St-Jean.»

Projet de mise en valeur du carré historique du CMR

Un projet de mise en valeur du carré historique du Collège militaire attend juste la conclusion d'une entente fédérale-provinciale

Louise BÉDARD

assurant l'avenir de l'institution pour être entrepris. Il comprend entre autres la transformation du mess des officiers en club social, le déménagement du musée du Fort Saint-Jean dans un bâtiment plus spacieux, l'utilisation de la chapelle catholique comme lieu de manifestations culturelles, etc.

L'ensemble du projet s'inscrit dans le cadre plus large de valorisation des différents sites de la Vallée des forts.

Un mémoire faisant état de plusieurs recommandations en ce sens a été déposé l'automne dernier au Comité Parent. Il a été présenté par le comité du patrimoine du collège et a été rédigé par le commissaire touristique de la Vallée du Richelieu, Robert Tremblay, en collaboration avec le comité. Il a été appuyé par le Club des Anciens, par l'historien officiel du collège, l'ancien recteur Jacques Castonguay, et par le major général Roméo Dallaire, ancien commandant intéressé à la protection du patrimoine du CMR.

Le document dont LE CANADA

FRANÇAIS a obtenu copie fait référence à l'étude de faisabilité technique et financière «La Vallée des Forts, plus de 250 ans d'histoire militaire» publiée en mars dernier et qui propose des circuits touristiques ayant pour thème l'histoire et l'architecture militaire le long de la rivière Richelieu. Le CMR et son musée étaient l'un des sites évalués dans l'étude.

Dans le mémoire, on suggère la création d'une corporation de mise en valeur du Fort Saint-Jean chargée d'exploiter le site qui deviendrait accessible douze mois par année aux touristes et non plus uniquement durant la période estivale. On fait état de la création d'une soixantaine d'emplois permanents et à temps partiel. Plusieurs organismes du milieu mais aussi de niveaux provincial et fédéral pourraient être invités à siéger à cette corporation.

■ Carré historique

Le mémoire émet une série de propositions quant à l'utilisation des bâtiments du carré historique. Ces édifices et le poste de garde qui sert actuellement de musée, sont reconnus depuis 1989 par le fédéral comme édifice à valeur patrimoniale. Les vestiges des remparts contribuent aussi à la richesse du site qui a vu

naître le Fort Saint-Jean en 1666.

Le mémoire fait valoir que tout ce patrimoine doit être conservé et on doit encourager son utilisation. L'entente cadre négociée le 19 juillet dernier prévoit que le fédéral transfère par bail au provincial la gestion et la maîtrise de l'ensemble des immeubles, au coût de \$1, pour une période de cinq ans.

Ainsi suggère-t-on de transformer le mess des officiers du Collège militaire en club social qui serait constitué d'un minimum de 500 membres.

La cotisation pour faire partie de ce club privé serait de \$500 et plus. Ses membres pourraient avoir accès aussi aux installations sportives du campus. Les huit chambres du mess seraient utilisées pour recevoir des invités spéciaux de la future université ou de la Chambre des communes puisqu'on prévoit le maintien dans les murs du campus de l'actuelle école de langues des parlementaires.

Les membres du Club des Anciens du CMR et tout officier ayant déjà œuvré au collège seraient membres du Club moyennant une petite cotisation tout comme le seraient les professeurs et les cadres de la future institution universitaire.

Le mémoire traite aussi de la relocalisation du musée, un projet qui était déjà dans l'air avant l'annonce de la fermeture du collège.

Ainsi le musée pourrait être transféré au pavillon de La Galissonnière. Le poste de garde qui l'abrite actuellement pourrait être reconstruit.

Le Pavillon Montcalm pourrait demeurer une résidence d'étudiants ou encore être transformé en gîte. Le pavillon Massey garderait sa vocation administrative et logerait la future corporation. Quant au mess des militaires de rang, il pourrait être utilisé comme permanence de la Fondation et du Club des Anciens.

La chapelle protestante située en dehors du quadrilatère pourrait servir de salle de réunions. En ajout au mémoire, M. Tremblay suggère aussi que la chapelle catholique si elle n'est pas requise par la future institution, pourrait être utilisée pour y présenter des manifestations culturelles. Il propose d'y loger le Théâtre de l'Écluse dont la période d'activités pourrait être allongée.

Toutes ces idées ont été soumises au comité Parent pour qu'il s'en inspire dans son rapport qui n'a toujours pas encore été rendu public par le gouvernement du Québec.

M. Tremblay indique que dès le feu vert donné, il peut entreprendre rapidement les démarches pour constituer la corporation, lancer une campagne agressive pour attirer des bienfaiteurs. Il ajoute avoir l'appui du gouvernement du Québec.

A-4 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

Chez Irène BAR-B-Q
Claude Bissonnette
Propriétaire



359, 9e Avenue, Iberville

Confiez votre réception
à un spécialiste!

BUFFETS

- Chauds ou froids
- Service à domicile ou en salle à manger
- Peut servir de 1 à 5 000 personnes



346-4486 ou 346-4487

Trouver l'âme soeur par l'entremise du téléphonique

Il n'est pas facile, à notre époque, de trouver l'âme soeur. Lorsqu'on n'arrive pas à découvrir la perle rare dans son cercle d'amis ou au travail, il ne reste souvent plus qu'à se transformer en adepte des bars rencontres ou attendre et compter sur la chance. Depuis quelques années, pourtant, il existe un nouveau moyen de se tirer du célibat forcé: les agences téléphoniques de rencontres.

Chaque semaine, l'agence Match-Phone, de Saint-

éric DESROSIERS

Jean, publié, dans des journaux de la région, dont le CANADIAN FRANÇAIS, plusieurs dizaines d'annonces dans lesquelles des gens se décrivent ou décrivent le partenaire de leurs rêves. Elles se terminent toutes par un numéro de boîte vocale. La personne intéressée par l'une ou l'autre des annonces publiées n'a qu'à composer le numéro de téléphone de l'agence, suivi de celui de la boîte vocale, pour entendre un message enregistré par son auteur et pour laisser, à son tour, son propre message.

Le grand avantage de ce genre de système, affirme la directrice de Match, Mme Marie-Sylvie Choquette, réside dans le fait que la personne qui annonce garde, en tout temps, le contrôle de sa démarche. Elle a le loisir de donner suite au message de qui elle veut. Elle n'est obligée de dévoiler ni son nom, ni son adresse, ni son numéro de téléphone à son interlocuteur. Elle peut poser toutes les questions qui lui chantent et même fixer des rendez-vous sans jamais dévoiler son identité.

«Avec l'augmentation de la violence dans nos sociétés, explique Mme Choquette, les gens sont devenus beaucoup plus craintifs. Autre-

fois, la rencontre d'un inconnu était excitante. Maintenant, c'est devenu inquiétant.»

Parler des choses qui comptent

L'autre grand avantage de ce genre de service repose sur le fait que la rencontre se passe à un tout autre niveau que dans un bar. «Dans les bars rencontres, poursuit-elle, on se sent comme dans un marché de viande, où le coeur et les émotions sont bien loin. Au téléphone, ça se situe à un tout autre niveau. L'anonymat fait tomber les barrières et permet au gens d'aller beaucoup plus loin.»

À l'heure du divorce et du sida, on se fait exigeant à l'égard des prétendants. Ils doivent avoir une bonne santé et de bons revenus, en plus de partager nos valeurs. Contrairement à une rencontre dans un bar, où le contexte limite la conversation au «body language», les premières rencontres téléphoniques sont habituellement de longs échanges où chacun expose ses attentes et ses besoins et qui tournent parfois presque à l'interrogatoire, révèle Mme Choquette. Ainsi, avant de fixer rendez-vous à quelqu'un, et selon ses préférences, on peut éliminer les chauves, les agressifs ou les parents de famille nombreuse.

Les hommes sont deux fois plus nombreux que les femmes à utiliser les

services de Match.

Bien que l'âge va de 18 à 78 ans, la plupart des utilisateurs ont entre 30 et 45 ans. Un point commun à tous ces gens, affirme Mme Choquette, réside dans le sérieux de leur démarche. Mis à part de rares indésirables qui ont sévi au début du service, et qui ont vite été découragés par la facture qu'ils devaient régler à la fin du mois, les utilisateurs font preuve d'honnêteté dans leur recherche et de retenue dans leur langage.

\$1.98 la minute

L'inscription pour trois semaines à Match, comme la publication de l'annonce dans les journaux, est gratuite. On ne paie que le temps passé à écouter ou laisser des messages, à raison de \$1.98 par minute. Le temps d'utilisation est facturé par Bell Québec, qui paie à son tour l'agence. Un dispositif imposé par le CRTC à toutes les lignes «1-976» coupe automatiquement la communication dès qu'elle a coûté \$10 soit, dans ce cas, après cinq minutes d'appel. Ce qui force, à tout le moins, de recomposer si l'on n'en a pas eu assez et que l'on est prêt à payer plus.

La conception originale de ce système vient de la firme Audiotext de San Ramon, en Californie. La compagnie Match-Phone emploie huit personnes et couvre, de Saint-Jean, 13 zones distinctes étalées à la grandeur du Québec. Ainsi, les utilisateurs situés dans la zone de Saint-Jean peuvent être mis en contact avec des gens de Bedford, Saint-Grégoire ou Cowansville, mais pas de Montréal.

Joliette ou Québec, qui appartiennent à d'autres zones. D'autres entreprises ou journaux, comme l'hebdomadaire culturel Voir ou le Journal de Montréal, ont leur propre agence téléphonique de rencontres.

Anciennement, on apprenait rapidement qu'un célibataire ou un veuf désirait se trouver une compagne, rappelle Mme Marie-Sylvie Choquette. Les alliances s'arrangeaient sur le perron de l'église par l'entremise des familles. Aujourd'hui, les marieuses ont été remplacées par toute une industrie de la rencontre: les bars et les agences en sont des exemples. Les agences téléphoniques ne constituent qu'un moyen de plus qui, malgré toutes ses possibilités nouvelles, ne conviendra qu'à une partie de la population.

À l'heure du divorce et du sida, on se fait exigeant à l'égard des prétendants. Ils doivent avoir une bonne santé et de

bons revenus, en plus de partager nos valeurs. (photo rémy BOILY)



Et ça marche...

Après 21 mois d'opération et un peu plus de 1.000 inscriptions, l'agence téléphonique de rencontres Match.

éric DESROSIERS

de Saint-Jean, affirme avoir permis la réalisation des ambitions amoureuses de la grande majorité de ses clients. En guise de trophée, l'agence célèbre, ces jours-ci, la naissance de son premier bébé.

La mère, dont l'identité reste confidentielle, avait appelé, un jour, au bureau de Match, pour se faire expliquer en quoi consistait le système. Convaincue de ses chances de trouver un compagnon de vie, elle s'est inscrite. Elle rappelle l'agence, quelques semaines plus tard, pour annoncer qu'elle avait fait la connaissance d'un homme charmant. Quelques mois plus tard, elle annonce son mariage avec le beau monsieur. Et au printemps dernier, la grande nouvelle tombe: son premier bébé, et le premier de Match, est attendu pour le mois de décembre.

De pareilles histoires qui finissent bien, l'agence téléphonique de ren-

contres en publie à chaque semaine. Elles racontent, habituellement, comment les gens ont tout essayé avant de venir à Match et comment ils étaient gênés la première fois.

C'est un mot ou une intonation de voix qui les ont décidés d'appeler une personne en particulier. Après de longues heures de discussion, ils se fixent rendez-vous. Parfois, c'est l'entente immédiate et totale. Dans les autres cas, la rencontre est suffisamment positive pour qu'ils aient envie de se revoir. Ils s'apprivoisent avec le temps.

Il y a de tous les genres de monde qui font appel à l'agence. Il y a le parent divorcé que les enfants gardent à la maison et qui n'a pas d'autres moyens de faire connaissance avec de nouvelles personnes. Il y a celui qui a été déçu ou échaudé par les autres réseaux de rencontres. Il y a aussi des gens à la recherche de nouvelles expériences sexuelles. Finalement, il y a quelques personnes qui cherchent simplement quelqu'un avec qui partager ses loisirs, un passe-temps ou un voyage de golf en Floride.

Chaque boîte vocale peut recevoir de 4 à 200 messages. Chez Match, le record absolu est détenu par une femme de 40 ans à la voix chaleureuse qui a reçu, depuis la mi-juillet, pas moins de 497 messages! À l'agence, on en est venu, avec le temps, à croire que tout le monde peut trouver la personne qu'il cherche. Aucun cas n'est désespéré. On cite l'exemple de cette femme qui a fait le pari de parler de son obésité, dans son annonce, plutôt que de le cacher. Le pari s'est avéré payant, elle s'est trouvée un compagnon.

Plusieurs couples, qui ont été mis en contact par l'entremise de l'agence téléphonique, ont découvert, par la suite, qu'ils étaient voisins ou qu'ils avaient des amis en commun. Pourtant, ils ne se seraient peut-être jamais vu ou remarqué sans ça. Mireille, qui a trouvé l'âme soeur grâce à Match, résume ainsi sa démarche: «La société d'aujourd'hui a bien changé, même les voisins ne se connaissent plus. Il n'y a plus personne pour vous présenter quelqu'un, il faut bien aider le hasard, sinon il n'arrivera rien.»

NETTOYAGE DE MAGNÉTOSCOPES

SPÉCIAL 24⁹⁵\$

SERVICE 24 HEURES

SONY, SANYO, Panasonic, Quasar, SAMSUNG, GENERAL ELECTRIC, RCA, JVC, TOSHIBA, GoldStar

VIDEOLOGUE Electronique

989, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-1199

À un inconnu et sans facture

Une animalerie vend leur chien qui s'était enfui

Après avoir perdu leur chien, un couple de Saint-Luc a vécu la désagréable expérience de penser l'avoir

éric DESROSIERS

retrouvé dans une animalerie de Saint-Jean et d'apprendre, par la suite, qu'il avait été vendu à un acheteur inconnu. L'affaire pourrait bien se terminer en cour.

Mme Nadia Béland et M. Jocelyn Morrissette, de la rue Augustin-Gauthier, à Saint-Luc, avaient tout entrepris pour retrouver Sunny Boy, un caniche «toy» pur race, après qu'il se soit défait de sa laisse le 23 décembre dernier. Ils ont immédiatement donné son signalement aux services de police de Saint-Luc et Saint-Jean, aux fourrières des deux villes et aux SPCA de la Montérégie et de Saint-Hubert. Ils se sont aussi lancés dans un porte-à-porte de toutes les maisons du quartier et ont collé des affiches dans plusieurs commerces, mais sans succès.

Deux semaines plus tard, la nouvelle tant attendue survient. M. Réal Côté, un voisin de la rue du Centre, a lu, par hasard, leur annonce publiée dans l'hebdomadaire Richelieu Dimanche. Il leur apprend qu'il a recueilli, le jour même de sa disparition, un petit chien sale et fatigué qui correspondait en tout point à la description de leur animal. Après l'avoir lavé, M. Côté a décidé de le confier au propriétaire d'une animalerie, en lui expliquant que le chien avait été trouvé, qu'il ne pouvait pas le garder lui-même et qu'il faudrait attendre un peu avant de le revendre, au cas où ses maîtres le réclameraient.

■ Vendu à un inconnu

Apprenant la nouvelle, les maîtres appellent immédiatement M. Jean-Luc Fafard, de l'animalerie Petitrot d'animaux, située sur la rue Saint-Jacques, à Saint-Jean. Le propriétaire du commerce leur révèle que le chien a été vendu pour \$50, environ neuf jours après que l'on lui ait confié. Aux maîtres qui offraient de rembourser le client et payer pour tous les frais, M. Fafard répond qu'il n'a pas fait de facture lors de la transaction et qu'il n'a, par conséquent, ni le nom, ni l'adresse ni le numéro de téléphone du client.

Il croit seulement se souvenir qu'il venait de Terrebonne, Mascouche ou toute autre localité du nord de Montréal, et qu'il était en visite dans la région. Il conseille aux maîtres d'oublier leur bête qu'ils n'ont aucune chance de retrouver.

Les maîtres n'acceptent pas de se résigner. En plus d'avoir été, il y a quatre ans, «le premier bébé de la famille», Mme Béland souligne que Sunny Boy avait été commandé à un éleveur newyorkais pour \$400. Elle et son mari appellent, le jour même, la police du Haut-Richelieu. On leur répond qu'on ne peut rien faire, même si l'on reconnaît trouver étrange que le commerçant ait vendu un animal sans facture.

M. Fafard se défend bien d'avoir été de mauvaise foi dans l'affaire. Son commerce n'est pas une garderie, précise-t-il. Aussi ne pouvait-il pas garder l'animal indéfiniment. Ne connaissant rien des origines du chien, il ne pouvait pas espérer en tirer plus, d'un client, que les frais qu'il lui avait coûté pendant un peu plus d'une

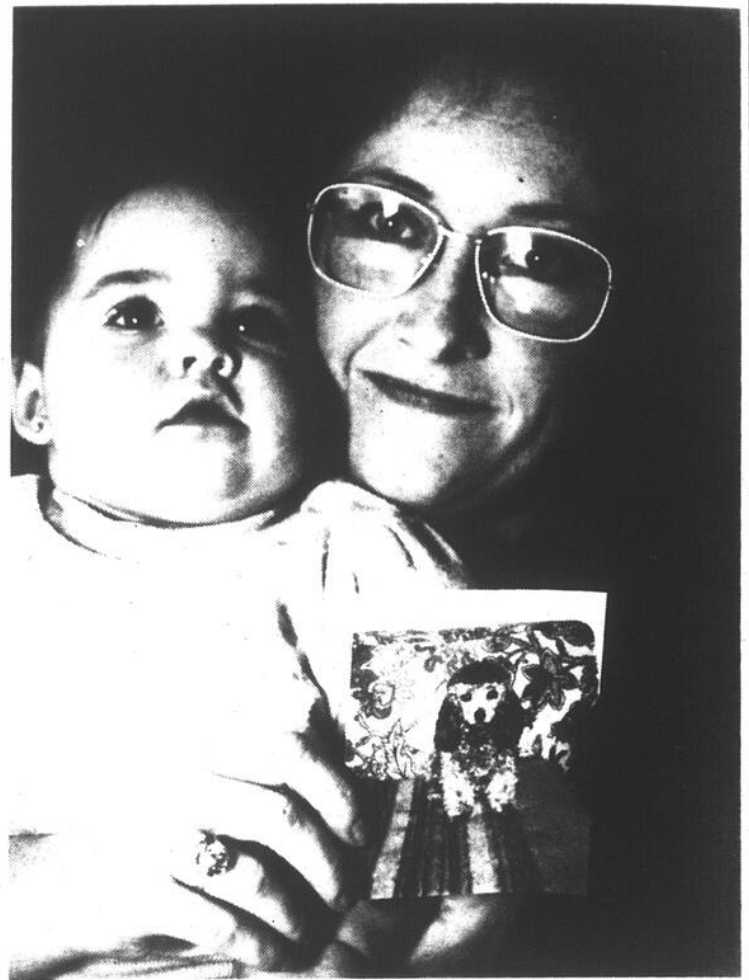
semaine. Il assure que le client était parfaitement au courant qu'il achetait un chien qui avait été trouvé. Quant à la facture manquante, il affirme qu'il n'en fait que lorsqu'il vend des bêtes qu'il s'est lui-même procurées.

■ En infraction avec la Loi

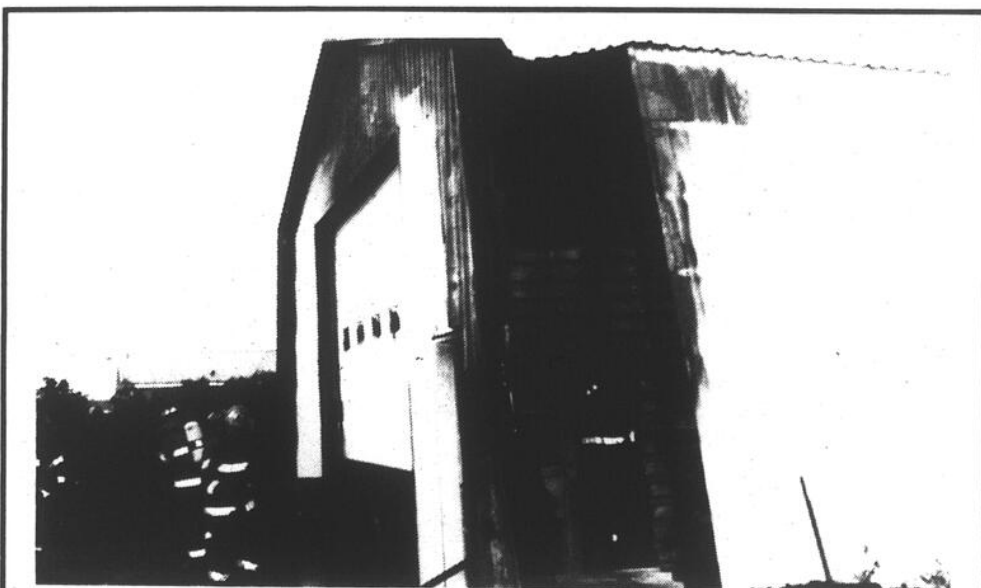
À l'Office de la protection du consommateur, on met fortement en doute cette façon de procéder. Toute transaction doit faire l'objet d'une preuve quelconque, explique-t-on, dont la facture est la plus courante. Elle est nécessaire ne serait-ce qu'à des fins de perception des taxes à la consommation. Se soustraire à cette règle relève d'une pratique propre à l'économie au noir.

Quant à vendre un animal, ou tout autre «meuble», qui a été perdu ou oublié, la Chambre des notaires de Montréal révèle que cela n'est permis qu'à certaines conditions. La Loi exige, tout d'abord, que l'on déclare sa découverte à un agent de la paix oeuvrant sur le territoire où il a été trouvé. Ce n'est que 60 jours plus tard que l'on est autorisé à le vendre, s'il n'a pas été réclamé. Autrement, la transaction est déclarée nulle et l'on doit rendre l'animal à ses propriétaires ou les dédommager.

M. Morrissette et Mme Béland ont mis un avocat sur l'affaire. Ils gardent espoir que leur chien leur reviendra d'une façon ou d'une autre. Sunny Boy n'a jamais supporté d'être séparé de ses maîtres, il empoisonnera peut-être tellement la vie de ses nouveaux propriétaires qu'ils décideront de le rapporter à l'endroit où ils l'ont acheté. Qui sait?



Le caniche, d'à peine un pied de long au poil argenté, aurait été acheté, durant les Fêtes, par un inconnu en visite dans la région et résidant au nord de Montréal.



Incendie à L'Acadie

Un incendie s'est déclaré dimanche matin dans un garage situé au 105, de la rue Jacqueline, à L'Acadie. Les pompiers ont été appelés à intervenir vers 9h20. Le garage abritait deux

tracteurs de remorque qui ont été abîmés par la chaleur. Les dommages aux véhicules sont d'environ \$25,000. Un problème électrique est à l'origine de ce feu. (Photo Jacques PAUL)

Appelez la police si vous trouvez un animal perdu

Lorsque l'on perd ou trouve un animal, la première chose à faire est d'en aviser le service de police municipal qui dispose de

éric DESROSIERS

toute l'information nécessaire quant à sa prise en charge. Toutefois, si les maîtres tardent trop, la bête peut bien ne plus être de ce monde lorsqu'ils voudront la récupérer.

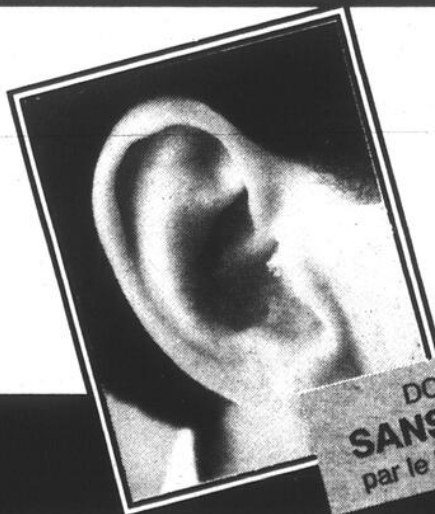
Les policiers ne prennent pas directement soin des animaux errants. Ils les confient plutôt à des compagnies chargées de les héberger pendant quelques jours, en attendant qu'on les réclame, avant d'essayer de les vendre ou de les tuer. Lorsqu'un propriétaire signale la perte de son animal, le service de police peut ainsi les aviser du lieu où il a été transféré ou leur promettre de les avertir dès qu'on le trouvera. À Saint-Jean, le contrat liant la ville et l'Escouade canine expire le 1^{er} décembre et devrait être renouvelé sous peu. Durant l'intervalle, l'entreprise agissait sur appel.

À Saint-Luc, c'est la Société de contrôle des

animaux domestiques, basée à Saint-Hubert, qui a été chargée du contrat. De 50 à 75 chiens, et autant de chats, y sont amenés à toutes les semaines, explique le copropriétaire de l'entreprise, M. Richard Légère. Les animaux sont gardés trois jours, parfois cinq, avant que l'on essaie de les vendre pour \$75. Les animaux qui n'ont pas été réclamés par leur maître et qui ne trouvent pas de nouveaux preneurs sont euthanasiés.

Comme plusieurs animaux sont, en fait, abandonnés sur une route de campagne par leur propre maître, il n'est pas étonnant que ceux-ci ne viennent pas les récupérer. M. Légère révèle que les trois quarts des chats qui lui sont confiés sont euthanasiés. Les chiens ont plus de chance, alors que seulement 40% doivent être tués. À propos de l'histoire de ce chien perdu qui a été vendu dans une animalerie, il affirme qu'il est rare que ce genre de commerce accepte de prendre charge d'animaux qui ont été trouvés, à moins qu'on leur offre un beau chiot ou un pur race qui seraient facile à vendre.

A-6 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995



L'AIDE AUDITIVE

DORÉNAVANT UNE PROTHÈSE AUDITIVE SANS FRAIS ET SANS LIMITE D'ÂGE par le biais de la carte d'assurance-maladie du Québec

Des milliers de malentendants ont retrouvé leurs activités grâce à l'aide auditive. Elle est si petite et se glisse confortablement dans l'oreille.

Laflamme & Ass.

Audioprothésistes

900, boul. du Séminaire Nord, bureau 140 (près de l'hôpital du Haut-Richelieu) Saint-Jean-sur-Richelieu

349-1260 (sur rendez-vous seulement)

Montréal et Longueuil: 522-6181 Granby: 378-6746



Peu
Po
Cett
abond
et de
habitu
même
élémen
rander
ment
plusie
FRAN
Jean-
a fumé
à un ry
sylvi
soit de
cigarette
jour. L
nant se
fume p
dit n'av
rite, a
ça du
main.
ment p
deman
de fum
«Mo
fumer
difficu
pris ma
n'était
d'y re
s'est p
manche
avoir p
semain
Po
se
On p
voulon
Mais p
être se
civil à
rendre
couteu
dérée
qui n'
situati
Aup
\$3,000
supérie
obteni
un aut
général
admin
de l'é
cher e
Toute
vent a
tionne
ses.
Le
lorsqu
par un
celui
lorsqu
ou tr
écrire
lorsqu
frappé
québé
souvie
Dodg
lui, u
tout
ont pr
Mè
de no
nouve
noms
sés. F
comp
ment

Peu importe la méthode

Pas facile d'arrêter de fumer, mais possible

Cette semaine, on entendra parler abondamment des méfaits de la cigarette et de l'importance de renoncer à cette habitude. Cesser de fumer est possible même si le tabac contient certains éléments qui créent une toxicomanie et rendent le renoncement extraordinairement difficile. En dépit de ce fait, plusieurs y sont arrivés. LE CANADA FRANÇAIS en a rencontré quelques-uns.

Jean-Pierre Poulin a fumé durant 22 ans à un rythme infernal.

sylvie PROVOST

soit deux paquets de cigarettes Gitanes par jour. Depuis maintenant sept ans, il ne fume plus. Celui qui dit n'avoir aucun mérite, a cessé comme ça du jour au lendemain, tout simplement parce qu'on lui demandait de cesser de fumer au bureau.

«Moi j'ai arrêté de fumer sans trop de difficultés. J'avais pris ma décision et il n'était pas question d'y renoncer. Cela s'est produit un dimanche soir après avoir passé une fin de semaine de fou à

fumer comme une cheminée. J'ai tenu le coup une couple d'heures, une journée, une semaine et ainsi de suite. Je n'ai pas trop de mérite, car cela s'est fait sans trop de douleur. Je ne fume plus depuis maintenant sept ans et il est certain que je me sens beaucoup mieux et que je goûte plus. C'est fou comme tout a meilleur goût», mentionne Jean-Pierre Poulin.

«Pour en arriver là, souligne-t-il, j'ai évidemment dû compenser sur les bonbons et surtout réapprendre à faire quelque chose pour m'occuper. J'appréhendais également les jeudis soirs. Ça c'était mon blocage, car je me deman-

dais toujours si je pouvais sortir avec mes chums, aller prendre une bière sans fumer et surtout endurer la boucane des autres. Finalement j'ai passé au travers et pour avoir encore plus de motivation, j'ai pensé à l'argent que j'économisais. Dans ce temps-là, ça faisait presque \$40 par semaine.»

■ Avec des timbres

Pour sa part, Marie Isabelle, d'Iberville, a cessé de fumer il y a six semaines. Pour la soutenir dans sa démarche, elle a obtenu une prescription du médecin pour être traitée avec des timbres (patches) de nicotine. Durant un mois, elle a porté des doses de 21mg, deux semaines plus tard, les doses ont descendu à 14mg et les prochaines seront de 7mg et ainsi de suite jusqu'à l'abstinence totale.

La volonté doit faire le reste. Le timbre de nicotine est collé sur

le corps à un endroit spécifique et il est changé à chaque jour à la même heure. Des doses de 21mg représentent environ des doses équivalentes à un paquet de 25 cigarettes.

«Jusqu'à maintenant, ça porte fruit. J'avais déjà tenté d'arrêter à plusieurs reprises sans y arriver. Avec les patches, je ne fume plus mais j'ai l'impression de manger plus. J'ai pris un peu de poids, car j'ai régulièrement des rages de bouffe, de grignottage. La cigarette ne me manque pas trop et j'ai passé la période des Fêtes sans trop y penser. Par contre, je me sens en meilleure forme que jamais. Je ne suis pas rendue à l'étape où les aliments ont meilleur goût, mais je détecte plus les gens qui fument», précise Mme Isabelle.

«Les patches sont assez dispendieuses à l'achat et le coût quotidien est d'environ \$5,10. Il est cependant important

de ne pas les oublier. Une fois, je les ai oubliés, et j'ai eu le goût de fumer. J'ai effectivement pris trois cigarettes mais elles étaient mauvaises et je les ai toussées longtemps», précise-t-elle.

Après avoir tout tenté, les gommes Nicorette, les patches et à peu près tout ce qui se trouve sur le marché, Roger Denis, a tout de même pris la résolution d'arrêter de fumer le 1^{er} de l'an. Cependant il n'a pas encore cessé définitivement. Ce dernier emploie sa technique personnelle qui consiste à diminuer graduellement sa dose et sa consommation quotidienne de cigarettes. De cigarettes fortes contenant 1,3mg de nicotine, il est désormais rendu à des cigarettes à 0,5mg de nicotine.

«Cette méthode de sevrage fonctionne assez bien. Il s'agit d'une décision personnelle et je vais arrêter de fumer strictement pour des



Roger Denis a une technique personnelle qui consiste à diminuer graduellement sa dose et sa consommation quotidienne de cigarettes. (photo rémy BOILY)

Pour changer de nom, il faut sept mois, \$225 et un motif sérieux

On peut avoir plusieurs raisons de vouloir changer de nom ou de prénom. Mais pour être accepté, ce motif doit

éric DESROSIERS

être sérieux. Si la réforme du Code civil a contribué, depuis un an, à rendre la démarche moins lourde et coûteuse, elle demeure encore considérée comme une mesure d'exception qui n'est admise que dans certaines situations.

Auparavant, il fallait de \$2.000 à \$3.000, un jugement de la Cour supérieure et parfois deux ans pour obtenir que son nom soit changé pour un autre. Aujourd'hui, cela ne relève généralement plus que d'une décision administrative prise par le Directeur de l'état civil qui coûte dix fois moins cher et nécessite environ sept mois. Toutefois, les fonctionnaires ne peuvent autoriser cette démarche exceptionnelle que pour des raisons sérieuses.

Le Code civil donne des exemples: lorsque le nom généralement utilisé par une personne ne correspond pas à celui inscrit dans l'acte de naissance, lorsque le nom est d'origine étrangère ou trop difficile à prononcer ou à écrire dans sa forme originale ou lorsque le nom prête au ridicule ou est frappé d'infamie. Aux services québécois de l'état civil, on se souvient du cas M. Pédale, de la dame Dodge et M. Richard Blass (non, pas lui, un autre). On pense également à tout ces immigrants vietnamiens qui ont préféré s'appeler simplement Sam.

Même si l'on est autorisé à changer de nom, il n'est pas garanti que le nouveau nom choisi soit accepté. Les noms farfelus sont généralement refusés. Finalement, seul un tribunal est compétent pour permettre le changement du nom d'un enfant à la suite

d'un divorce ou d'une adoption.

Il faut trois semaines avant de recevoir les formulaires nécessaires au changement de nom. Avant de les compléter, on doit annoncer son intention dans la Gazette officielle du Québec et dans un journal local, durant deux semaines consécutives. Il en coûte \$62 pour une telle annonce dans la Gazette et un peu moins de \$40 au CANADA FRANÇAIS, soit un total d'environ \$100. Il faut six mois avant qu'une décision ne soit prise, après avoir envoyé les formulaires complétés, une preuve de la publication de l'annonce et un chèque de \$125.

■ Du plus simple au plus compliqué

Les changements sont parfois subtils et d'autre fois spectaculaires. Par exemple, à Iberville, Mme Huguette Brunette, 58 ans, a entrepris des démarches pour s'appeler vraiment: Huguette Brunette!

En réalité, la chose est aussi absurde qu'elle le semble. Mme Brunette, dont le baptistaire, le contrat de mariage, le jugement de divorce, le passeport ainsi que les cartes, d'assurance sociale, d'assurance maladie, de crédit et d'anniversaire sont tous au nom d'Huguette Brunette, a appris, récemment, que les ordinateurs de l'état civil ne la connaissent, pourtant, que sous le nom de Mme Brunet.

Malgré les dépenses et les embêtements que constituent la démarche de changement de nom, elle dit avoir préféré l'entreprendre tout de suite plutôt que de se voir, un jour, refusée sa pension de vieillesse ou quoi que ce soit d'autre à cause de cette technicalité.

Pour Natalie Francisca Guerra, de

Sabrevois... c'est une toute autre histoire. La jeune femme de 30 ans envisageait de changer son nom depuis quatre ans. Originnaire de Trinidad, elle a été victime des abus sexuels du père et du grand-père qui lui ont donné son propre nom. En changeant de nom, elle veut tirer un trait sur son lourd passé et repartir à neuf.

Elle a longtemps hésité à cause de la peine qu'elle causerait à sa mère et aux autres membres de sa famille. Pour le moment, elle n'en a parlé qu'à son frère et ses amis les plus proches. Il ont bien compris la chose. Il faut dire que le changement sera de taille, car elle a choisi de s'appeler désormais: Natasha Apiphany de Prem Gitama.

Ce nom n'a aucune signification mystique ou secrète, assure-t-elle. Il n'est que l'agencement de noms qui lui plaisaient. C'est son frère qui avait l'habitude de l'appeler Natasha. Apiphany est un prénom qu'elle a entendu dans un film et qui lui a plu tout de suite. De Prem Gitama lui vient d'un voyage en Inde, et lui a été donné par la disciple d'un grand gourou qui venait tout juste de mourir. Il signifie: chanson d'amour.

Aux services de l'état civil, on devra décider si les motifs de changement de nom sont suffisants, mais aussi si le nouveau nom est acceptable. Celle qui rêve d'être, un jour, connue sous le nom de Natasha Gitama avoue ne pas y croire. Pourtant, il y aura peut-être un fonctionnaire qui se laissera toucher par cette femme écorchée par la vie qui demande le droit de changer son nom de «Guerra», qui signifie dans sa langue et dans son cœur «guerre», pour «chanson d'amour».

raisons de santé. Je veux être plus en forme pour faire du sport, des arts martiaux et de l'entraînement physique. J'ai déjà arrêté de fumer pendant 36 heures et j'ai cru devenir fou.

En diminuant de façon graduelle, c'est un peu moins pire. Il me reste encore environ une semaine avant d'être complètement abstinent», précise Roger Denis.

«Pour ceux qui en

douteraient, disons que les cigarettes à doses moins élevées de nicotine sont pour moi aussi fortes que celles que je fumais avant. En diminuant ainsi la dose, on élimine graduellement la dépendance à la nicotine», conclut ce dernier.

Fumer n'est pas un acte naturel et il est très difficile de se départir de cette dépendance. Pour les soutenir dans leurs

démarches, les principaux organismes de santé, invitent les fumeurs à consulter leur médecin de famille afin d'établir une stratégie. Mentionnons également le programme pour cesser de fumer «Oui j'arrête» sera dispensé au début du mois de février au CLSC Vallée des Forts.

Pour s'inscrire ou pour toutes autres informations, composez le 358-2571, local 2234.

Aspirateur central

EUREKA

Satisfaction garantie

Inclus:

- Boyau régulier 30 pieds
- Ensemble accessoires
- Support à boyau
- Support à accessoires

379\$
Sugg.: 479\$

Modèle CV167

PIÈCES ET RÉPARATION DE TOUTES MARQUES

ELECTROLUX	SOLUVAC/SINGER	KIRBY	COMPACT
PANASONIC	FILTER QUEEN	BEAM	SHOPVAC
NUTONE	GENERAL ELECTRIC	REGINA	BISEL
KENMORE	BLACK & DECKER	HOOVER	EUREKA

700, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu
346-3575

VISA MasterCard

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995 A-7

Accident mortel à Napierville

Un chauffard en état d'ébriété condamné à deux ans de prison

Marc Pelletier, 33 ans, lequel habite maintenant à Saint-Jérôme, a été condamné à deux ans de prison et a été placé sous

louise BÉDARD

probation pour une période de trois ans. De plus il se voit interdire de conduire une auto pour dix ans. Il était accusé d'avoir causé la mort de Lucie Patenaude alors qu'il conduisait son auto avec les facultés affaiblies par l'alcool. De plus, le 15 mars 1992, il avait fui les lieux de l'accident.

La jeune femme de 27 ans circulait à vélo sur la rue Saint-Jacques, à Napierville. Aucune personne n'avait été témoin de la collision.

Pelletier arrivait du Noyan inn où il avait consommé deux grosses et deux petites bières. Son ex-compagne avait tenté de le dissuader de prendre le volant. Il a frappé la victime dont le corps avait été projeté sur un poteau longeant la rue. Il s'est arrêté à deux reprises dans un dépanneur dont un était situé non loin du lieu de l'impact pour s'acheter une bière. Puis il a poursuivi son chemin jusqu'à La Prairie où les policiers de l'endroit l'ont remarqué alors qu'il effectuait un virage en U non autorisé.

Il a alors été intercepté et soumis à l'alcootest qui a révélé la présence de 200 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. Puis il a été relâché. Plus tard durant la nuit, les policiers de La Prairie ont fait le rapprochement entre l'automobiliste qu'il venait d'arrêter avec le déclenchement d'une opération de ratissage par leurs confrères de la SQ. Ces derniers étaient allés cueillir Pelletier. Selon son avocat, l'accusé était dans un état tel qu'il n'a peut-être pas été conscient d'avoir happé la cycliste.

Pelletier avait déjà été condamné à trois reprises pour avoir conduit un véhicule avec les facultés affaiblies. Il n'avait jamais écopé de peine d'emprisonnement et les infractions remontaient au début des années 80.

Le procureur de la couronne, Me Éric Simard, a cité différents cas de jurisprudence

portant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement la peine encourue par des personnes trouvées coupables d'offenses semblables. La poursuite a finalement suggéré au juge l'imposition d'une peine de deux ans de prison assortie d'une interdiction de conduire de dix ans. Il a rappelé notamment le cas Graig, ce pilote d'avion qui avait fauché trois grévistes sur une ligne de piquetage. Il avait écopé de quatre ans de prison.

Pour Me Jean-Pierre Robillard, de la défense, aucune sentence ne pourra apporter quelque consolation à la famille de la victime. Deux parents ont assisté la semaine dernière aux représentations des avocats.

L'avocat a fait état des remords qui assaillent son client depuis deux ans et qui continueront à le ronger jusqu'à la fin de ses jours. Le rapport présentiel préparé par le service de probation fait état du sentiment de culpabilité qu'éprouve l'accusé à la suite du décès de la jeune femme. Il est incapable de se pardonner son comportement, a expliqué son avocat.

Par ailleurs Me Robillard a fait grand état du problème d'alcoolisme dont souffre Pelletier et qui serait relié à l'enfance et l'adolescence de l'accusé. Il a mentionné les tentatives de son client pour maîtriser son alcoolisme. Depuis l'accident, à part quelques rechutes, l'accusé n'aurait pas consommé d'alcool.

Me Robillard a demandé au juge de prononcer une peine qui ne décourage pas l'accusé. Parlant d'abord de six mois de détention, il a finalement suggéré douze mois de prison et d'une interdiction de conduire de cinq ans.

Le juge Jacques Rancourt s'est donné une journée pour réfléchir. Mercredi, il a ordonné la détention de Pelletier qui a été ramené devant lui vendredi.

Avant de rendre sentence, le juge a expliqué que la peine devait être dissuasive. Il a fait état de circonstances aggravantes comme le délit de fuite pour ensuite évoquer les possibilités de réhabilitation. Il a cité les décisions de différents tribunaux au Canada pour finalement fixer à deux ans la peine à être purgée dans une prison provinciale.

au palais de justice

Barrett ramené devant la cour

Henry Barrett, un Jamaïcain résident du Bronx, sera ramené devant la cour vendredi alors que le juge Jacques Rancourt, de la Cour du Québec, continuera à entendre l'enquête préliminaire.

N'ayant pas été en mesure de verser un cautionnement de \$20.000 exigé par le tribunal, le prévenu est toujours détenu. Une dénonciation pour importation de trois kilos de haschich a été déposée contre lui.

Vendredi dernier, une jeune douanière du poste frontalier de Blackpool, à Saint-Bernard-de-Lacolle, a raconté qu'au cours de la nuit du 5 décembre dernier, elle a fouillé un autobus Greyhound en provenance de New York. En retirant le seau à détritiques de son emplacement dans la cabine des toilettes, elle a aperçu un sac contenant ce qui devait s'avérer être de la drogue.

L'équipe de renseignement et de répression de la contrebande des douanes a été appelée sur les lieux. Une trentaine de personnes étaient à bord de l'autobus. Après un interrogatoire sommaire de toutes, certaines ont été rappelées et leurs bagages fouillés.

En interrogeant les douaniers appelés à la barre des témoins, Me Jean-Pierre Robillard, de la défense, a cherché à connaître les critères de cette sélection. La douanière a mentionné la

nervosité dont pouvaient faire preuve certains passagers, l'imprécision dans leur première déclaration. Un membre de l'équipe spéciale a précisé de son côté que les personnes voyageant seules et avec peu de bagages avaient retenu son attention. Les autres personnes rappelées n'étaient pas toutes de race noire comme Barrett, a répondu l'agent à l'avocat de la défense.

Les réponses trop vagues de Barrett aux questions portant sur le but de son séjour à Montréal auraient aussi fait de lui un suspect.

L'audition de vendredi dernier s'est terminée par le témoignage d'un policier de la GRC qui a pris les empreintes du prévenu. Le policier a indiqué que le suspect n'avait pas

manifesté d'objection à ce que cela soit fait. La défense l'a questionné sur les motifs justifiant l'arrestation de Barrett. Le contre-interrogatoire du policier par l'avocat du prévenu doit se poursuivre vendredi.

Duplessis condamné à dix-huit mois

Marc Duplessis, un jeune homme de 20 ans, a reconnu sa culpabilité à la majorité des chefs d'accusation portés contre lui. Lundi, il a été condamné à dix-huit mois d'emprisonnement notamment pour sa participation à six

vols qualifiés dans des dépanneurs de Saint-Jean et d'Iberville.

En décembre dernier, son complice, Michael Claes, avait écopé d'une peine équivalente. Les vols commis sous la menace d'un couteau remontent en avril et en juin de l'année dernière. Duplessis servait de conducteur. Il était entré dans le commerce lors d'un seul des vols. Pour perpétrer leur délit, les deux jeunes voleurs étaient cagoulés ou avaient du moins le visage en partie caché.

Dans chaque commerce, ils n'avaient réussi qu'à soutirer au mieux une centaine de dollars.

C'est lors du dernier vol qualifié, sur la 4^e rue à Iberville que le numéro d'immatriculation du véhicule de Duplessis avait été relevé.

À la suite de son arrestation, il avait tout avoué et avait témoigné pour la couronne à l'enquête préliminaire de Claes.

C'est en tenant compte de la collaboration de l'accusé avec les autorités, de l'absence de casier judiciaire et du fait que les victimes n'avaient pas été bousculées que Me Éric Simard, de la couronne, a dit présenter une recommandation de sentence clémente.

Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec, a retenu la suggestion déclarant tenir comme de la collaboration de l'accusé avec la justice comme indice d'une volonté de réhabilitation.

La peine d'emprisonnement est assortie d'une ordonnance de probation de trois ans et d'une interdiction de posséder des armes à feu pour une période de dix ans.

Barrages routiers dans la région

1,517 vérifications, mais seulement huit accusations

Entre le 10 décembre et le 6 janvier dernier, les membres du Service de police du Haut-Richelieu ont effectué 24 opérations de détection des automobilistes conduisant avec les facultés affaiblies.

Autant de barrages routiers ont été installés pour vérifier les automobilistes. Au total 1.517 conducteurs ont été interceptés. Les policiers ont décidé de soumettre 69 d'entre eux à un test de dépistage Alco-Sûr.

Seulement huit de ces automobilistes seront accusés d'avoir conduit avec les facultés affaiblies par l'alcool. Dans leur cas, l'alcootest a révélé la présence de plus de 80 milligrammes d'alcool par cent millilitres de sang. Dans sept autres cas, les policiers ont convié les conducteurs au soin des

bénévoles de Nez Rouge.

Par ailleurs ces opérations auront permis aux policiers d'exécuter trois mandats d'arrestation qui étaient pendants contre des automobilistes. Ils auront aussi émis dix constants d'infraction.

Le service de police estime que la présence policière accrue sur les routes de la région durant la période des Fêtes a sûrement contribué à inciter certaines personnes à ne pas prendre le volant. Les policiers avaient d'ailleurs fait savoir au public qu'ils entendaient mener de telles opérations sur tout le territoire.

La prévention n'est pas quantifiable, indique-t-on, mais le service de police ose croire que la grande popularité de Nez Rouge cette année en est le reflet, du moins en partie.



Accident de travail

Les pompiers sont intervenus vendredi, vers 11 heures, pour venir en aide à un employé de Saint-Jean Pizzeria dont le bras s'était coincé dans un mélangeur. Après avoir utilisé le marteau pneumatique et les pinces de désincarcération, c'est finalement grâce à une scie qu'ils ont réussi à lui porter secours. L'employé a été blessé sérieusement. (Photo Jacques PAUL)

ACHETEZ VOS ARMOIRES directement du fabricant.

SALLE DE MONTRE
de nos modèles 1994
au 346, 6^e Avenue, Iberville



ADMISSIBLE AU PROGRAMME DE RÉNOVATIONS DU GOUVERNEMENT
Renseignez-vous auprès de nos conseillers

Les Armoires Pelletier Inc. (Distributeur Humidex)



SERVICE DE DESIGN SUR PLACE

ÉCONOMISEZ JUSQU'À

55%

ÉVALUATION GRATUITE

346-4557

Des oreilles écorchées

Il se passe rarement une journée en cour sans que nos oreilles ne soient écorchées par un «ça va t'être» de la part d'un avocat comme si le verbe aller prenait un «t» à la troisième personne du singulier. Ça va t'être trois mois d'emprisonnement sur le premier chef», c'est pas très joli messieurs. C'est sans parler aussi des «quand que l'accusé est entré par effraction» ou encore des «ous qu'il allait». On oublie les «si j'aurais» qui sont prononcés à répétition.

Jeune cambrioleuse

Une jeune femme, Natacha Frenette, a reconnu sa culpabilité à une série de 25 chefs d'accusation relatifs principalement à des introductions par effraction. Envoyée en thérapie, elle connaîtra sa sentence le 15 mars. Les infractions remontent pour certaines au printemps et à l'été dernier. La plupart ont été commises dans la région.

Un an de prison pour Belhumeur

Jasmin Belhumeur, arrêté en même temps de Georges Leavy et un autre jeune homme la veille du Jour de l'An, a éclopé d'une peine d'un an de prison mercredi dernier. Détenu depuis le début de la nouvelle année, il a reconnu sa culpabilité à des accusations d'introductions par effraction, de vol, de complot et de possession de drogue. La couronne chiffre à \$13,750 la valeur des biens volés par Belhumeur et ses complices et qui n'ont pas été récupérés. Avant d'attendre sa majorité, il avait été placé à deux reprises sous garde fermée dans un centre d'accueil pour avoir commis des introductions par effraction. Son avocat, Me Jean-Pierre Robillard, a indiqué que son jeune client commettait des vols puis revendait les biens pour s'acheter de la drogue.

En prison

Jasmin Lemay, qui avait bénéficié jusqu'à présent de sursis de peine, a été condamné mercredi dernier à cinq mois de prison. Il a

reconnu sa culpabilité à diverses accusations, dont une de vol qualifié commis le 18 août. Se promenant au mobylette à la sortie du pont Gouin, à Iberville, il s'était approché de deux adolescents de 15 ans. Il leur avait fait voir une fausse arme à feu et avait réclamé leur argent. Un des jeunes n'avait pas un sou, l'autre lui avait remis \$10 et sa montre.

Il a admis aussi être l'auteur de menaces de mort à l'endroit d'un jeune homme de son entourage. Tout comme d'avoir enfreint les conditions d'une ordonnance de probation et d'une remise en liberté. Le juge Jacques Rancourt a retenu la suggestion faite par les deux avocats et l'a condamné à une peine de cinq mois de prison assortie d'une probation de trois ans.

Larivée libéré

Eric Larivée a été libéré à l'issue d'une enquête préliminaire tenue mercredi dernier. Une dénonciation pour possession de drogue dans le but d'en faire le trafic avait été déposée contre lui en avril dernier. La police le reliait à la découverte de douze morceaux de haschich et de petites quantités de marijuana saisies dans un logement de la rue Davignon, à Saint-Jean, le 20 avril dernier.

La GRC avait perquisitionné les lieux et arrêté Larivée et Michel Briand qui pour sa part a été cité à son procès pour possession simple de drogue. Le haschich était à la vue dans la salle de bain, la mari dans le réfrigérateur ou encore dans des armoires de cuisine.

Pour relier le prévenu à la drogue trouvée dans l'appartement, la poursuite a fait état de trois documents portant son nom et qui ont été retrouvés dans le logement: un compte de Vidéotron comportant des arrearages, une carte d'assurance-maladie permise et une correspondance d'une clinique médicale portant le cachet d'oblitération de la poste datant de quelques jours.

Me Patrick Lafrance, de la défense, a fait valoir qu'aucune preuve démontrait la présence de son client, dans cet appartement, dans les jours entourant la perquisition. Par le fait même il mettait en question le fait que le prévenu ait eu connaissance de la présence de cette drogue et encore plus sa possession. Le juge Jacques Rancourt a conclu qu'un jury ne pourrait arriver à la conclusion que Larivée était coupable de possession de drogue. Il l'a donc libéré.

Trois autos en feu

Samedi, vers 13h, un feu a pris naissance dans le véhicule d'un résident de Saint-Alexandre stationné dans le parking du centre commercial Galerie Richelieu sur le boulevard du Séminaire, à Saint-Jean. Les flammes se sont propagées à deux autres voitures.

Deux femmes blessées

Jeudi dernier, vers 14h15, une résidente de Saint-Jean et une autre de Saint-Grégoire ont été blessées dans un accident qui s'est produit au coin des rues Saint-Jacques et Richard à Saint-Jean. Elles prenaient place dans une auto qui en a tamponné une autre. Les deux femmes ont été transportées par ambulance à l'hôpital.

Facultés affaiblies

Jeudi dernier, vers 0h45, un automobiliste de 34 ans de Saint-Jean a été intercepté alors qu'il remontait la rue Saint-Jacques en sens inverse. Le soupçonant de conduire avec les facultés affaiblies, les policiers l'ont sommé de subir l'alcootest qui a révélé la présence de 180 milligrammes d'al-

cool par cent millilitres de sang.

Dans la nuit de samedi, vers 2h, les patrouilleurs ont remarqué un conducteur qui circulait les phares éteints sur la rue Du Quai, à Saint-Jean. Ils roulaient à gauche sur la rue. Ils l'ont suivi et l'on intercepté à Iberville, sur la 2^e rue. Ils soupçonnent l'automobiliste de 28 ans d'Henryville d'avoir conduit avec les facultés affaiblies. L'homme a refusé de subir l'alcootest et pourrait faire face à une double accusation.

Vols par effraction

Au cours de la dernière semaine, neuf vols par effraction commis dans des résidences ont été rapportés au Service de police du Haut-Richelieu.

Ces cambriolages sont survenus dans une maison du Bord de l'eau et une autre du Chemin des Patriotes, à Saint-Athanas. Deux résidences de la 9^e rue, à L'Acadie, ont été visitées par les voleurs jeudi dernier. Un autre vol a été commis dans une maison de 3^e rue, dans la même municipalité. A cette liste s'ajoutent un vol par effraction dans une maison de la 8^e avenue, à Iberville, et une autre dans une résidence de la rue Lanctôt, à Saint-Jean. Un logement de la rue Content, à Saint-Jean, a aussi été

victime de vol.

Le cambriolage le plus important est celui d'une maison de la rue Dollier, à Saint-Jean, dans la nuit de vendredi à samedi. Plus de \$2,000 de vêtements, bijoux, radio et CD ont été pris. L'École professionnelle de Métiers et le cégep de Saint-Jean ont rapporté aussi une introduction par effraction dans leur établissement.

Il en est de même d'un commerce d'électronique du boulevard du Séminaire, de la Légion canadienne et enfin d'un commerce de vêtements et d'articles de sport d'Iberville. En l'espace de quelques minutes mercredi soir, les voleurs se sont emparés de gilets, d'ensemble de ski et de manteaux d'une valeur de près de \$4,000.

Retrouvé

La publication de la photo de M. Gabriel Dubois, un résident de 82 ans de Saint-Jean, porté disparu par sa famille au début du mois a permis de le retrouver la semaine dernière. Un douanier a reconnu l'homme qui s'était présenté à la frontière. C'est dans un hôtel du centre-ville de Montréal qu'il a finalement été retracé par ses proches.

30, boul. du Séminaire
Saint-Jean-sur-Richelieu



CENTRE D'ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

Programmes
d'entraînement
personnalisés
pour hommes
et femmes

**SPÉCIAL
3 MOIS
90\$**

PRIX RÉGULIER 105\$ + taxes

En vigueur jusqu'au 11 février 1995

RENSEIGNEMENTS
ET RENDEZ-VOUS: 347-3192

PLAN D'AMAIGRISSEMENT

EN COLLABORATION AVEC LE C.L.S.C. VALLEE DES FORTS.

Une diététiste assistera à l'occasion notre personne-ressource

- Programmé axé sur la dépense énergétique et sur l'importance d'une alimentation équilibrée
- Exercices privilégiant la capacité cardio-respiratoire (VO₂ Max.)
- Programme personnalisé:

- activités physiques adaptées aux besoins et aux capacités de l'individu (progressif)
- alimentation selon les recommandations du Guide alimentaire canadien
- vise un changement des habitudes alimentaires
- perte de poids graduelle (1/2 à 2 livres par semaine)
- rencontre hebdomadaire
- séance d'information d'une heure pesée hebdomadaire
- évaluation de la condition physique au début et à la fin du programme

TÉMOIGNAGE

«Perdre du poids par des régimes amaigrissants n'a jamais été pour moi quelque chose de très motivant. Après 8 ans d'échec, le programme C.E.P. m'a permis, en plus d'adopter de bonnes habitudes alimentaires, d'avoir une bonne forme physique. En 2 mois, j'ai perdu 12 livres que j'avait en trop. Pas de diète miracle, ni de privation. Un menu nous est remis à toutes les 2 semaines et cela sert à contrôler les kilo-calories... Tout est pensé. Il ne s'agit que d'un peu de volonté, de patience et surtout, tenir jusqu'au bout. Voilà la clé de ma réussite».

Jacqueline Brassard, devenue une adepte de la bonne forme

23 janvier au 10 avril (12 semaines)
lundi de 19 h à 21 h*

Code d'activité: 639
175\$
+ taxes

* Rencontre de groupe hebdomadaire. L'horaire peut varier.

BOUTIQUE
Célébration

TOUT POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES

Vente et location
de robes de mariée

Accessoires

Bouquets

Vente et location
de décor

Ballons

Photographe

etc.



*Liette et Manon vous
souhaitent la bienvenue*

240, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-7144

12897-c32-LL

La déception se lisait sur le visage d'Isabelle Brasseur

Saint-Jean dit non au projet Domisa

La présence à l'hôtel de ville des médaillés olympiques et champions du monde en patinage artistique, Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler, n'aura pas ébranlé le conseil municipal de Saint-Jean. Les conseillers sont restés sur leurs positions exprimées à huis-clos la semaine dernière et dévoilées par LE CANADA FRANÇAIS. Ils ont rejeté lundi soir le projet Domisa par un vote de 5 contre 3.

Il n'y aura donc pas de construction d'une seconde glace

marc-o. TRÉPANIÉ

juxtaposée au Colisée Isabelle-Brasseur, ni de privatisation de la gestion du Colisée, ni d'école de patinage artistique pour l'élite et la relève à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Le projet de \$1,7 million annoncé en juin dernier avec la bénédiction de l'ex-maire Delbert Deschambault et de la haute fonction publique johannaise sera désormais courtisé par les municipalités de La Prairie, Saint-Hubert et Montréal.

Trois conseillers siégeant sous l'ancienne administration, René Galipeau, Lise Dallaire-Durocher et Robert Lafontaine, ont voté contre, tout comme leurs collègues Yves Denis et Germain Granger. Les conseillers Jean Grimard, Jean Lamoureux et Michel Thibodeau ont voté en faveur.

Cette défaite sera difficile à encaisser pour le directeur général de la ville, Édouard Bonaldo, qui a tout tenté pour sauver le projet du Groupe Domisa. Le jour même de la

séance du conseil, lundi, il a fait parvenir une note de service aux membres du conseil, les exhortant à voter en faveur.

«Pour ma part, si j'avais à voter, je choisirais de confier à Domisa le mandat de procéder avec son projet tel que soumis, de maintenir opérationnelle l'arène telle qu'on la connaît aujourd'hui et de mandater à l'administration de proposer au conseil, dans les meilleurs délais, une solution permanente visant une disponibilité adéquate d'une patinoire intérieure dans le centre-sud de la ville», écrit-il dans sa note de service.

La déception pouvait se lire sur le visage d'Isabelle Brasseur qui a immédiatement quitté la salle du conseil avec Lloyd Eisler, son frère Dominique, président du Groupe Domisa, et sa mère Claudette, après le rejet du projet par le conseil municipal.

«Je suis déçu. On avait un bon projet», a déclaré la championne olympique. Elle ne considère pas le non au projet Domisa comme un affront, précisant qu'elle fait une nette distinction entre ce projet et l'appui que lui ont toujours témoigné la ville et les

Johannais tout au long de sa carrière.

Son frère Dominique était plus amer à la sortie du conseil municipal, estimant que Saint-Jean venait de rater une belle occasion. Il a déploré que le projet ait été coulé par des gens «qui n'étaient pas capables d'évaluer un dossier».

Lors de la période de questions au début de la séance du conseil municipal, Isabelle et Dominique Brasseur sont intervenus une dernière fois pour tenter de rallier une majorité au conseil municipal.

Ils ont mis en relief les mérites de leur projet qui aurait permis de régler pour 25 ans les besoins de glace à Saint-Jean. Ils ont fait valoir l'aspect intangible du projet, à savoir le prestige et les retombées que tirerait Saint-Jean-sur-Richelieu de la visibilité liée à la présence d'une école de patinage artistique d'élite.

Isabelle Brasseur a même laissé entrevoir que des événements majeurs de patinage artistique auraient pu se tenir à Saint-Jean. Les championnats canadiens de patinage artistique d'Halifax, a-t-elle noté, ont généré des retombées économiques de \$8 millions.

Josée Ferland de l'organisme Sports Études ainsi que des représentants d'organismes de patinage artistique, de hockey mineur et de ligues de hockey d'adultes ont également plaidé en faveur du projet Domisa.

\$200,000 de plus par année

Chez les conseillers, Jean Grimard, a souligné que les gens de Domisa ont accepté de modifier leur projet à la baisse de façon à laisser ouvert le vieil arène: «J'en appelle à la compréhension et au jugement de mes collègues. Je ne pense pas que la ville de Saint-Jean a les moyens de refuser ce projet même s'il en coûterait \$200,000 de plus par année pour maintenir les trois glaces ouvertes.»

C'est justement cet argument économique qui a fait pencher la balance en faveur du non. «Je ne pense pas qu'on soit en mesure de se payer une troisième glace. On nous promettait sous l'ancien conseil municipal des économies qui ne sont pas au rendez-vous», a déclaré le conseiller Yves Denis.

M. Denis a invité les promoteurs à réaliser leur projet sans le soutien de la ville. Trouvant malheureux que plusieurs projets se retrouvent à l'intérieur de la même proposition, M. Denis aurait aimé pouvoir dire oui à l'école de patinage artistique pour l'élite et la relève et à Sports études.

«Monsieur Bonaldo, a-t-on assisté au même budget?», a questionné pour sa part le conseiller de Saint-Eugène, René Galipeau, notant que les conseillers avaient étudié les prévisions budgétaires pendant 35 heures pour s'apercevoir que la mar-



La présence à la salle du conseil municipal des médaillés olympiques Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler n'a pas ébranlé les politiciens johannais qui ont

majoritairement rejeté le projet Domisa pour des considérations budgétaires et de fardeau fiscal des citoyens. (photo Jacques PAUL)

budgets qui s'en viennent au fédéral et au provincial, je ne veux pas que les Johannais deviennent des champions payeurs de taxes», a-t-il dit à l'intention des champions olympiques.

Les points de vue favorables et défavorables exprimés par les autres conseillers s'inscrivent dans l'esprit de ces interventions. Le conseiller Robert Lafontaine a bien tenté de faire reporter jusqu'à la date limite de la validité des soumissions

«Si je vote contre Domisa ce soir, c'est pour protéger les gens à faibles revenus parce qu'on n'a plus les moyens d'augmenter les taxes. Je me promène beaucoup dans Saint-Jean et je n'ai pas vu beaucoup de gens qui étaient de la troisième glace», a dit M. Galipeau.

«En gardant ouvert le vieil arène, ça va coûter entre \$240,000 et \$300,000 de plus par année. Avec les

(26 février) la décision mais les autres membres du conseil municipal exigeaient un vote immédiat. M. Lafontaine voulait savoir si une entente aurait pu être possible d'ici là avec le fédéral pour l'utilisation par la ville de l'arène du Collège militaire au lieu de la réfection du vieil arène.

«Si je suis content d'être associé au sport, je suis encore plus content d'être associé à l'argent des citoyens», a déclaré M. Lafontaine, un

enseignant en éducation physique, en réplique à un intervenant du public qui s'était étonné de son opposition au projet Domisa.

Enfin, le maire Myroslaw Smereka, qui n'a jamais voulu donner son opinion sur le projet Domisa, a félicité son conseil municipal pour la qualité du débat. Ce faisant, estimeront plusieurs, il a lui-même démontré ses talents dans le patinage de fantasia... politique!

Discussions sur le cas Dorchester

Élément important de la campagne électorale dans le quartier

marc-o. TRÉPANIÉ

Saint-Gérard, le cas du zonage de la rue Dorchester a commencé à faire l'objet de discussions au sein du conseil municipal.

Le maire Myroslaw Smereka précise que les discussions sur le cas Dorchester se font présentement à huis clos. Le sujet a été apporté à la réflexion des membres par le conseiller du quartier, Germain Granger.

Les commerçants de la rue Dorchester, on le sait, réclament le retour intégral au zonage commercial qui prévalait sur une

partie de cette artère avant l'adoption du plan d'urbanisme.

«Avec le cas Dorchester et d'autres cas comme celui de Famille à coeur, nous faisons un cours accéléré de zonage», déclare M. Smereka qui étudie présentement les mécanismes et la philosophie de la réglementation de zonage prévalant actuellement à Saint-Jean.

«On voit toute l'importance de la question du concept des droits acquis et de ses conséquences dans l'application quotidienne de la réglementation d'urbanisme et de zonage», ajoute M. Smereka.

Le maire doit pré-

senter en février un rapport sur le Comité consultatif d'urbanisme. Il a aussi

annoncé la mise sur pied d'un comité de réflexion sur la politi-

que des droits acquis en matière de zonage.

Centre d'Optique Monette

aux HALLES SAINT-JEAN

Un personnel qualifié vous attend...



DR DENIS MONETTE
optométriste



DR GUY DAIGNEAULT
optométriste



MARTINE MONETTE
opticienne d'ordonnances



JOHANNE PATENAUDE
secrétaire

Maintenant au 145, boul. Saint-Joseph
Saint-Jean-sur-Richelieu 359-7882

Depuis 40 ans à votre service

PROGRAMME D'AIDE AUX INDIVIDUS

Améliorez vos compétences dans le domaine suivant:

Titre du cours	Durée	Début	Coût
Service de bar	12 semaines	6 février 1995	80\$

La formation sera dispensée à raison de 3 soirs/semaine soit les lundis, mardis et mercredis de 19 h à 22 h 20.

Si vous êtes intéressé(e) à améliorer vos compétences dans ce domaine ou avez besoin de support pour définir vos besoins de formation, veuillez communiquer avec madame Hélène Duquette au (514) 347-3606.

Pour être admissible, il faut être résidant de la Montérégie, être âgé de 18 ans et plus, avoir quitté l'école depuis au moins un an et posséder une formation scolaire appropriée ou une expérience pertinente.

La Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre (SQDM) de la Montérégie organise ces activités de formation en collaboration avec la Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu.



Société québécoise de développement de la main-d'oeuvre de la Montérégie

Déclaration des membres du conseil

Aucun intérêt pour le maire Myroslaw Smereka

La déclaration des intérêts pécuniaires du nouveau maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Myroslaw Smereka, tient en un seul mot: RIEN.

marc-o. TRÉPANIÉ

M. Smereka déclare ne posséder aucun intérêt immobilier sur le territoire de la ville et sur celui de la MRC du Haut-Richelieu.

Exerçant l'emploi de «maire à temps plein», il ne possède par ailleurs aucun intérêt dans des entreprises ou sociétés susceptibles de faire affaires avec la municipalité ou tout autre organisme municipal.

Enfin, le maire a véritablement les mains libres puisqu'il déclare ne pas avoir contracté d'emprunts de plus de \$2.000 auprès de personnes ou organismes autres que des établissements financiers.

Tous les membres du conseil municipal, conformément aux dispositions de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, ont divulgué leurs intérêts pécuniaires.

■ Pour éviter le conflit d'intérêt

À chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de l'élection, le membre du conseil doit déposer une déclaration mise à jour, à défaut de quoi il perd le droit de siéger et sa rémunération.

La loi prévoit qu'un membre du conseil doit divulguer ses intérêts avant le début des délibérations d'une

séance publique sur une question où il possède un intérêt pécuniaire.

Pour éviter tout conflit d'intérêt, la loi prescrit qu'il ne peut ni délibérer sur la question, ni voter ou tenter d'influencer le vote. Dans le cas d'une séance à huis-clos, le membre du conseil doit de plus quitter la séance pendant toute la durée des délibérations et du vote sur la question.

Par exemple, le conseiller de NDL, Robert Lafontaine, qui possède des intérêts financiers dans le Club de golf de la Base de plein air Vallée des Forts, ne doit en aucun cas discuter publiquement de ce dossier et il devra quitter la salle des caucus quand il sera traité de questions relatives à ce terrain de golf.

■ Intérêts des conseillers

Pour en revenir aux intérêts financiers des conseillers municipaux, notons que le conseiller Robert Lafontaine, un enseignant, possède, en plus de ses intérêts dans le Club de golf de la Base de plein air Vallée des Forts, des intérêts dans la résidence familiale.

Le conseiller de NDA, Michel Thibodeau, ne déclare pour tout intérêt que des intérêts pécuniaires dans l'immeuble de la compagnie Battelec (réparation et assemblage de batteries industrielles), située au 457 rue Rémillard, dont il est le président.

La déclaration du conseiller de Saint-Eugène, René Galipeau, ne comporte que ses intérêts pécuniaires dans sa maison située sur la rue Frenière. À la semi-retraite, M.

Galipeau travaille à temps partiel pour les Celliers Dumont (Paul Masson).

Conseillère en santé à l'Unité de santé publique du Haut-Richelieu, Lise Dallaire-Durocher ne possède aucun intérêt pécuniaire. Elle déclare occuper des postes d'administratrice dans deux organismes sans but lucratif, la Source des Monts et le comité de soutien «La Maison».

Copropriétaire de la résidence familiale sur la rue Meunier, le conseiller de Normandie Est, Jean Grimard, ne déclare aucun autre intérêt pécuniaire. Travailleur autonome, il représente la ville au sein de l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu.

Possédant des intérêts pécuniaires dans sa résidence de la rue Marie-Derome, le conseiller de Normandie Ouest, Jean Lamoureux, un enseignant, ne déclare aucun autre intérêt. Il précise dans sa déclaration qu'il est président de la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean et bénévole à l'Association des loisirs de Normandie. Il note, même s'il n'était pas obligé de le déclarer, avoir contracté un emprunt de plus de \$2.000 à la Caisse d'économie Honoré-Mercier.

Le conseiller de Saint-Edmond, Yves Denis, est représentant de la compagnie Compuset (imprimerie). Président du Club Richelieu, il ne déclare pour seul intérêt pécuniaire sa résidence de la rue Bouthillier.

Enfin, le conseiller Germain Granger, agent d'immeubles, ne déclare pour tout intérêt que sa résidence de la rue Dorchester.

Séance dans les quartiers

Le conseil municipal à St-Eugène en mars

Lors de la campagne électorale, le nouveau maire de

marc-o. TRÉPANIÉ

Saint-Jean, Myroslaw Smereka, s'était engagé à tenir, tout au long des quatre années de son mandat, des séances du conseil municipal dans chacun des huit districts électoraux de la ville.

Si tout se déroule comme prévu, les citoyens du quartier Saint-Eugène devraient être les premiers à accueillir chez eux les politiciens johannais au cours du mois de mars.

«M. Galipeau m'a dit qu'il était prêt si je voulais commencer par Saint-Eugène», déclare le maire. Il précise qu'il s'entendra prochainement avec son conseil pour arrêter le calendrier des séances publiques qui se dérouleront dans les quartiers. L'ordre des séances ne suivra pas nécessairement la numérotation des districts électoraux.

L'expérience des séances dans les quartiers a déjà été faite lors du premier



René Galipeau s'est offert pour accueillir dans son quartier la première séance du conseil municipal à se tenir à l'extérieur de l'hôtel de ville.

mandat de l'ex-maire cette fois-ci, c'est que pratique devienne statutaire. Entre septembre et juin (inclusivement), le conseil siégerait une fois dans chacun des quartiers.

M. Smereka voit plusieurs avantages au déplacement du conseil municipal dans les quartiers. Cela favorise d'abord un nouvel exercice de la démocratie municipale en rapprochant les citoyens de leurs élus.

Tous les conseillers ont ainsi l'avantage d'être directement mis au parfum par les citoyens des problèmes vécus dans les quartiers.

Ce mode de fonctionnement valorise enfin le principe selon lequel les services municipaux doivent être orientés vers les besoins du «citoyen-client» de l'administration municipale.

École de voltige à l'aéroport

Une petite école de pilotage et de voltige aérienne, dirigée par M. Benoît Magnan, un Johannais, débutera sous peu ses activités à l'aéroport de Saint-Jean. Lundi soir, le conseil municipal a autorisé la demande de la compagnie à numéros 9005-0063 Québec Inc.

Le gérant de l'aéroport, Raymond Thibodeau, précise que la compagnie de M. Magnan

offrira un entraînement de pilotage sur un aéronef de marque Cessna-152.

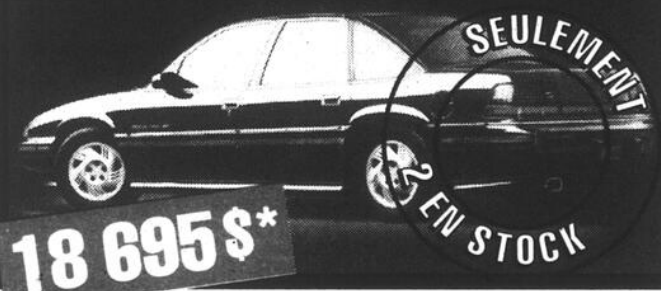
Les cours de voltige aérienne seront donnés au-dessus des espaces inhabités. L'entreprise utilisera un avion de marque Bellanca Citabria 7KCAB pour entraîner les acrobates du ciel aux loops et aux vrilles.

DERNIÈRE CHANCE

De vous procurer une automobile 1994 (démonstrateur) à un prix imbattable !

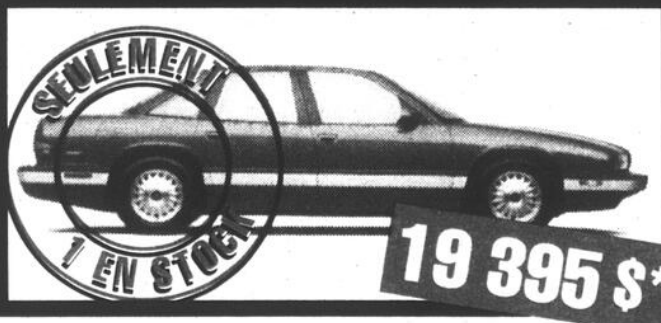


Pontiac Grand Prix SE 94 • 4 portes • Tout équipé



Photos à titre indicatif seulement.

Buick Regal Custom 94 • Moteur 3.8L • 4 portes • Tout équipé



*Véhicules complètement équipés :

Transport et préparation inclus
Marquage anti-vol «SHERLOCK»
Gardes-boue

RONDEAU

PONTIAC - BUICK - CADILLAC - GMC Liée

180, RUE MOREAU, SAINT-LUC

359-9990 • 856-7700

Smereka a rencontré les riverains

La gestion de l'aéroport confiée au Conseil économique

La gestion de l'aéroport de Saint-Jean sera confiée au Conseil économique du Haut-Richelieu. La ville attribuera au Conseil économique une enveloppe de \$20.000 pour lui permettre de payer les frais d'expertise.

marc-o. TRÉPANIÉ

Le maire de Saint-Jean, Myroslaw Smereka, indique que son conseil a décidé, lors de l'étude du budget, d'accorder le mandat du développement de l'aéroport au Conseil économique.

M. Smereka fait la distinction entre la «gérance» quotidienne, qui continuera d'être effectuée par la municipalité, et la «gestion» (planification, développement, etc.) confiée au Conseil économique.

L'implication du Conseil économique s'inscrit dans la logique du développement du site aéroportuaire comme parc industriel complémentaire avec le futur techno-parc qui lui sera adjacent.

Par ailleurs, le maire de Saint-Jean a rencontré jeudi dernier à son bureau quatre représentants du Comité des riverains de l'aéroport, MM. Yves Saint-Mieux, Pierre Dupuis, Pierre Jutras et Guy Bessette.

■ Riverains de l'aéroport

Les riverains ont demandé au maire le retrait de la résolution adoptée par l'ex-conseil municipal le 6 juin 1994. La ville donnait alors le feu vert à l'implantation à l'aéroport de toutes les opérations québécoises de planeurs (vol à voile) de la Ligue des cadets de l'air du Canada.

Les riverains demandent également que soient stoppés les travaux d'aménagement d'un talus dans le Parc des bouleaux. «Il faut cesser la défiguration du Parc des bouleaux par des tas de boues qui n'auront aucune utilité», croit M. Saint-Mieux.

Précisant s'être d'abord assuré que l'objectif ultime poursuivi par les riverains n'était pas la fermeture de l'aéroport, M. Smereka s'est dit prêt à examiner toutes les avenues possibles pour améliorer la «convivialité» entre les citoyens et les activités aéroportuaires.

«Le Comité des riverains est un groupe très structuré et qui connaît bien ses dossiers», a déclaré le maire, estimant que les échanges s'étaient déroulés dans un climat très positif.

M. Smereka indique qu'il fera un compte-rendu de cette réunion aux membres du conseil municipal et les saisira de la demande d'abrogation de la résolution du 6 juin.

Il souligne d'autre part avoir eu écho que les citoyens de la région de l'aéroport de Saint-Honoré au Lac Saint-Jean, où se déroulent présentement les activités de planeurs des Cadets de l'air pendant la saison estivale, font des pressions auprès du ministère de la Défense pour empêcher la délocalisation à l'aéroport de Saint-Jean.

Les Lynx: un match juridique avec la ville!

La ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et la nouvelle administration du Club de hockey junior majeur «Les Lynx» seraient sur le point de combler le vide juridique entourant les activités de l'équipe au Colisée Isabelle-Brasseur.

marc-o. TRÉPANIÉ

Vendredi dernier, deux propriétaires «désignés» des nouveaux Lynx, les hommes d'affaires Léo-Guy Morrissette et Jacques Rémillard, ont rencontré à l'hôtel de ville le maire Myroslaw Smereka, le directeur général, Édouard Bonaldo, le directeur des Finances, Roger Coulombe et la directrice des Loisirs, Lucie Dallaire.

Les deux parties ont cherché à clarifier l'embrouillamini qui entourent leurs relations contractuelles. Quelque chose qui se situe entre l'illégalité et la tolérance, a déjà dit le maire Smereka à propos de ce qu'il est convenu d'appeler le «bail de tolérance» qui existe présentement entre les Lynx (anciens ou nouveaux, on ne sait pas lesquels) et la ville.

«La rencontre a duré une heure. Elle a porté sur la régularisation de la question légale», précise le maire Smereka qui avait deux questions à poser: Qui sont les Lynx? Quel est l'avenir des Lynx?

Les nouveaux propriétaires désignés des Lynx lui ont affirmé qu'ils veulent garder l'équipe à Saint-Jean pour les cinq prochaines années (voir autre texte dans la section sportive). Les autorités municipales ont posé deux conditions préalables à la signature d'une entente avec les nouveaux Lynx de Morrissette et Rémillard.

Premièrement, explique le maire, on leur demande de créer officiellement (légalement) la nouvelle entité «Les Lynx de Saint-Jean (1994) Inc.» comme corporation à but non lucratif.

Deuxièmement, la ville exige la liquidation (fermeture des livres) de l'ancienne corporation sans but lucratif connue comme le «Club de hockey Les Lynx de Saint-Jean».

«Ensuite, note M. Smereka, on va parler de signer une nouvelle entente. Pour l'instant, j'attends que ces conditions soient remplies. Il n'est pas question que la ville signe une entente avec quelque chose qui n'existe pas.»

Hier (mardi), le greffier de la ville, Me Jacques Jutras, attendait toujours des nouvelles du notaire des propriétaires désignés des Lynx, Me André Vaillancourt, qui doit le rencontrer pour finaliser les aspects légaux du dossier.

Saint-Jean remboursera environ \$40,000 aux candidats Jusqu'au 4 février pour produire le rapport des dépenses électorales

Les 23 candidats à la dernière élection municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu ont jusqu'au 4 février pour transmettre leur rapport de dépenses électorales et leur rapport financier.

marc-o. TRÉPANIÉ

Obligatoire selon la loi, le dépôt de ces rapports est avant tout une condition essentielle pour permettre l'émission des chèques de remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats.

Parmi les quatre candidats à la mairie (la loi s'applique aussi pour Jules Roy parce que son désistement est survenu après la clôture des mises en candidatures) et les 19 candidats aux postes de conseillers, quelque 17 candidats auront droit à un remboursement d'une partie de leurs dépenses électorales.

Pour obtenir un remboursement, un candidat doit avoir été élu ou avoir obtenu au moins 20% des votes exprimés. Le remboursement équivaut à 50% des dépenses admissibles sans excéder le montant d'un emprunt effectué dans une institution financière aux fins électorales.

■ Un coût de \$40,000

Selon un calcul sommaire, les contribuables johannais doivent s'attendre à payer une facture qui approchera les \$40,000. Les remboursements à la mairie s'élèveront à \$15,000 tandis qu'ils atteindront environ \$22,500 pour les conseillers.

Les dépenses électorales autorisées étaient de l'ordre de \$15,000 à la mairie et d'environ \$3,000 (plus de \$3,000 dans certains districts plus peuplés) pour les conseillers.

À la mairie, le nouveau maire Myroslaw Smereka et sa principale adversaire, Marie Signori-Guérin, auront droit à un remboursement de l'ordre de \$7,500. N'ayant pas obtenu 20% des voix, Claude Binette n'aura droit à aucun remboursement, tout comme Jules Roy.

Dans les districts, seuls trois candidats dans Saint-Edmond/Saint-Lucien (district 4), Germaine Régner (15,2% des votes), Jean Thouin (15,2%) et Maurice Pauzé (11,6%), et Arthur Barry (16,7%) dans NDA n'auront pas droit à un remboursement.

■ Pénalités et amendes
Le trésorier de la ville, M. Guy Labarre, rappelle que la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités prévoit des pénalités et amendes pour les candidats qui feraient défaut de produire leurs rapports à l'intérieur des délais prescrits.

Par exemple, un conseiller en défaut perdrait le droit de siéger. Toute personne omettant de produire son rapport commet de plus une infraction punissable d'une amende de \$10 à \$50 pour chaque jour de retard.

NAUTILUS club

SPÉCIAL SOLEIL

FRAIS D'ADHÉSION à 35 \$

Rég. 140 \$

ET 2 SESSIONS DE BRONZAGE GRATUITES

RABAIS DE 105 \$

DE PLUS INFORMEZ-VOUS SUR...

Le Plan Diète et exercices avec suivi individuel personnalisé

La Danse aérobique à partir de

39 \$ pour 8 semaines

Gratuit avec abonnement annuel

Le Step Reebok à partir de

49 \$ pour 8 semaines

Gratuit avec abonnement annuel

Le Brûle-calories à

18 \$ par semaine

FAITES VITE, TOUTES LES SESSIONS DÉBUTENT BIENTÔT

Détails disponibles au centre



Payable mensuellement en chèques post-datés, par carte de crédit ou prélèvements bancaires pré-autorisés

NAUTILUS club

Saint-Jean
921, boul. du Séminaire nord
(face à l'hôpital)
359-4838

Île Sainte-Thérèse: nouveau règlement de zonage

Le conseil municipal de Saint-Luc a adopté, le 16 janvier dernier, le nouveau règlement de zonage régissant le territoire de l'île Sainte-Thérèse.

Michel PHANEUF

Tel que l'a expliqué le responsable du Service de l'urbanisme à la ville de Saint-Luc, M. Robert Chicoine, ce règlement, qui porte le numéro 786, respecte dans la plupart des cas les zones et les subdivisions déjà existantes.

Les changements les plus significatifs concernent la superficie minimum des terrains qui, en raison du futur réseau d'égouts et d'aqueduc, passera de 3,000 mètres carrés à 630 mètres carrés (21 mètres

par 30 mètres) en moyenne.

Le nouveau règlement cherchant autant que possible à respecter l'uniformité de chaque secteur, les exigences quant aux dimensions des terrains peuvent cependant varier, a indiqué M. Chicoine en réponse à une question d'un citoyen: par exemple, dans les secteurs qui comptent déjà des terrains plus grands que la moyenne, les dimensions prescrites seront elles aussi plus grandes.

■ Zones boisées et commerciales

Les terrains de formes inhabituelles bénéficieront pour leur part d'un droit acquis, tandis que les secteurs boisés seront,

eux, assujettis à des Plans d'aménagement d'ensemble (PAE) visant à préserver autant que possible leur caractère boisé. Entre autres, les terrains seront divisés selon des dimensions plus grandes et tous les fils électriques devront être enfouis. De plus, les plans de toute construction prévue dans ces secteurs devront être approuvés par la municipalité.

Les quelques zones commerciales que compte l'île demeureront quant à elles inchangées, à l'exception de celle située entre les rues Waegener et Gérard Brunet sur le boulevard Baillargeon, laquelle a été réduite de façon à concentrer davantage l'activité commerciale.

Enfin, dans tous les secteurs résidentiels, la maison unifamiliale isolée sera le seul type de construction autorisé.

Technique Nadeau

Initiation à la détente



Nicole Boudreau, infirmière et prof. affiliée

Début des cours: 23 janvier

348-8314

177506-033 m

NOUVELLE MARCHANDISE CHAQUE SEMAINE - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT

ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN

DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT

ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

NOUVELLE MARCHANDISE CHAQUE SEMAINE - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -

MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER -

PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS -

FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES - ARTICLES DÉPARÉILLÉS -

PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER - MARCHANDISES DISCONTINUÉES -

ARTICLES DÉPARÉILLÉS - PRODUITS LÉGÈREMENT ENDOMMAGÉS - FIN DE SÉRIE - ÉCHANTILLONS DE PLANCHER - SURPLUS DU MANUFACTURIER -



LIQUIDATION

MANUFACTURIÈRE

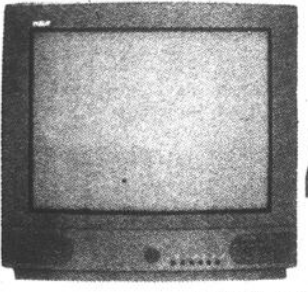


Transforme encore le divertissement



TÉLÉVISEUR 20"

avec télécommande



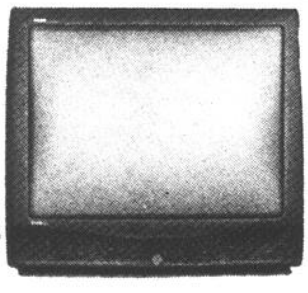
449\$ Toutes Taxes Comprises

PAS UN SOU DE PLUS!

Quantité limitée

TÉLÉVISEUR 27"

avec télécommande



749\$ Toutes Taxes Comprises

PAS UN SOU DE PLUS!

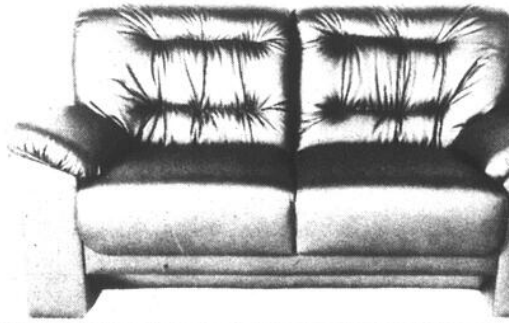
CAUSEUSES «SOFT TOUCH» NOIRES

2/599\$

Toutes Taxes Comprises

PAS UN SOU DE PLUS!

Quantité limitée



* Les photos peuvent différer de la réalité.

MAISON

ETHER

CENTRE DE LIQUIDATION

Voisin du Palais de la Rénovation



845, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu

346-6129 / 1-800-663-6129 (voisin du Mini-golf)

• Meubles • Appareils électroménagers et électroniques

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

A-13

Le Hir annonce une subvention de \$1,5 million

Saint-Athanase aura enfin un réseau d'égouts et d'aqueduc

Saint-Athanase sera enfin au même diapason que toutes les municipalités de semblable envergure en Amérique du Nord. En recevant les subventions qu'elles attendaient depuis plusieurs années, les autorités municipales pourront donner le feu vert aux travaux reliés à l'implantation d'un réseau d'égouts et d'aqueduc à Saint-Athanase.

Vendredi dernier, Richard Le Hir, député d'Iberville et

yves MALLETTE

ministre délégué à la Restructuration au cabinet Parizeau, a annoncé que le gouvernement du Québec octroyait une subvention de \$1,5 million à Saint-Athanase en vertu du programme d'aide financière aux infrastructures d'aqueduc et d'égout (AIDA).

À cette subvention, il faut additionner la somme de \$735.000 obtenue grâce au programme Canada-Québec pour la construction d'infrastructures municipales. Le montant total des subventions s'élève donc à quelque \$2,2 millions pour le réseau d'égout et d'aqueduc, dont la construction nécessitera des dépenses totales d'environ \$5,5 millions. Autrement dit, grâce à ces subventions, les résidents de Saint-Athanase auront à payer environ une fois et demie moins cher.

■ Tuyau principal

Pour que toutes les données soient réunies, il ne reste maintenant qu'à confirmer le montant précis de la subvention à laquelle a droit Saint-Athanase dans le cadre du programme d'assainissement

des eaux pour la construction du tuyau collecteur qui longeait la Richelieu du nord au sud de Saint-Athanase.

Mais il ne s'agirait là que d'une formalité et les autorités municipales devraient élaborer les règlements d'emprunt et préparer des demandes de soumissions dès la prochaine assemblée publique du conseil municipal. Selon le maire Armand Bessette, les travaux pourraient commencer dès le printemps prochain. Certains secteurs de la municipalité pourraient même être desservis l'été prochain.

Notons au passage que les subventions annoncées la semaine dernière seront consacrées au «spaghetti», c'est-à-dire toutes les conduites qui partiront des résidences et qui se rendront à la conduite principale. En ce qui concerne la partie du programme AIDA, il y a certaines restrictions. La subvention n'est valable en effet que pour les maisons construites avant 1982. Mais la subvention obtenue via le programme Canada-Québec ne comporte aucune restriction du genre.

Présents à la conférence de presse, tous les membres du conseil municipal se réjouissaient de la nouvelle. «Il y a

plusieurs choses qui vont enfin débloquer, soutenait le maire Armand Bessette. Plusieurs entrepreneurs n'attendaient que cette nouvelle avant de lancer leurs projets. Maintenant que Québec nous a donné la subvention, il faut prévoir un développement domiciliaire important à Saint-Athanase au cours des prochaines années».

Pour sa part, le conseiller Gaétan Gagnon n'a pu s'empêcher de mettre en relief son intervention du 11 octobre lors d'une assemblée du conseil municipal. M. Gagnon avait alors proposé de redonner la totalité du mandat à la firme Enviraqua. «La proposition a été adoptée grâce au vote de Daniel Bonneau qui avait fait pencher la balance de notre côté. Même si le maire n'était pas d'accord, il n'a pas pu s'opposer. C'est à partir de ce moment-là que les choses ont commencé à débloquer», rappelle M. Gagnon.

Normand Grégoire, de la firme Enviraqua, admettait pour sa part que des questions d'ordre politique ont fait traîner le dossier. Une des facettes du mandat de la firme Enviraqua était de faire débloquer les subventions. «Personnellement, je suis associé depuis longtemps au Parti québécois et je suis certain que ça n'a pas aidé. Mais après l'élection, du gouvernement Parizeau, les choses ont débloqué très rapidement. Il faut dire que Richard Le Hir et Fernand Daignault,



Tous les membres du conseil municipal de Saint-Athanase se sont rendus au bureau du député Richard Le Hir pour entendre la bonne nouvelle. (Photo Jacques PAUL)

son attaché politique, ont fait un travail colossal pour faire avancer les choses».

■ Le Hir

Richard Le Hir aussi a payé la traite à l'ancien gouvernement libéral, mais sous un angle différent: «Le dossier relatif à l'établissement d'un réseau d'égouts et d'aqueduc à Saint-Athanase s'éternisait depuis neuf ans sous l'ancien gouvernement. Il a pu être mené à terme en quatre mois sous le gouvernement du Parti québécois. Voilà comment on peut agir lorsqu'on a à coeur le bien-être de ses citoyens», a dit M. Le Hir.

En entrevue, le député d'Iberville a accusé l'ancien gouvernement libéral d'avoir volontairement retardé la pro-

gression de ce dossier afin de forcer la main aux élus de Saint-Athanase pour qu'ils regardent la possibilité de fusion avec Iberville: «C'est inconcevable d'utiliser une question aussi vitale que l'eau potable et les égouts com-

me un instrument de chantage pour forcer une municipalité à se fusionner».

Richard Le Hir a cependant précisé que ça ne veut pas dire qu'il faudrait mettre en veilleuse la possibilité de demander au

moins une étude de faisabilité de fusion avec Iberville. Selon le député, les élus des deux municipalités devront se pencher sérieusement sur cette question dans les mois qui viennent.

Saint-Athanase est

la seule municipalité du Québec ayant une population de quelque 7.500 habitants à ne pas avoir de services d'égouts et d'aqueduc. Il semblerait même que c'est la seule ou une des seules en Amérique du Nord...

BATTERIES ROZON INC.

(depuis 1964)

Gamme complète de batteries neuves
Service - installation - garantie

SUPER SPÉCIAL
Batterie neuve 1re qualité pour véhicules GM, Chrysler et importés
DT2670, 600 CCA, 750 AMP. CA
59⁹⁵\$

DT 34-78, 650 CCA, 800 AMP. CA
69⁹⁵\$

Luc Rozon

Paul Rozon

Alain Blanchard

J.-P. Henly

Éric Courcy

Martin Dageurre

Claude Charbonneau

Daniel Langlois

Gilles Dufresne

Julie Blanchard

Gyslain Raby

228, RUE JEAN-TALON, SAINT-LUC **348-2370**

BRAVO BRAVO BRAVO BRAVO BRAVO

Le Permanent

Le Permanent Saint-Jean enr. Courtier
Courtier Immobilier agréé

MARIO RAYMOND
agent affilié

«Le Permanent St-Jean est fier de souligner les performances de leur agent MARIO RAYMOND.

- MEILLEUR VENDEUR POUR DÉCEMBRE 1994
- ET IL ATTEINT LE PRESTIGIEUX CLUB DES «GRANDS MAÎTRES VENDEURS» POUR UNE NEUVIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE.

Bravo à Mario Raymond
Pour vendre ou acheter une propriété appeler un gagnant Mario Raymond.

347-7766

Échangeur à Iberville

Le Comité du parc industriel rencontrera Richard Le Hir

Un comité a été formé à Iberville pour relancer le dossier des voies d'accès entre l'autoroute 35 et le parc industriel. Ce comité rencontrera le député provincial local, M. Richard Le Hir, lundi prochain, pour lui rappeler ses promesses de la dernière campagne et l'inciter à y aller de tout son poids en faveur d'un règlement rapide au ministère des Transports.

Le nouveau Comité du parc industriel Iberville, qui compte pour le moment huit membres, s'est réuni pour la première fois le mardi 10 janvier. Trois représentants d'industries ont accepté d'y siéger: M. Daniel Boivert, vice-président aux opérations chez Thomas and Betts, M. Robert Gorham, directeur général chez Hercules, ainsi que M. Guy Doucet, président des Matériaux Coupal.

Se sont joints à eux: le directeur général du Conseil économique du Haut-Richelieu, et responsable du dossier, M. Gerald Brassard, le maire d'Iberville, M. Luc Gauthier, le conseiller Marcel Chouinard, le directeur général de la ville, M. Jean-Marc Lalande, ainsi qu'une agente de développement du Conseil économique, Mme Marie-Claude Provost. Il est également envisagé qu'un ou plusieurs représentants de transport ayant affaires dans le parc industriel s'ajoutent au groupe.

Une vieille idée C'est depuis l'abandon, en 1987, du projet de route et de pont passant, de Saint-Jean et Iberville, dans l'axe Frontenac-Dufresne que la question des voies d'accès au parc industriel a été relancée. Depuis, la ville a maintenu une correspondance assidue auprès du ministère des Transports. Cela a duré jusqu'à ce que le précédent ministre, Gaston Blackburn, se déclare, dans une lettre datée du 11 mai dernier, en faveur de l'aménagement d'un échangeur partiel au-dessus de l'autoroute 35.

Une vieille idée

Les coûts de construction de la structure, qui serait du même type que celui de la rue Pierre-Caisse à Saint-Jean, avaient été évalués, à ce moment-là, à \$2.500.000. Les experts du ministère évaluaient alors que cet investissement s'avèrerait plus rentable et plus efficace que la simple installation de feux de



M. Marcel Chouinard.

circulation, que proposait la ville, et qui représenterait, selon eux, avec ses aménagements routiers, une facture de \$1.350.000.

Selon le maire Gauthier, les difficultés d'accès au parc constituent un handicap suffisant pour décourager des entreprises qui, autrement, auraient été prêtes à s'installer dans la région. Le conseiller Marcel Chouinard révèle que les neuf entreprises présentement établies dans le parc, et qui emploient au-delà de 567 personnes, y génèrent déjà la circulation d'au moins 395 camions à toutes les semaines: alors que de l'autre côté de l'autoroute, chez Matériaux Coupal, au-delà de 100 camions viennent faire un aller-retour à toutes les semaines.

■ Création de 200 emplois

À la ville, on ajoute que cette dernière compagnie n'attendrait que l'aménagement de meilleures voies d'accès à la 35 pour mettre de l'avant un projet qui créerait

200 nouveaux emplois.

En plus de permettre le développement des industries, ces changements réduiront le trafic lourd dans certaines rues résidentielles et amélioreront l'accès à certains commerces, comme le Carrefour Laplante. Le conseiller Marcel Chouinard a bon espoir que le projet, qui a reçu l'appui de la MRC et de la Chambre de commerce, sera accepté par le ministère et se réalisera au cours de l'année 1996.

La ville passe de la banque CIBC à la Caisse populaire

Iberville change de banque

La ville d'Iberville devrait transférer, sous peu, l'ensemble de ses comptes et pouvoirs d'emprunts de la banque CIBC à la Caisse populaire d'Iberville. Cette dernière s'est avérée la meilleure candidate parmi les trois institutions bancaires à avoir déposé une soumission en septembre dernier.

La Caisse populaire s'est démarquée des banques CIBC et Na-

tionale, particulièrement au chapitre des intérêts versés pour les dépôts ainsi que des frais perçus sur les opérations. En plus du budget annuel, qui s'élève à \$7,5 millions, l'institution bancaire de la ville se voit confier, entre autres, l'administra-

tion des règlements d'emprunts. Ainsi, lors de sa première assemblée de l'année, lundi, le conseil municipal a autorisé le transfert de la banque CIBC à la Caisse populaire non seulement des comptes de la ville mais également des \$6.873.660 en pouvoirs d'emprunts.


Toutefois, d'ici à

ce que le transfert soit entériné par le ministère des Affaires municipales, le conseil a permis à la ville, par résolution, d'effectuer un emprunt temporaire de plus de \$600.000 soit à la CIBC, soit à la Caisse populaire. Cet emprunt permettra d'honorer les engagements financiers et salariaux en ce début d'année, en attendant l'entrée des premières taxes.


Lors de la même assemblée, les membres du conseil ont normalisé le cas de

deux règlements d'emprunt dont seulement une partie des sommes autorisées par le gouvernement avait été nécessaire. Le premier règlement, qui s'élevait à \$40.000 et dont seulement \$12.500 ont été utilisés, concernait des travaux sur la 4^e avenue et le boulevard d'Iberville. Le second règlement, qui visait des travaux de pavage en 1992, était de \$385.000 dont \$378.100 ont été dépensés. En tout, c'est \$34.400 d'emprunts autorisés qui n'ont pas été nécessaires et ont été rayés.

Pour une voiture d'occasion A-1, je vous attend en face des Halles

ST-JEAN 

Guy Bellavance
Représentant



Tel.: (514) 359-8444
Mil.: (514) 856-7844
Fax: (514) 359-8442

166, boul. St-Joseph
St-Jean-sur-Richelieu (Qc) J3B 1W7

CARNET
ÉCONOMISEZ!
RECHERCHER
LES COUPONS-RABAIS
DANS LES QUOTIDIENS
LIVRÉS À LA MAISON
\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

La super fraîcheur

VITAMINES SANTÉ

Plus POUR VOTRE ARGENT

Plus DE QUALITÉ ET FRAÎCHEUR

Plus DE SERVICE ET PLUS DE 20 SPÉCIAUX

CAROTTES pr. Québec no 1 Paquet 2 lb	POIRES «BOSC» pr. E. U. no 1 Gr. 135
69¢	79¢
ÉPINARDS FRAIS pr. E. U. no 1	MANDARINES «ROYALS» pr. E. U. no 1 Gr. 135
89¢	89¢
ECHALOTES pr. E. U. no 1	AVOCATS «HASS» pr. Mexique no 1
2/99¢	2/99¢
FEVES GERMÉES (chop suley) pr. Québec no 1	KIWIS pr. E. U. no 1 Gr. 42
49¢	6/99¢
CHARCUTERIE	FROMAGERIE
JAMBON CUIT «LAFLEUR» extra-maigre	CAMBOZOLA pr. Allemagne
1,99\$	11,99\$ LB
JAMBON FUMÉ «BRETAGNE» (campagne ou forêt noire)	SAINT-PAULIN ET DAMAFRO pr. Canada
3,79\$ LB	5,99\$ LB
BOLOGNE «LAFLEUR» (ordinaire ou cîré)	ÉPICERIE
1,59\$ LB	BRIE ET CAMBERT «DANESBORG» 125 g
CRETONS FRANÇAIS «BRETAGNE» (ail ou fines herbes)	MINI BABY BEL Format 110g
3,79\$ LB	2,39\$ CH. 2,79\$ CH.

LAITUES «ICEBERG»
pr. Californie no 1
2/99¢

POMMES «MCINTOSH»
pr. Québec no 1
Paquet 3 lb
99¢

POMMES DE TERRE
pr. Québec no 1
Sac 10 lb
1,48\$

PAMPLEMOUSSES
ROSES «INDIAN RIVER»
pr. Floride no 1
Gr. 56
5/99¢

Spéciaux en vigueur du mardi 17 au dimanche 22 janvier 1995

FRUITS ET LÉGUMES RACINE

773, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu 346-2440
950, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-8834

HORAIRE
Lundi, mardi, mercredi et dimanche: 9 h à 19 h
Jeudi et vendredi: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 18 h

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

Le coq a-t-il déjà chanté trois fois?

Ceux qui suivent depuis onze mois la saga du Collège militaire de Saint-Jean sentent bien que la fin est proche même s'ils ne veulent pas perdre espoir tout-à-fait. En effet quelques remous de coulisses agitent encore les rideaux de la scène, avec les négociations de la dernière heure entreprises par le Conseil Économique et Robert Blanchard.



Quand, dans un mois, les sombres rumeurs qui agitent le pays sur le prochain budget du gouvernement Chrétien se seront concrétisées, cela rappellera aux Johannais le coup de masse inattendu de la fermeture du CMR. Il y aura déjà un an que le coq a chanté pour la première fois. Que le gouvernement Chrétien a renié Saint-Jean, la langue française dans les Forces armées canadiennes et la quote-part des Québécois dans les dépenses militaires canadiennes.

Redisons deux choses essentielles. Il n'est pas illégitime pour Ottawa d'avoir voulu diminuer le nombre de ses collèges militaires, et ainsi ses dépenses au moment où il réduit la taille de son armée. Cependant ce gouvernement ment aux Québécois lorsqu'il tente de leur faire croire qu'il peut préserver la place de leur langue dans l'armée en formant ses officiers à Kingston. Le seul véritable collège militaire bilingue au Canada était

celui de Saint-Jean.

Deuxièmement, le gouvernement Chrétien s'est fourré un doigt dans l'oeil en diminuant massivement les activités et les emplois à la Base de Saint-Jean, la plus moderne et la plus fonctionnelle de son armée. A l'encontre de toute logique budgétaire, il a choisi de maintenir des taudis de l'armée en territoire anglophone et de couper dans ses installations les plus modernes, celles de Saint-Jean, dont le seul malheur connu est d'être en territoire québécois.

Vint ensuite l'été et l'annonce que finalement Québec et Ottawa en sont venus à une entente pour la démilitarisation progressive du Collège militaire et sa transformation en institution universitaire sur la base de ce qui allait devenir le rapport Parent. Mais tous ignoraient encore à cette époque que le coq s'apprêtait à chanter à nouveau.

Le défaut de cette entente, on le sait aujourd'hui, est d'avoir été conclue par un gouvernement libéral qui n'est plus aux commandes de l'Etat et qui a commis l'imparadonnable oubli de la ratifier officiellement en août avant de s'en aller. A moins qu'Ottawa y soit pour quelque chose, ce qui n'aurait rien d'étonnant. Et sans qu'on le sache alors, le coq chantait-il déjà pour la deuxième fois?

Puis arrivent au pouvoir les triomphateurs péquistes à qui la victoire électorale avait donné le goût d'autres victoires, en particulier contre le méchant gouvernement fédéral. Fiers d'eux comme toujours, avec leurs gros sabots de l'indépendance simpliste, ils jettent le projet d'entente à la poubelle et demandent bien naïvement que le Collège militaire reste le Collège militaire parce qu'ils en auront besoin pour leur future armée québécoise.

Pour mettre le feu aux poudres, on ne pouvait imaginer meilleur scénario. Ça tient de la bande dessinée d'autant plus qu'on n'aurait pas imaginé que le Parti québécois et le député Roger Paquin piétineraient aussi facilement leur propre programme électoral qui prévoyait la transformation du CMR en «uni-

versité de la Montérégie».

Mais la pièce n'était pas finie et personne, encore une fois, n'avait prévu l'entrée en scène du fantôme de l'Opéra, le nouvellement élu maire Miroslav Smereka. Il s'est mis à faire activement la navette entre les deux capitales hostiles. Chacune ne voulant pas porter l'odieux de la mauvaise foi, elles se sont laissées entraîner comme par magie dans une nouvelle entente annoncée en grandes pompes à travers le pays.

À peine quelques heures plus tard, Madame la ministre péquiste Louise Beaudoin non seulement souriait, mais triomphait. C'est le réveil brutal du ministre Marcel Massé qui constate peut-être soudainement qu'il vient de conclure une entente contre nature avec un gouvernement hostile. Il ne trouve rien de mieux pour renier sa parole que les états d'âme de son adversaire, ce qui est quand même fort mince de la part d'un homme dont on attend une certaine hauteur intellectuelle. Mais une chose est sûre, à ce moment-là, le coq a chanté encore une fois.

Ce que tout le monde se demande, c'est s'il a déjà réellement chanté trois fois, signifiant que la trahison est définitivement consommée.

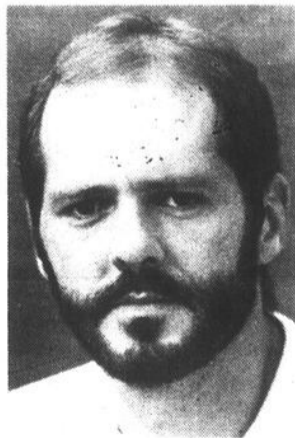
Pour sauver le Collège militaire de la fermeture pure et simple, il faudrait que Québec et Ottawa se mettent à table avec un minimum d'ouverture d'esprit qui semble faire défaut autant d'un côté comme de l'autre. On veut bien laisser les émissaires locaux s'activer et faire la navette pour sauver la face mais il apparaît de plus en plus évident qu'aucun des deux gouvernements ne souhaite véritablement une entente.

Le CMR s'apprête à brûler sur le bûcher de la partisanerie politique et c'est Saint-Jean qui en souffre déjà. Il faut continuer de soutenir les émissaires qui font encore la navette dans l'espoir que le miracle se produise. Mais comme disait l'émissaire grec à son général: «ils ont pris la ville, l'espoir est mauvais».

Renel Bouchard

Aucun remède miracle!

Il est toujours plus facile d'aborder un problème de la vie après l'avoir vécu. Si vous n'avez pas côtoyé la mort de près par exemple, vous ne pouvez pas en ressentir pleinement tous ses effets. La mort d'un enfant est la pire souffrance qu'il y ait sur terre. C'est écrit dans les livres. Ceux qui vivent pareil drame s'en remettent d'ailleurs difficilement.



Au palmarès des souffrances suivent la mort d'un proche et un divorce. Oui, un divorce.

Ceux qui en font l'expérience cherchent d'abord la recette miracle pour soigner le plus rapidement possible les souffrances de ces instants de vie pas nécessairement faciles à vivre. Malheureusement, une telle re-

cette n'existe pas. Il faut d'abord accepter la situation, vivre pleinement ce deuil, en tirer des conclusions et se dire que la vie n'est pas finie pour autant.

Facile à dire, mais combien difficile à appliquer. Pas facile de faire le vide, de se raisonner et de se rebâtir une confiance. Et il y a ces hauts et ces bas qu'il faut apprendre à bien gérer pour ne pas souffrir davantage. On ne s'aime plus, on a peur. Peur de quoi au juste? Peur du lendemain, peur de vivre seul le reste de ses jours, peur d'avoir peur!

Tout cela, heureusement, n'est qu'illusion pour quiconque veut se prendre en main et cesser de vivre dans le passé. Facile à dire, mais combien difficile à appliquer. Aussi bien vous le dire: il n'y a pas d'autres issues.

Il faut apprendre à vivre au jour le jour tout en pensant à plus long terme pour ce qui est des résultats. Au besoin, il ne faut pas avoir peur de réclamer de l'aide pour traverser sereinement ces durs moments.

Et dites-vous bien que ce mal de société frappe à une vitesse folle. On se sépare dans une proportion de 50% il y a à peine quatre ans, aujourd'hui cette statistique oscille aux alentours de 60%. Des dizaines et des dizaines de familles écorchées défilent au palais de justice de Saint-Jean chaque semaine. Vous n'êtes donc pas seul à vivre une telle rupture. Mince consolation, dites-vous,

mais c'est là une bien triste réalité.

Non, ce n'est pas facile à vivre. Chez les adolescents, plusieurs décident d'en finir, tant leur situation semble insurmontable. C'est une grave erreur. Tout le monde se remet d'une peine d'amour. Tout le monde rencontre à nouveau quelqu'un sur son chemin, souvent lorsqu'on s'y attend le moins. Suffit d'être patient et d'être prêt à mieux vivre cette nouvelle relation.

Foutaise que tout ça! Malheureusement non. Un bon matin, lorsque vous en aurez assez de souffrir et de revoir dans votre tête des images qui appartiennent au passé, vous ferez comme bien d'autres qui ont fini par se botter le derrière pour vivre à nouveau. Oui, vivre!

Pensez simplement à ceux qui souffrent d'une maladie incurable et qui s'accrochent à la vie. Ils n'ont pas votre chance et pourtant...

C'est dans la tête que tout se passe. Sommeille en chacun d'entre nous une force cachée qui n'attend qu'un signal de votre part pour se mettre en action. A vous d'agir. N'attendez surtout pas que les autres agissent à votre place. Vous pourriez attendre longtemps et vivre à nouveau de grandes déceptions.

Gilles Lévesque

Réflexion sur la vie!



J'ai enfin digéré la lettre que le docteur J. Raphaël Boutin faisait parvenir aux journaux il y a quelques semaines, juste avant de se donner la mort. Ce long délai m'a permis d'analyser cette lettre ligne par ligne, paragraphe par paragraphe et permettez-moi d'écrire que je n'ai jamais lu un texte qui, en si peu de mots, constitue une véritable leçon de philosophie sur la qualité de la vie, non seulement physique mais spirituelle.

Pour ceux et celles qui n'auraient pas lu cette lettre intitulée «Pourquoi ne pas vivre sa mort!» je tenterai ici d'en faire un résumé succinct. Âgé de 83 ans, le docteur Boutin de par sa formation a su détecter les premiers signes de la vieillesse et de la déchéance physique. Sa mémoire n'était plus ce qu'elle était, sa vision baissait et il prévoyait le jour où on lui retirerait son permis de conduire. De plus, il ressentait les signes avant-coureurs d'un accident cérébro-vasculaire et devant la déchéance éventuelle de ce corps qui était le sien, il a décidé, en pleine possession de ses facultés, de mettre un terme à ses jours.

L'acte pourrait paraître banal s'il avait été commis dans un moment de désespoir comme cela se produit souvent. Mais le geste du docteur Boutin a été mesuré, réfléchi, pesé. Il écrit: «Durant toute mon existence j'ai été comblé; dans mon enfance j'ai baigné dans l'amour; mes rêves de jeunesse je les ai réalisés; ma carrière professionnelle je crois l'avoir réussie; ma retraite fut heureuse au-delà de mes espérances. En un mot, ma qualité de vie fut telle que je ne puis me résoudre à la voir se détériorer jour après jour.»

Et nous tous, grisés par les ambitions, les espoirs, l'alcool ou les psychotropes oublions que chaque heure qui passe nous rapproche inexorablement de ce jour où la déchéance physique sera notre lot. Pire encore, nous dénions collectivement cette réalité en la masquant avec des mots hypocrites comme si cela pouvait la faire disparaître. La vieillesse, ce n'est plus la vieillesse; c'est l'âge d'or, le bel âge ou tout autre qualificatif qu'un cerveau ingénieux pourra inventer pour camoufler la réalité. Les vieux, ce ne sont plus des vieux mais des personnes âgées, des aînés et tout ce que la sémantique rendra disponible; mais pendant ce temps, les jours, les mois, les années s'écoulent!

En somme, nous serons presque tous vieux un jour. L'action préventive, la perte des mauvaises habitudes de vie, les progrès rapides de la médecine, de la chirurgie, de la pharmacologie font que nos chances sont de plus en plus fortes que nous devenions des vieillards au cours du prochain siècle. Et c'est là que la question du docteur Boutin retrouvera toute sa pertinence: «Pourquoi ne pas vivre sa mort?»

Le général de Gaulle disait que la vieillesse, c'est un naufrage. Et comme c'est le cas pour les navires, il y a des humains qui coulent plus vite que d'autres. Or, face à cette déchéance en devenir, pouvons-nous considérer l'euthanasie comme un moyen de préserver la dignité humaine? «Quand il s'agit d'euthanasie» écrivait le docteur Boutin «on parle trop souvent de religion et de loi, alors qu'on devrait plutôt parler d'amour et de compassion; on n'a pas le droit d'imposer sa morale ou sa religion à qui que ce soit.»

Évidemment, le futur ne sera pas identique pour chacun de nous; il y aura des vieillesse heureuses et des vieillesse misérables. La vieillesse heureuse n'a pas besoin d'euthanasie; mais l'autre, la vieillesse misérable? Le docteur Boutin qui fut directeur médical de l'hôpital Notre-Dame de Montréal pendant 36 ans en savait long sur la question. Il écrivait: «En attendant le changement des mentalités, tant sur le plan religieux que juridique, des centaines de malades incurables, qui ne demandent qu'à mourir parce qu'ils n'en peuvent plus de vivre, sont maintenus en vie, pendant des mois et parfois même des années, dans des lits d'hôpitaux dont d'autres malades, curables ceux-là, auraient tant besoin.»

Le vrai problème est le suivant: doit-on donner aux individus le droit de mettre un terme à leurs jours lorsque la déchéance physique ne permet plus d'espérer une qualité de vie convenable? Le docteur Boutin avait les connaissances et les moyens nécessaires pour prévenir sa déchéance à venir. Mais ce n'est pas le cas pour tellement d'autres qui devront continuer à vivre une vie, parfois végétative, faute de moyens d'y mettre un terme. Notre société, dans ce cas, devrait-elle permettre le suicide assisté pour les personnes qui le désirent?

Personnellement je crois que oui même si je ne possède pas le courage de le faire présentement, ma qualité de vie actuelle m'enlevant toute intention en ce sens. Mais j'ai atteint l'âge où j'ai vu «des forts, des puissants, des superbes plier l'échine» devant le poids des années et de la magnificence passée il ne reste qu'un corps incapable de se suffire à lui-même. Comme je suis cette même roaute, il est probable que j'arriverai à ce point moi aussi et sans être sûr de ne jamais avoir recours au procédé euthanasique, j'aimerais bien qu'il soit disponible au cas où ma vie ne vaudrait plus la peine d'être vécue!

Gilles Jourdain

Devrait-on être plus sévère envers les fumeurs?



«Non pas nécessairement. Je ne suis pas un fumeur, mais je pense que l'on est assez strict à l'endroit de ceux qui fument. Les lois sont beaucoup plus sévères qu'elles étaient.»

Gaston Cormier
Saint-Jean



«Moi je suis une fumeuse, mais je respecte les autres. Au travail je ne fume pas et c'est un peu vrai que dans les endroits publics, les sections pour non-fumeurs ne sont pas toujours respectées. Cuf79a peut en choquer plusieurs.»

Claudia Lamarre
Saint-Jean



«Je suis une fumeuse et à mon avis, on doit prendre les mesures qui s'imposent pour ne pas incommoder les non-fumeurs. Pour l'instant, c'est bien assez sévère.»

Angela Genest
Saint-Jean



«Oui, car ce n'est pas assez sévère. Allez faire un tour à Toronto, vous allez voir que c'est pas strict ici comparativement à là-bas. Les amendes sont élevées et on ne fume pas où l'on veut.»

Daniel Dulude
Saint-Jean



«Non, car c'est déjà assez sévère comme ça. Les lois sont bien appliquées un peu partout, surtout dans les endroits publics.»

Lyonette Brault
Saint-Jean



«Oui surtout dans les endroits publics. On devrait interdire aux gens de fumer partout et imposer des amendes beaucoup plus sévères. C'est presque ridicule de parler d'amendes car elles sont très rarement appliquées aux fumeurs fautifs.»

Nathalie Laliberté
Saint-Jean

Et vogue la facturation négative



La facturation négative n'est pas un phénomène nouveau puisqu'on a commencé à se servir de cette technique de facturation au début des années 20. Cette façon de procéder prend cependant de plus en plus d'ampleur. Au Québec, elle se montre le bout du nez, pour ne pas dire qu'elle se répand comme une traînée de poudre. Toutefois, elle est réputée être illégale!

En quoi consiste-t-elle? À facturer un service ou un bien jusqu'à ce que le client spécifie qu'il n'en veut pas ou n'en veut plus. Les plus vieux se souviennent sûrement de leur abonnement à un club du livre. Vous receviez un livre par mois avec la facture, jusqu'à ce que vous renvoyiez le livre en affirmant ne pas le vouloir.

Encore plus récemment par exemple, la compagnie Cantel avertissait ses abonnés qu'elle mettait à leur disposition un nouveau service de boîte vocale. Pendant deux mois, vous pouviez vous prévaloir gratuitement de ce service. Puis au troisième mois, on commençait à vous le facturer sur votre compte mensuel que vous l'avez

demandé ou non. Il vous fallait téléphoner à cette compagnie pour les informer que vous ne désiriez pas ce service afin qu'il ne vous soit plus chargé.

Le problème avec ce type de facture c'est qu'il vous faut surveiller de près votre comptabilité, car autrement vous pouvez payer des frais pour des services ou des biens que vous n'avez jamais eu l'intention de vous procurer.

Cette façon de procéder n'est pas nécessairement négative. Vous retrouvez cette forme de facturation de façon courante dans les entreprises bancaires. Cependant, ces entreprises demandent votre consentement avant de commencer le service et non après. Vous savez exactement ce pourquoi vous donnez votre consentement, voilà toute la différence!

Ainsi, par exemple, vous acquiescez de remettre un montant fixe à tous les mois pour qu'il soit investi dans votre REER. Vous donnez votre consentement à l'avance, et au fil des mois, les sommes pré-définies sont automatiquement prélevées de votre compte et transférées à votre REER. C'est le même système qu'emploient les compagnies d'assurances. Elles renouvellent vos polices d'assurances automatiquement à moins que vous terminiez volontairement votre contrat.

Dans ces cas, les droits du consommateur sont respectés. Cependant, des formes plus pernicieuses de procéder existent et elles se produisent comme une pratique de marketing aggres-

sive. Ce n'est pas pour rien que les consommateurs de la Colombie-Britannique se sont rebellés contre la compagnie de câble Rogers. Lorsque l'on opte pour un type de service et que celui-ci est modifié unilatéralement en cours de route, le consommateur a l'impression de s'être fait rouler. Pourtant, toutes les modifications que cette compagnie proposait se faisaient dans la légalité.

Présentement, le bombardement de propositions au marketing aguicheur et pressant vient de compagnies qui lancent leurs produits ou services du sud de notre frontière. J'en ai une sous les yeux, rédigée exclusivement en langue anglaise et qui propose de m'abonner à un club de livre de Pennsylvanie, dans laquelle il est écrit: «si vous désirez une «Selection», ne faites rien. Elle vient automatiquement!» J'en ai une autre, cette fois une publication mensuelle d'affaires où l'on fait valoir ceci: «Voici comment vous pouvez souscrire sans coût et obligation à court terme.»

Parce que présentement la sollicitation se fait en langue anglaise, le problème demeure secondaire au Québec. Mais je crois tout de même qu'il nous faut garder l'oeil ouvert et référer ce qui nous semble des abus aux organismes chargés de la protection du consommateur. Pourquoi des compagnies situées hors du Québec ne se subordonneraient-elles pas à notre réglementation?

Maryse Racicot-Gagnon

Si nous faisons preuve d'un peu plus de tolérance...

M. le directeur,

L'organisation des Nations Unies a choisies 1995 pour l'année Internationale de la Tolérance. Ce concept est vieux comme le monde. Selon le Petit Robert la tolérance est le « respect de la liberté d'autrui, de ses manières de penser et de vivre, et particulièrement de ses opinions religieuses, philosophiques, politiques... »

Pour ma part, la tolérance est seulement une étape que nous devons traverser pour arriver à accepter l'autre tel qu'il est, dans de multiples occasions la tolérance est hypocrite, indifférente, offensante et méprisante. Car tolérer l'autre est se placer en état de supériorité, parfois nous tolérons une personne de race différente, de sexualité autre où vivant or norme, en marge de la société, à condition qu'il se trouve loin de nous, pas dans ma cour ou de ne pas les voir. Il y a la tolérance positive et négative.

Lorsqu'une femme battue ou un enfant maltraité tolère cette situation parce qu'il aime trop ou pour des considérations qu'ils leur sont propre, cela est une tolérance négative. Lorsque la société se ferme les yeux et les oreilles devant une telle situation, elle endosse une

tolérance négative.

Nous pouvons en 1995 réfléchir sur les causes de notre intolérance. Le manque de chaleur humaine, les frustrations, la promiscuité, l'insécurité, la solitude, l'impuissance, la répression de notre liberté, notre environnement, notre condition sociale, le mal-être, la difficulté de voir la lumière au bout du tunnel, notre impuissance à changer les choses, l'incapacité d'évacuer nos émotions. La machine sociale se dérègle non pas technologiquement mais humainement.

Lorsqu'elle accepte inconsciemment l'appauvrissement, le travail précaire, la mise hors du marché du travail de milliers de personnes, la réduction de services dans le réseau de la santé, de sacrifier la jeunesse pour sauver le régime capitaliste, de penser à l'euthanasie des personnes âgées, handicapées ou non rentable économiquement.

Lorsque nous priorisons les dépenses dans la haute technologie en refusant de plus en plus d'investir dans la personne.

Lorsque nous acceptons librement de participer à une guerre de religion pour justifier cette guerre, le conquérant la surnomme une guerre « juste ».

Lorsque nous dépensons des milliards en armement pour faire peur à d'autres peuples pour s'emparer du pétrole et d'autres richesses naturelles pour démontrer qui est le plus fort militairement, économiquement.

Lorsque nous avons de la difficulté à accepter la dissidence.

Lorsque une personne a des idées, opinions, une religion ou un mode de vie différente de la nôtre.

Lorsque nous refusons de nous tenir debout si nécessaire pour défendre nos droits, de prendre nos responsabilités et devoirs. Cela est de la tolérance passive.

Lorsque nous claironnons le Québec au Québécois, lorsque hors du Parti québécois pas d'emplois nous faisons preuve de tolérance.

Lorsque nous acceptons des pères, mères, enfants dans la misère alors qu'ils nous ont rien fait alors que nous refusons de dénoncer les vrais coupables soient les multinationales, les conquérants, les envahisseurs, les vendeurs d'armes. Lorsque nous supportons financièrement les usines de guerre prétextant que c'est pour la création d'emplois. Le temps est venu de s'interroger qui sommes-nous, pour qui nous pre-

nons-nous? Nous obéissons à quel maître? Le Québec pourrait faire preuve d'ouverture, de tolérance et d'acceptation en décrétant le Québec zone de démilitarisation.

Lorsque nous tolérons la violence physiologique, verbale et physique. Sans s'en rendre compte, nous passons de la tolérance positive à une tolérance négative et même à une tolérance passive, à une intolérance ac-

tive. La tolérance positive est celle qui a peur de la police, la loi, de la charte des droits et liberté, ou d'aller en prison mais l'intolérance active est celle qui se fait justice. L'intolérance prend racine dans le manque de confiance et respect en soi et autres. L'année vient de commencer, il ne faut pas perdre du temps. Une réflexion en profondeur s'impose, à vous d'y voir! Faisons-nous preuve

d'ouverture lorsque nous hésitons entre l'école confessionnelle ou laïque, entre l'école catholique ou neutre, ouverte à toutes les idéologies, religion ou culture.

L'année internationale pour la tolérance devrait susciter une réflexion en profondeur sur nos comportements et humeurs d'intolérance et l'intolérance commence à nos pieds. La tolérance grandit avec le savoir, la

connaissance et l'ouverture d'esprit à la culture de l'autre ce qui nous amènera à dépasser la tolérance pour passer à une étape supérieure. L'acceptation de nos différences. Apprivoiser une culture différente c'est s'enrichir individuellement et collectivement. La tolérance devrait être évolutive.

L'intolérance est de se replier sur soi-même, hors de nous point de salut.

C'est de se prendre pour le nombril du monde, c'est de se prétendre de la race supérieure, tout savoir, tout connaître, que la vie commence et se terminera avec nous. La tolérance est nécessaire à notre survie.

Je vous demande de réfléchir en attendant, merci de votre tolérance.

Pierre Cajolais, travailleur communautaire bénévole

Solde d'inventaire • Solde d'inventaire • Solde d'inventaire

Demandez le prix du patron

Plus de 100 ARTICLES À PRIX COUPÉS

TÉLÉVISIONS GRANDE RÉDUCTION
sur tous les grands écrans à tube et projection jusqu'à 200 pouces

Mini-chaîne SONY
• Lecteur laser
• Syntonisateur numérique
• Puissance 20 watts
• Double cassette avec Dolby
• Télécommande

439\$

RABAIS DE 90\$

RABAI DE 100\$

Spécial 40 Caméras Vidéo en Stock

Vidéo SONY

- 4 têtes Hi-Fi stéréo programmable à l'écran en français
- Effets spéciaux image par image
- Têtes autonettoyantes

RABAIS DE 30\$

469\$

Caméra vidéo SONY

- Zoom 10x
- Autofocus
- Automatique ou manuelle
- Télécommande
- Exposition automatique programmée

899\$

Mallette de transport incluse

Téléviseur SONY

27 po

- Qualité sonore exceptionnelle
- Image sur image
- Télécommande universelle
- Stéréo moniteur

999\$

RABAIS DE 100\$

A-18 LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

VOS YEUX RESTERONT OUVERTS TOUTE LA NUIT ET VOS OREILLES COMMANDERONT VOS PIEDS

OUVERTURE BIENTÔT...

LE KERRINGTON KLUB

HÉBERT & GOUIN

Audio vidéo communications

Agent autorisé

391, boul du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu 348-5210

Environnement Canada pourrait fermer les stations hydrométriques du Richelieu

Le ministère de l'Environnement du Canada songerait à démanteler le réseau de stations hydrométriques du lac Champlain et de la rivière Richelieu. C'est ce que Le Canada Français a appris d'un fonctionnaire fédéral. Il semble que le ministère ne soit pas en mesure d'évaluer l'utilisation qui est faite de ces stations et qu'en conséquence, il ait de la difficulté à justifier les crédits budgétaires nécessaires.

Le réseau d'hydrométrie du lac Champlain et de la rivière

gilles BÉRUBÉ

Richelieu compte six stations. Sur le lac, le niveau est mesuré à Philipsburg. Une seconde station est installée à Noyan, à l'endroit où le lac se déverse dans le Richelieu. La troisième station est installée à Saint-Jean-sur-Richelieu, derrière Le Nautique, juste à l'entrée du canal Chambly. Ce point correspond au rétrécissement de la rivière et au début de sa dénivellation rapide, qui va de Saint-Jean au bassin de Chambly. Sur ce bief, la rivière s'abaisse de quelque 70 pieds.

ministères fédéraux, est actuellement en processus de révision budgétaire. Il semble que les stations hydrométriques du Richelieu pourraient passer dans la moulinette parce qu'on arrive mal à évaluer leur utilité. D'ailleurs, le Service d'hydrométrie a été aboli et il a été intégré au Service de l'environnement atmosphérique.

Actuellement, dans la région, Le Canada Français et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu sont des utilisateurs connus des stations de mesure. Les fonctionnaires savent qu'il y a d'autres utilisateurs, mais ils ne les connaissent pas. Ils savent aussi que la Sécurité civile du Québec relève les

niveaux en période de crue et qu'elle les transmet aux municipalités riveraines.

Le numéro de téléphone des stations de mesure n'est pas diffusé au grand public, mais il est fourni aux municipalités, aux organismes et aux associations qui pourraient en avoir besoin. De façon générale, les relevés hydrologiques sont utiles en période de crue, surtout quand il y a risque d'inondation. Des municipalités s'en servent également durant la période d'étiage (plus bas niveau de la saison) pour la gestion de leur approvisionnement en eau potable. Enfin, les statistiques de niveau sont couramment utilisées en droit immobilier pour les causes touchant la ligne hydrique et la zone inondable.

Rappelons qu'après plusieurs années d'études, la Commission mixte internationale sur les eaux limitrophes n'avait pu démontrer s'il était souhaitable de

construire un barrage de régularisation sur le Richelieu. Par contre, dans son rapport publié en 1979,

la Commission avait recommandé la mise en place d'un système de prévisions et d'alerte. Un peu comme avec la météo, il s'agirait de prévoir le niveau d'eau en fonction de différents facteurs et de diffuser ensuite ces prévisions sur le même réseau que celui de la météo. Il va de soi que les stations hydrométriques seraient à la base d'un tel système qui n'a finalement jamais été mis en place.

Au ministère, on aimerait bien que les utilisateurs des stations hydrométriques se manifestent. Notre interlocuteur souligne l'importance pour les municipalités et les organismes de faire connaître l'intérêt qu'ils attachent à ce réseau. Ils peuvent écrire au Service de l'environnement atmosphérique du Canada, service d'hydrométrie, 100, Alexis-Nihon, Ville Saint-Laurent, H4M 2N8.

VENTE D'INVENTAIRE DU 18 AU 31 JANVIER

Boucles d'oreilles à diamants
Total: 99 pts
Tige 14 carats (vissée)
Valeur: 6 500\$

SPÉCIAL
3 500\$

Perles «Mabe»
22 mm
Valeur: 1 000\$

SPÉCIAL
500\$

50%

de réduction

- Montres Simon Chang
- Collection d'ambre
- Bijoux en argent

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Plusieurs autres spéciaux en magasin

Bijouterie
Serge Lebeau
Bijoutier agréé



FRUITERIE

L'avenue du potager

145, boul. Saint-Joseph,
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-3209



Charcuterie
Fromagerie
disponibles

LE ROI DES FRUITS ET LEGUMES dans le Haut-Richelieu



Le plus grand choix. Une variété inégalée. La meilleure qualité aux meilleurs prix

BANANES «TURBANA»
pr. importé no 1
42c kg **19¢** lb

FESTIVAL DES LAITUES «ROMAINE», «FRISÉE» ET «BOSTON»
pr. E.-U. no 1
99¢ ch.

POMMES DE TERRE
pr. Québec no 1
Sac 50 lb
6⁹⁹ sac

CHAMPIGNONS
pr. Canada no 1
Paquet 8 onces
99¢ paquet

POMMES DES ÉTATS-UNIS
«Granny Smith» (rouges et jaunes) «Délicieuse» et «Spartan»
pr. É.-U. no 1
2,18\$ kg **99¢** lb

ANANAS
pr. É.-U. no 1
Gr 12
99¢ ch.

RAISINS VERTS «THOMPSON»
(sans pépins)
pr. Chili no 1
3,06\$ kg **1³⁹** lb

POMMES DU QUÉBEC
«McIntosh», «Empire», «Spartan» et «Cortland»
pr. Québec no 1
1,52\$ kg **69¢** lb

Avez-vous goûté à la lasagne?
Mmmm...
Voir page B-5

Spéciaux valables du mardi 17 au dimanche 22 janvier ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

Cour municipale

■ Un document de référence sur les cours municipales régionales, produit par l'Union des MRC, a été déposé à la MRC. Le document traite des modalités pour implanter une telle cour et il inclut une copie de l'entente pour créer la cour municipale de la MRC de D'Autray. Le maire de Saint-Valentin, M. René Trahan, ne lâche pas prise avec ce dossier. Il a obtenu de ses collègues que le préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges soit invité à venir rencontrer les maires pour parler de l'expérience vécue dans sa MRC. Celle-ci compte 24 municipalités et sa nouvelle cour régionale remplace les quatre anciennes cours municipales. Ici, la MRC compte maintenant 20 municipalités et trois cours municipales.

Comité administratif

■ Le conseil des maires a modifié le règlement sur le comité administratif de la MRC. Jusqu'à maintenant, les séances du comité se tenaient le mercredi précédant la séance régulière de la MRC. Pour donner plus de temps au secrétariat de préparer les documents pour la séance régulière, les réunions du comité administratif se tiendront dorénavant une journée plus tôt.

Publications ministérielles

■ La MRC de l'Érable mène une campagne auprès des MRC du Québec pour inviter le ministère des Affaires municipales à faire preuve de plus de sobriété dans ses dépenses pour la publication de documents. Cette MRC croit que le ministère devrait produire des documents plus modestes au niveau de la qualité du papier et de la couleur. Les maires ont sourcillé en prenant connaissance de cette demande d'appui. Ils ont finalement adopté une résolution en ce sens sur la proposition du maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

M. Guy Patenaude.

Autoroute 35

■ Le conseil des maires appuie la Ville d'Iberville dans sa démarche pour obtenir un nouvel accès à son parc industriel à partir de l'autoroute 35. Il est question d'un «échangeur partiel». Iberville sera donc entourée de quatre viaducs pour enjambrer une autoroute qui aboutit à des feux de circulation.

À l'assemblée du conseil de Saint-Luc

Les futurs arbres de la 35 suscitent l'étonnement des citoyens

«Ça devrait normalement se faire cette année; l'automne dernier, ils ont préparé le terrain, cette année, ils devraient finalement procéder à la plantation des arbres».

michel PHANEUF

Ce n'est pas la première fois que des citoyens de Saint-Luc s'informent auprès du conseil municipal de la progression du projet de plantation d'arbres le long de l'autoroute 35.

Lundi dernier, une personne présente à l'assemblée a de nouveau soulevé la question.

Rappelant que c'est le ministère des Transports qui est le maître d'oeuvre dans ce fameux dossier, le maire, M. Gilles Dolbec, a répondu que cet aménagement visant à réduire le vent sur cette route allait vraisemblablement se réaliser en 1995.

Mais cette réponse a vite été suivie d'un certain étonnement dans l'assistance quand le maire, de nouveau interrogé à ce sujet, a précisé qu'à sa connaissance, ce n'était pas des conifères mais bien des feuillus qui allaient être plantés le long de la route.

«À quoi ça sert de planter des arbres pour bloquer le vent l'hiver si ces arbres perdent

leurs feuilles l'hiver?» ont commenté des citoyens. D'autre, plus cyniques, ont ajouté que les «experts» du ministère ont sans doute pris cette décision après avoir vu la 35... en plein été. «Il ne sont pas venus durant l'hiver, il y a trop de vent!», a lancé une personne.

Le maire, lui, a rappelé que les autorités municipales avaient fait tout en leur pouvoir pour obtenir une solution aux problèmes de la 35. «Maintenant, si vous avez des choses de plus à dire, je vous conseille de vous adresser à votre député provincial, a-t-il indiqué aux gens de la salle, ajoutant. «Mais arrangez-vous pas pour qu'ils retardent le projet pour une autre cinq ans», a-t-il ajouté en riant.

Soyez en affaires pour 49⁹⁵\$ par mois



LE PLAN

50/50

minutes de temps
d'antenne gratuit
par moiscents la minute de
temps d'antenne
supplémentaire

Temps d'antenne gratuit les week-ends

1^{er} mois d'appels gratuits*
(contrat de 36 mois)

OFFRE BONI :

- Frais de branchement **gratuits**,
(économie de 60 \$)
- 6 mois **gratuits** de facturation
détaillée par code (économie de 41,70 \$)
- 6 mois d'accès **gratuit** au centre
de messages (économie de 29,70 \$)

Offre spéciale:
téléphone
cellulaire
Nokia 100 à129⁹⁵\$

Offre boni aussi valide pour toute nouvelle activation sous contrat minimum de 12 mois excluant les forfaits Liberty, Contact essentiel, Bronze et Plan partenaire. Sous réserve de l'approbation de crédit. Taxes, frais d'interurbain, frais d'abonnés itinérants et options additionnelles en sus. Frais annuels d'accès au réseau en sus. Disponible chez les agents participants jusqu'à épuisement des stocks. L'agent peut vendre à moindre prix. L'offre se termine le 28 février 1995. *Appels locaux seulement.

HÉBERT & GOUIN

Audio vidéo communications

Agent autorisé

391, boul du Séminaire, Saint-Jean-sur-Richelieu

348-5210

Bell Mobilité

Enfin libre

**Avez-vous
goûté
à la
pizza?**

Mmmm...

Voir page B-5

Barrière nommé préfet suppléant

Soirée d'élection, pour ne pas dire de nomination, mercredi

Gilles BÉRUBÉ

dernier, lors de la séance régulière de la MRC du Haut-Richelieu. Comme c'est habituellement le cas en janvier, le conseil des maires a procédé à l'élection du préfet suppléant et des représentants de la MRC à une dizaine de comités. Pas d'élection de préfet cette année, le maire d'Iberville, M. Luc Gauthier, ayant encore une année devant lui pour compléter son mandat de deux ans. Aucune des nominations n'a fait l'objet d'un vote des maires.

C'est M. André Barrière, ex-maire de Saint-Grégoire-le-Grand et pro-maire de Mont-Saint-Grégoire depuis la fusion, qui occupera la fonction de préfet suppléant de la MRC. Il succède à M. Donald Girard, maire de Saint-Blaise. Le comité administratif sera formé de MM. Serge LaFrance, maire du village de Henryville, Gilles Dolbec, maire de Saint-Luc et Guy Patenaude, maire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Les deux membres du bureau des délégués de comté sont MM. Charlemagne Vaillancourt, de Saint-Alexandre, et René Trahan, de Saint-Valentin. Leurs substituts sont MM. Denis Roland, de Sabrevois, et Benoit Lussier, de L'Acadie.

Les représentants de la MRC au comité régional du transport scolaire sont M. Armand Bessette, de Saint-Athanase, pour la Commission scolaire d'Iberville, et M. Donald Girard, pour la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu. Leur substitut respectif sont M. Réjean St-Denis, maire de Saint-Sébastien, et Maurice Langlois, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

La MRC sera représentée à l'Office du tourisme et des congrès du Haut-Richelieu par M. Maurice Langlois, dont le substitut sera M. André Barrière. C'est le préfet lui-même qui représentera la MRC à la Société montréalaise de développement. Mme Jeannette Jubinville, mairesse de Lacolle, le remplacera au besoin. Cette dernière représentera

aussi la MRC sur le conseil d'administration du centre de plein-air L'Estacade. Dans ce cas, son substitut sera M. Guy Patenaude.

M. Maurice Langlois poursuivra son travail au sein du Comité de mise en valeur

de la Vallée du Richelieu. Son remplaçant sera M. Gilles Dolbec. Le maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, a été nommé comme représentant de la MRC au Centre d'aide aux entreprises. M. Dolbec est le substitut désigné dans ce

dossier. Enfin, M. Serge LaFrance reste le représentant de la MRC au sein du Conseil économique du Haut-Richelieu. Son substitut est M. Réjean St-Denis.

Par ailleurs, les maires ont décidé d'abolir le comité de recyclage

et de récupération. Dans les faits, ce comité ne fonctionne plus. L'an dernier, il n'a tenu aucune réunion. Avec la mise sur pied de Compo-Haut-Richelieu, la société créée en coparticipation avec Compo-Sortium.

à la M.R.C

Cours d'eau

La MRC des Maskoutains trouve un peu trop laborieuse la procédure imposée par le ministère de l'Environnement de la Faune relativement à l'obtention des certificats d'autorisation pour le creusage des cours d'eau. Elle mène une campagne auprès des autres MRC pour assouplir la procédure. Sa requête a été soumise à la dernière séance de la MRC du Haut-Richelieu. La résolution en question comporte, en préambule, pas moins de vingt-cinq considérants. Les maires ont trouvé un peu trop laborieux de se pencher sur cette résolution sans en avoir pris connaissance.

Le maire de Sainte-Brigide, M. Jean-Martin Van Rossum, en a fait un résumé un peu plus simple: «C'est de la langue juridique, tout ça. C'est pas compliqué. Tout ce que ça veut dire, c'est que la procédure est trop rigide et trop longue. Tout ce qu'ils demandent, c'est que ce soit plus souple et plus rapide». Les maires ont quand même convenu d'étudier le cas chacun dans sa municipalité.

Commissaire touristique

Le représentant de la MRC au Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu, M. Maurice Langlois,

a indiqué aux maires que le commissaire touristique de la Vallée du Richelieu, M. Robert Tremblay, était confirmé dans ses fonctions pour une autre année. Il a aussi transmis aux maires les explications du député Roger Paquin à propos de sa lettre recommandant le prolongement du mandat du commissaire touristique.

On se souvient que la MRC avait reproché au député d'avoir dit au ministre que les municipalités prendraient le relais du financement du poste de commissaire touristique. En indiquant au ministre que le milieu prendrait la relève du financement, M. Paquin parlait de l'éventuelle décentralisation des budgets. À ce moment, il appartiendra au milieu d'établir ses priorités et de décider du maintien de ce poste, a expliqué en substance M. Langlois. Il a ajouté que le Comité de mise en valeur avait ouvert un deuxième bureau à Mont-Saint-Hilaire.

Avez-vous goûté à la lasagne?

Mmmm...

Voir page B-5

MEUBLES SÉLECTION

Laurent

SOLDE GÉANT

Du 3 au 28 janvier 1995

**100, rue Moreau
Saint-Luc**



Des marques telles que: Amisco, Morigeau, Lépine, Sommex, Industries Rive-Sud, Dorel et Trait D'Union
À PRIX DE SOLDE GÉANT

Bases de futon naturel (futon inclus)

À PARTIR DE 149⁹⁵\$

Lits 39 po «Amisco»

Choix de couleurs
À PARTIR DE 99⁹⁵\$

Matelas mousse 39 po

À PARTIR DE 79⁹⁵\$

Bancs de cuisine «Amisco»

Choix de couleurs
À PARTIR DE 49⁹⁵\$

Bassinettes format standard

À PARTIR DE 99⁹⁵\$

**348-4545
658-5754**

Les patineurs devront patienter jusqu'au 29 janvier

Le site de la patinoire du canal Chambly à Saint-Jean sera l'hôte de festivités hivernales. Elles se dérouleront durant quatre dimanches consécutifs, du 29 janvier au 19 février. Initialement prévues pour le 22 janvier, elles ont dû être reportées en raison du temps trop clément. A Saint-Luc, la première journée d'activités de la Fête des mitaines prévue pour dimanche est aussi annulée.

À Saint-Jean, diverses activités familiales figureront

éclairé sur une distance de 500 mètres.

sylivié PROVOST

au programme des festivités hivernales. Au niveau des aménagements, outre la roulotte que l'on retrouve dans le stationnement, deux chapiteaux chauffés seront installés sur la glace afin de permettre aux patineurs de chauffer les patins ou de prendre un breuvage chaud.

De plus, des petits îlots de sapins seront aménagés sur la glace. On y retrouvera des bancs et des petits foyers. Pour la pratique d'activités en soirée, le site sera

Pour ce qui est du stationnement, les responsables offriront gratuitement lors des quatre journées de festivités un service de navette entre les stationnements du centre-ville et l'écluse no 9. La carriole empruntera donc la rue Champlain jusqu'à la rue Saint-Jacques pour revenir par les rues Richelieu, Foch et Champlain.

■ Programmation

Le dimanche 29 janvier, entre 13 et 16 heures, on fera place aux artistes. Lors de cette journée, on y verra différents artistes à

l'oeuvre qui exécuteront des sculptures de neige et de glace ainsi que du maquillage et des caricatures. On aura aussi droit à de l'animation et à des petits spectacles comme des pièces de théâtre, de la jonglerie et de la magie.

Rigodons, caribou, danse folklorique, costumes d'époque, tire sur neige, amuseurs publics, traîneaux à chien, et expositions de vieux véhicules seront à l'honneur le dimanche 5 février, lors de la Journée d'époque organisée en collaboration avec le Club Lions. La population sera invitée pour l'occasion à se vêtir d'un costume de circonstance. Des prix de participation seront accordés.

Le dimanche 12 février, on présentera «Le défi des neiges». Lors de cette



Les responsables de la patinoire ainsi que des représentants de la municipalité ont procédé, vendredi dernier, à la traditionnelle coupure de ruban marquant le début des activités sur la patinoire du canal Chambly à Saint-Jean. (photo Jacques PAUL)

journée, on pourra voir différentes équipes s'affronter dans des épreuves aussi loufoques les unes que les autres. Des défis pour les jeunes sont aussi au programme. Le rouge sera à l'honneur pour souligner la fête de la Saint-Valentin. Mascottes et clowns seront également de la partie.

Enfin, la journée du dimanche 19 février portera princi-

palement sur le thème des sports d'hiver. Jeunes et moins jeunes auront alors la chance d'assister à des démonstrations de sauts de barils et de planche à neige et même de faire l'essai de la trottinette des neiges, de football géant et de patinage de vitesse sur courte piste. Un match amical mettant aux prises les Lynx et les employés de la ville de Saint-Jean est

aussi prévu dans l'après-midi.

Durant toute la durée des festivités, le public pourra effectuer un tour de carriole ou de trottinette des neiges sur la bande du canal moyennant un léger déboursé. Une équipe d'animation sera aussi présente durant ces journées pour divertir les jeunes et lorsque la température le permettra, des vols captifs de montgolfières figu-

reront au programme.

Lors des autres journées d'hiver, le public pourra avoir accès à la patinoire, du lundi au vendredi entre 12 et 21 heures, ainsi que les samedis et dimanches entre 10 et 21 heures. Des lumières installées non loin des roulettes indiqueront la qualité de la glace: vert pour excellent, jaune pour passable et rouge pour impraticable. Les personnes qui désirent en connaître un peu plus sur les activités ou sur les conditions de la patinoire sont invitées à composer le 348-3392.

■ Saint-Luc

Pour ce qui est de la Fête des mitaines à Saint-Luc, les acti-

vités seront aussi annulées dimanche. Cependant, elles ne seront pas reportées. C'est donc dire que la Fête des mitaines se tiendra les dimanches 29 janvier, 5 et 12 février. Les montant ainsi économisés seront réinvestis au cours des trois prochains dimanches afin d'ajouter d'autres activités à celles déjà prévues.

Le 29 janvier, les participants aborderont le thème du «Défi des neiges». On pourra alors découvrir les joies des différents sports d'hiver comme la trottinette des neiges et les patins à longues lames et également assister à des démonstrations de sauts de baril.

Coupe d'arbres sur la jetée du canal

Parcs Canada entreprend des poursuites

Parcs Canada entend poursuivre un citoyen de la région qui s'est improvisé bûcheron sur la jetée du canal Chambly, à la hauteur de la rue Notre-Dame. Le contrevenant sera poursuivi en vertu du Règlement sur les canaux historiques du Canada, une procédure plus facile qu'une poursuite pour vandalisme en vertu du code criminel. L'organisme profitera de ce cas pour mener, au cours des prochains mois, une campagne de sensibilisation sur l'importance de la végétation en bordure du canal.

L'incident s'est produit à l'heure du midi, le 6 janvier

gilles BÉRUBÉ

dernier. Un passant a vu un homme s'agenouiller sur la bande du canal armé d'une scie mécanique cachée dans un sac. Il a aussitôt avisé la police. Quelques minutes plus tard, un policier de Saint-Jean a surpris l'homme en flagrant délit. Il était en train d'abattre des arbres dans le bosquet situé à l'endroit où la jetée du canal s'élargit, à la hauteur de la rue Notre-Dame.

Parcs Canada a été immédiatement saisi du dossier, mais ce n'est que cette semaine que l'organisme fédéral a décidé des mesures à prendre. Le porte-parole d'Environnement Canada, M. Jean-Marie Hudon, explique que dans de telles situations, il y a deux ou trois avenues possibles. Il y a d'abord la

possibilité de déposer une plainte pour vandalisme en vertu du code criminel. Il semble que dans ce cas, la preuve ne soit pas facile à monter.

Parcs Canada aurait pu aussi remettre un simple avis de contravention. Cette façon de faire a peu de conséquences et il s'agit surtout d'un moyen de sensibilisation. Enfin, il y a la possibilité de poursuivre le contrevenant en vertu du règlement sur les canaux historiques. Plus simple et plus efficace, c'est la procédure qu'a suivie Parcs Canada. Selon M. Hudon, s'il est reconnu coupable, le prévenu est passible d'une amende minimale de \$50.

Si Parcs a choisi de sévir, c'est que la coupe d'arbres le long du canal est devenu un geste répréhensible. Depuis une couple d'années, plusieurs propriétaires de la rue Champlain ont coupé impunément des arbres et des arbustes sur le talus

en bordure du canal. La raison, la végétation bloquerait la vue sur la rivière. Cette fois, l'homme a poussé l'audace de traverser le canal pour se rendre couper des arbres directement sur la jetée.

■ Érosion

Le problème d'érosion de la rue Champlain, en bordure du canal, a quelque fois été évoqué. La végétation a justement pour effet d'empêcher l'érosion du talus, observe M. Hudon. Il précise que les racines des arbres et des arbustes retiennent le sol aussi longtemps qu'elles sont plus lourdes que les branches et les feuilles. À l'inverse, quand le tronc, les branches et les feuilles deviennent plus lourds, l'arbre tend à glisser vers le canal, comme cela s'est produit à la hauteur de l'île Sainte-Thérèse.

«Toute coupe d'arbres n'est pas exclue, souligne M. Hudon, mais il y a une façon

de faire». Un citoyen n'a pas à décider comme ça un bon matin qu'il ne veut plus des arbres sur la propriété publique. Parcs Canada a élaboré un plan de gestion de la végétation le long du canal. Ce plan prévoit des plantations, mais aussi des coupes sylvicoles. Ce travail, qui se fera en consultation avec le milieu, est déjà en marche dans plusieurs secteurs. En attendant, les citoyens n'ont pas à décider eux-mêmes de couper des arbres.

L'organisme doit mettre en place, en collaboration avec le Mouvement écologique du Haut-Richelieu, un programme de sensibilisation à l'intention de la po-

pulation.

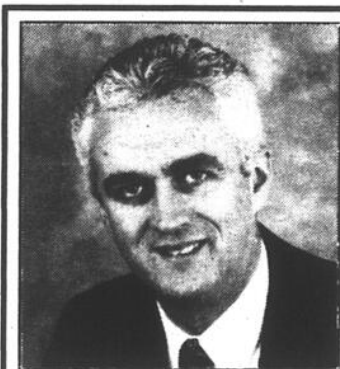
Le même citoyen qui a avisé la police, le 6 janvier, a aussi saisi le Mouvement écologique de l'affaire. Le porte-parole du Mouvement écologique, M. Marc Delage, s'empare devant un pareil comportement. Lui aussi a vu à maintes reprises des arbres et des arbustes coupés sur le talus du canal.

Il met en évidence le rôle des arbres pour empêcher l'érosion, pour stabiliser le climat, pour éviter la sécheresse, pour faire de l'ombre, pour protéger du vent. C'est sans compter l'aspect esthétique. Souvent, on présente avec nostalgie des

photos anciennes prise à l'époque où le canal était bordé d'arbres.

«On a un sérieux problème de civisme», souligne M. Delage. Verrait-on un citoyen aller couper un arbre dans un parc, questionne-t-il? Que dirait le même citoyen si un voisin venait couper un arbre chez lui sous prétexte qu'il nuit à sa visibilité. «Si les gens veulent voir la rivière de plus près, qu'ils mettent leurs bottes et qu'ils viennent marcher sur la jetée du canal», lance-t-il. Enfin, il tient à souligner la célérité avec laquelle Parcs Canada et les policiers de Saint-Jean ont agi dans ce cas.

La Métropolitaine déménage...



RICHARD WALSH, A.V.C.
Agent en assurance de personnes
Directeur des ventes de succursale

Mais elle ne s'en va pas. Il s'agit, bien sûr, d'une nouvelle adresse, 365, rue Normand, bureau 285, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3A 1T6.

Mais où que nous soyons, vous aurez toujours le même bon service de la part de La Métropolitaine. Nous sommes ici pour vous offrir les conseils dont vous avez besoin pour planifier votre avenir, de la façon que vous le voulez. Et nous pouvons le faire, parce que nous connaissons l'assurance-vie et nous connaissons votre travail, vos occasions de succès, votre vie ici. Après tout, que l'adresse soit nouvelle ou non, nous faisons partie de votre localité. Alors, que vous vouliez de l'assurance-vie pour protéger ceux qui vous sont chers, ou votre entreprise, ou pour avoir une retraite plus confortable - venez en parler avec un voisin.

Téléphonez-nous bientôt.
Le numéro est 348-9239.
Quels que soient vos besoins d'assurance-vie,
La Métropolitaine est là pour vous aider.

La Métropolitaine

Avez-vous goûté à la tarte au sucre?
Mmmm...
Voir page B-5

Nouvelle session pour débutants

KARATÉ

ENFANTS - ADOLESCENTS - ADULTES

DÉBUT DE SESSION

1^{re} semaine de février

RENSEIGNEZ-VOUS AU SUJET DE NOS HORAIRES

348-0796

centre d'études des ARTS MARTIAUX du haut-ricHELIEU

MEUBLES

Ethier & Frères

Face au boulevard du Séminaire Nord

À 1/2 KILOMÈTRE DE L'HÔPITAL

SUPER

VENTE PAS de T.P.S.

sur

les meubles.

Cher(e) client(e),

La direction et le personnel des Ameublements Éthier & Frères inc. sont heureux de vous inviter à leur SUPER VENTE PAS DE TPS sur les meubles.

Venez profiter de l'occasion pour venir voir nos nombreux SPÉCIAUX en magasin, du 9 au 29 janvier 1995.

Voici quelques exemples des SUPER SPÉCIAUX dont vous pourrez profiter:

- Télécouleurs stéréo 26 po à partir de 399\$*
- Quantité limitée*
- Vidéos 4 têtes à partir de 259\$*
- Quantité limitée*
- Lave-vaisselle à partir de 299\$*
- Cuisinières à partir de 399\$*
- Matelas 39 po à partir de 79\$*
- Réfrigérateurs à partir de 549\$*
- Causeuses à partir de 225\$ (chacune)*
- Mobiliers de cuisine à partir de 259\$*

Et plusieurs autres spéciaux en magasin

Au plaisir de vous recevoir et de vous servir dans nos nouveaux locaux

BIENVENUE À TOUS!

Bonne et Heureuse Année!

370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
À UN DEMI-KILOMÈTRE DE L'HÔPITAL
(à côté de l'autoroute 35)

Tél. 348-0006



VIDÉOS
4 TÊTES
à partir de

259\$

Quantité limitée

RIEN À PAYER AVANT

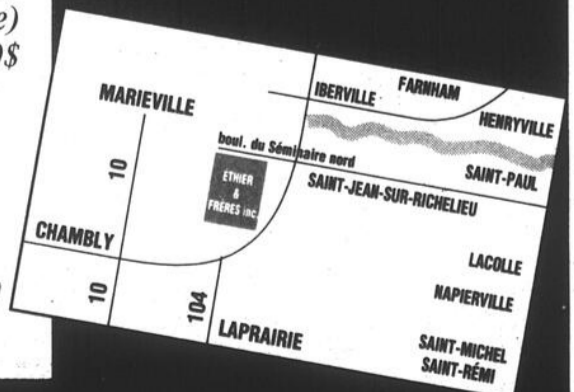
* PROGRAMME OFFERT MOYENNANT UN LÉGER SUPPLÉMENT



TÉLÉCOULEURS
STÉRÉO 26 PO
à partir de

399\$

Quantité limitée



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

A-23

Une libérale à la vice-présidence de la Commission de la Montérégie

Une militante libérale, Mme Diane Viau, siègera à la vice-présidence de la Commission régionale de la Montérégie sur l'avenir du Québec. Sa nomination a été annoncée vendredi en même temps que celle de la mairesse de Verchères, Mme Dell Dunn-Sénéchal, qui occupera l'autre poste de vice-présidente.

Ne sachant pas qu'elle était «mal à l'aise» avec la déci-

marc-o. TRÉPANIER

sion du chef libéral Daniel Johnson de boycotter les commissions consultatives sur l'avenir du Québec, Mme Viau s'est réjouie de l'ouverture récente de M. Johnson qui a invité les militants libéraux à faire valoir le point de vue fédéraliste à ces tribunes.

Mme Viau est une libérale reconnue et milite au PLQ depuis 1984. Elle a occupé le poste de vice-présidente nationale du Parti libéral du Québec de 1991 à 1994. «Je suis sur la Commission consultative de la Montérégie à titre de militante libérale», précise-t-elle.

Géographe de formation, Mme Viau a longtemps dirigé sa propre firme d'experts-conseils à Beloeil, le «Groupe Viau», spécialisée en aménagement régional, en urbanisme et en environnement. Elle a récemment fusionné son entreprise avec l'une des plus importantes firmes de génie-conseil au Québec, Dessau, où elle occupe le poste de vice-présidente en communication et développement des affaires nationales et internationales.

Mme Viau est connue dans la région pour avoir réalisé en 1994 une étude sur la faisabilité technique et financière du concept touristique de la «Vallée des Forts» et une autre proposant un Plan directeur de développement et

d'aménagement d'un réseau cyclable dans la Vallée du Richelieu. Ces deux études avaient été effectuées pour le compte du Comité de mise en valeur de la Vallée du Richelieu.

En Montérégie, Diane Viau a notamment été présidente-fondatrice de la Chambre de commerce de la Vallée du Richelieu, directrice de la Corporation de développement économique régional de Beloeil et présidente du CLSC de la Vallée des Patriotes.

■ Dunn-Sénéchal

L'autre vice-présidente de la Commission de la Montérégie, Mme Dell Dunn-Sénéchal est une militante souverainiste bien connue. Ancienne attachée politique du député Jean-Pierre Charbonneau, lorsque celui-ci représentait le comté de Verchères, elle est mairesse de Verchères depuis 1989 et vice-préfet de la MRC de Lajemmerais.



Membre en vue du Parti libéral du Québec, Diane Viau a occupé la vice-présidence nationale du PLQ de 1991 à 1994. (photo michel LAFLAMME)

Comté de Saint-Jean

Clément Couture à la présidence du NON?

L'ex-député conservateur du comté fédéral de

marc-o. TRÉPANIER

Saint-Jean, Clément Couture, ferait partie de la courte liste des personnalités politiques qui pourraient présider la campagne du NON dans le comté de Saint-Jean lors du prochain scrutin référendaire, a appris LE CANADA FRANÇAIS.



L'ex-député conservateur, Clément Couture,

tête des forces du NON au référendum

sur l'avenir du Québec.

Outre le nom de Clément Couture, celui de l'ex-attaché politique du député Michel Charbonneau et candidat défait à la mairie lors des élections municipales de Saint-Jean-sur-Richelieu, Claude Binette, ferait également partie des scénarios possibles.

Ce ne serait qu'après la tenue des élections partielles dans Brome-Missisquoi, le 13 février prochain, que les forces fédéralistes procéderaient à la nomination du président de leur parapluie dans le comté de Saint-Jean.

GRATUIT
SUPPORT
POUR
DISQUES
COMPACT
AVEC
ACHAT
DE
300\$
ET PLUS

15 ans

**PROMOTION
MATELAS**

**VENTE DE
JANVIER**

SUPER VENTE
des prix à vous faire rêver

**MOITIÉ
PRIX**

MOITIÉ PRIX JUSQU'AU 28 JANVIER 1995

Une occasion unique... À NE PAS RATER

Payez et emportez

MATELAS
CONVENTIONNELS
À PARTIR DE
89\$ simple
119\$ double

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF AU QUÉBEC
DU FAMEUX MATELAS
CHIRO-D'OR®
25 ANS DE GARANTIE

Base
de lit en métal
sur roulettes
ajustables
de 30" à 54"
25\$

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

FERME	MATELAS CONVENTIONNELS				EXTRA-FERME	MATELAS CHIRO-D'OR			
	Type	Matelas	Détail	Promotion		Type	Matelas	Détail	Promotion
FERME	Chiro royal	15 ans	Détail	Promotion	EXTRA-FERME	Chiro D'Or	25 ans	Détail	Promotion
	Simple	Matelas	320\$	160\$		Simple	Matelas	440\$	220\$
	30 36 39	Ensemble	530\$	265\$		30 36 39	Ensemble	690\$	345\$
	Double	Matelas	440\$	220\$		Double	Matelas	530\$	265\$
	48 ou 54	Ensemble	690\$	345\$		48 ou 54	Ensemble	870\$	435\$
	Queen	Matelas	530\$	265\$		Queen	Matelas	650\$	325\$
	60 X 80	Ensemble	840\$	420\$		60 X 80	Ensemble	1060\$	530\$
	King	Matelas	820\$	410\$		King	Matelas	1090\$	545\$
	78 X 80	Ensemble	1390\$	695\$		78 X 80	Ensemble	1650\$	825\$

TOUTES
TAXES
INCLUSES
DANS LE
PRIX

Découvrez notre matelas «NOBLESSE» super moelleux

FABRIQUES
AU
QUÉBEC

HEURES
D'OUVERTURE
Lundi-Mardi-Mercredi
10 h à 18 h
Jeudi-Vendredi
10 h à 21 h
Samedi
9 h à 17 h

MATELAS
**MICHEL
MERCIER**
GROS ET DÉTAIL

VISA
MasterCard
Permis provincial
#111285

133, boul. Saint-Luc, Saint-Luc (Québec) Comté Saint-Jean (514) 348-1011

ICI
C'EST TOUJOURS
MOINS CHER
RÉDUCTION DE **50%**

LES TISSUS DU QUÉBEC
610, 1re Rue, Iberville
347-1333



Formation du comité «arc-en-ciel» de la Montérégie

Les forces du OUI en période de réchauffement

À quelques mois de la tenue du référendum sur la souveraineté du Québec, les forces du OUI ont déjà sauté sur la glace pour la période de réchauffement. Plusieurs organismes régionaux se sont regroupés pour faire progresser la démarche du Québec vers la souveraineté.

Hier (mardi) à Saint-Jean-sur-Richelieu et dans cinq

marc-o. TRÉPANIÉ

autres villes de la Montérégie, les Sociétés nationales des Québécois (SNQ) ont convoqué des conférences de presse pour annoncer la formation d'un comité «arc-en-ciel» de la Montérégie.

Des «Tables des partenaires pour la souveraineté» (nom officiel) seront créées dans toutes les régions du Québec. «Ces tables vont se rendre jusqu'au référendum où elles seront transformées en parapluies du OUI», a précisé le député péquiste de Saint-Jean, Roger Paquin, qui représentait le délégué régional de la Montérégie, François Beaulne, à cette conférence de presse.

La Table des part-

naires pour la souveraineté en Montérégie bénéficiera d'un budget de l'ordre de \$10.000. Les fonds proviendront notamment du Bloc québécois et de la CSN, a indiqué André Le Corre, conseiller de la Table. Le secrétariat régional de l'organisme est situé à Saint-Hyacinthe, dans les locaux de la SNQ Richelieu Yamaska.

Le principal projet de la Table des partenaires est l'organisation d'un grand «Forum de la Montérégie» qui devrait réunir, en mars ou en avril, quelque 3.500 personnes. La date et le lieu du Forum restent à être déterminés.

Le rôle de la Table des partenaires sera d'être un lieu de rencontres et d'échanges. Elle fournira aux organismes impliqués la docu-

mentation, les orateurs et les personnes ressources à leurs activités.

Dans l'immédiat, précise-t-on, l'objectif sera d'inviter le plus grand nombre possible de personnes et de groupes à participer à ces réunions et aussi de promouvoir la participation active aux commissions itinérantes sur l'avenir du Québec.

Une dizaine de représentants de partis politiques et d'organismes ont participé mardi à la conférence de presse tenue dans les bureaux de la SNQ Richelieu/St-Laurent à Saint-Jean-sur-Richelieu.

Du côté des partis politiques, on retrouvait, outre le député péquiste Roger Paquin, le député bloquiste de Saint-Jean et représentant de son collègue Yvan Loubier, délégué bloquiste de la Montérégie, Fernand Daigneault, attaché politique de comité du député-ministre Richard Le Hir, et Julien Patenaude du NPD-Québec dans

Saint-Jean.

On attendait un représentant de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à la conférence de presse. Le directeur général de la SNQ Richelieu/St-Laurent, André Larochelle, avait invité le candidat de l'ADQ dans Saint-Jean aux dernières élections, Daniel Lefebvre. Ce dernier ne s'est pas présenté, expliquant au CANADA FRANÇAIS qu'il attendra la fin du travail de la Commission nationale sur la souveraineté avant de se positionner sur le plan constitutionnel.

Par ailleurs, du côté des organismes, on retrouvait à la conférence de presse le président du Conseil central de la CSN, Mario Vandette, le président du Conseil du travail (FTQ), Serge Girard, la représentante de l'Association des étudiants du cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, Mélanie Gagné, et Rolland Chaussé, administrateur de la SNQ

Richelieu/St-Laurent. Politiciens et représentants d'organismes ont brièvement rappelé leurs positions pro-souverainistes. L'étudiante Mélanie Gagné a noté pour sa part qu'une consultation menée il y a quelques mois au cégep avait fait ressortir une majorité souverainiste parmi les étudiants. La Table des partenaires projette d'organiser des mini-référendums dans les cégeps du

territoire. Un débat sur la souveraineté aura lieu le 16 février au cégep de Saint-Jean.

Pour un, le député bloquiste Claude Bachand a souligné l'importance de créer le plus large consensus possible pour démontrer que le fédéralisme est impraticable au Québec comme il le constate lui-même au jour le jour à la Chambre des Communes.

Rappelant que la SNQ Richelieu/St-Laurent prend position en faveur de la souveraineté politique du Québec depuis 1969, Rolland Chaussé a déclaré qu'à travers les crises, les négociations, les échecs et les déceptions constitutionnelles, «nous nous sommes prouvés que nous pouvions ensemble faire le bout de chemin qui reste à accomplir pour réali-

ser le pays qui nous manque encore.»

Enfin, le député Roger Paquin aura le mieux résumé l'esprit de la démarche de la Table des partenaires en y voyant un autre moyen de permettre au peuple de définir le pays qui lui ressemble. «Les gens qui sont autour de la table, a-t-il dit, ont accepté de mettre de côté ce qui les sépare pour mettre ensemble ce qui les rejoint.»



On retrouve dans l'ordre habituel Mario Vandette (CSN), Rolland Chaussé (SNQ), Mélanie Gagné (étudiants du cégep), Serge Girard (FTQ), les députés Roger Paquin et Claude Bachand, Julien

Patenaude (NPD-Québec) et André Le Corre, conseiller à la Table des partenaires pour la souveraineté en Montérégie. (photo Jacques PAUL)

Pour le 14 février,

dans la rubrique AMOUR des annonces classées

LE CANADA FRANÇAIS

25 MOTS D'AMOUR PERSONNALISÉS

pour **650\$** (plus taxes)

Comptant, par chèque ou carte de crédit

EN PAINE DE MOTS D'AMOUR! Nos propositions ont des formules à vous proposer 347-8555

Nom:
 Numéro de tél.: (.....)
 Texte:

Paiement par chèque inclus dans l'enveloppe
 Visa no: Date d'expiration:
 MasterCard: Date d'expiration:

Faire parvenir le texte de votre annonce et votre paiement, au plus tard le 1er février 1995, au 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 6X3

LIQUIDATION DE JANVIER

GRAND CHOIX

VENTILATEURS 14⁹⁵\$

TPS (SUR PRÉSENTATION DE L'ANNONCE)
3 vitesses marche arrière et lumière incl.

Luminaires encastrés 75 watts Couleur
à partir de **3⁹⁵\$**

Luminaires encastrés 75 watts avec diffuseur noir No 1008
à partir de **5⁹⁵\$**

Lampes bancaires
à partir de **12⁹⁵\$**

Grand choix de lampadaires
à partir de **249⁹⁵\$**
Poteau plastique

Lampes halogènes HPL 11
Blanc ou noir G.P.
Prix rég. 75,95\$

Spécial 49⁹⁵\$

Plafonniers en laiton poli
à partir de **9⁹⁵\$**

Lampes de table
29⁹⁵\$

Lampes torchères halogènes
à partir de **9⁹⁵\$**
(ampoule incluse)

CENTRE DE LIQUIDATION P.G.

240, boul. Saint-Luc, Saint-Luc 359-7921

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995 A-25

éducation

École professionnelle de Métiers

Nouveau programme de formation de mouliste

L'École professionnelle de Métiers dispensera à compter du 30 janvier un nouveau programme de formation de mouliste. Pour y être admis, les étudiants doivent déjà avoir complété un d.e.p. (diplôme d'études professionnelles) en technique d'usinage ou encore avoir déjà suivi un cours professionnel long (P.L.) dans ce domaine. Le nouveau programme de cours est sanctionné par une A.S.-P. (Attestation de spécialisation).

La formation totale reçue par les étudiants qui auront

louise BÉDARD

complété un D.E.P. puis obtenu un A.S.P. sera de 3.000 heures de cours après leurs études de 4^e secondaire. Ce nombre d'heures de formation est équivalent à celui donné en Allemagne et aux États-Unis.

L'École Professionnelle de Métiers est l'une des deux écoles qui dispensent

au Québec cette formation spécialisée. Depuis dix ans, le Québec a connu un boom d'activités dans l'industrie des plastiques. Le métier de mouliste connaît une pénurie de main-d'œuvre. Les entreprises doivent souvent faire appel à des travailleurs spécialisés de l'Allemagne, des États-Unis ou encore des Philippines pour combler leurs besoins.

Gilbert de l'EPM au 347-3797. Les prestataires de l'assurance-chômage sont éligibles.

Mentionnons que

les cours seront donnés le jour. Dans les premières semaines de la session, une mise à jour des connaissances est prévue.

pour adultes seulement

Armand-Racicot et La Relance

Le programme de formation en fabrication de moules a été révisé. L'École de métiers offre une année de formation dans ce domaine à compter du 6 mars. (Photo Jacques PAUL)



le monde scolaire

Souper bénéfique

Les finissants de l'école secondaire Marcellin-Champagnat d'Iberville invitent la population à un souper bénéfique qui se tiendra à l'érablière Au Sous-bois, le vendredi 17 février, à 18h. Au menu: du cochon braisé. Le prix du billet est de \$15.

Publication du journal

Avec régularité, tous les mois, l'école primaire Sacré-Coeur de Saint-Luc publie son journal. Le numéro de janvier vient de paraître.

Ainsi peut-on y apprendre que le projet de recyclage de différents objets mis au rebut pour créer des jouets vient d'être repris. Il s'inscrit maintenant dans le cadre d'un programme mis de l'avant par le Club 2/3, un organisme visant à sensibiliser les jeunes à la situation du tiers-monde. Une exposition se tiendra en avril prochain.

Les jeunes journalistes abordent entre autres le problème de la violence. Par ailleurs, le journal reproduit aussi une lettre des présidentes du comité d'école et du conseil d'orientation qui a été adressée au directeur général de la commission scolaire et qui traite du même sujet. Réagissant à une demande de consultation sur la question de l'exclusion des

élèves, les présidentes soulèvent la nécessité d'aborder le sujet de la violence à l'école de façon plus large en parlant d'éducation.

Le numéro de janvier du «Sacré-Coeur» est typique de la diversité des sujets traités.

Du théâtre au CMR

L'annonce de la fermeture du Collège militaire n'a pas mis fin aux activités du Club de théâtre des élèves-officiers. En effet, pour la quatrième année consécutive, la Troupe du foulard blanc présente demain soir (jeudi) et vendredi soir, à 20h, à l'amphithéâtre du Pavillon Vanier, une comédie en deux actes «Le bourgeois gentleman», une adaptation d'Antonine Maillet du classique de Molière.

Huit personnages farfelus composent la distribution de cette pièce mise en scène par le capitaine Sylvain Tousignant. L'histoire est celle d'un commerçant de chaussure (de claques) du lac Saint-Jean qui veut s'intégrer à la haute société anglophone de Westmount. Un conflit surgit au sein de la famille quand il prend la décision de déménager.

L'an dernier plus de 600 personnes avaient assisté aux deux représentations de la pièce d'Agatha Christie, «Les dix petits nègres».

Outre le fait que le programme de formation mène dorénavant à l'obtention d'un A.S.P., le contenu des cours a été actualisé à la suite des nombreux changements technologiques, notamment l'utilisation accrue d'appareils à contrôle numérique.

Le cours débute le 6 mars et s'étendra sur plusieurs mois. L'étudiant devra suivre 30 heures de cours par semaine. Il reste encore quelques places de disponibles. Les intéressés peuvent contacter Pierre

L'éducation: instrument de réussite

Vous vous souvenez de Johanne dont il a été question dans cette chronique et qui avait effectué un retour aux études parce qu'elle était en chômage et désirait obtenir son diplôme d'études secondaires? Vous êtes-vous demandé comment elle s'y était prise pour effectuer ce retour?

Vous aussi vous pouvez retourner aux études quel que soit votre motif (préalables pour la formation professionnelle, pour le Cégep, réorientation de carrière, conservation de son emploi, ...) en contactant les services éducatifs aux adultes de la commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu.

Rapidement, vous pourrez amorcer le processus qui permet ce retour aux études: ouverture du dossier, étude des relevés antérieurs, tests de classement s'il y a lieu (pour s'assurer que vous démarrez au bon

niveau) et rencontre ou discussion avec une conseillère ou un conseiller en orientation.

Quel est le rôle de cette dernière personne dont les services sont gratuits?

Un bon choix ça se prépare! Ses services sont donc offerts pour assurer une meilleure connaissance de soi, de ses aptitudes, de ses intérêts pour un meilleur choix de carrière. Cette personne, spécialiste de l'orientation, peut aider à faire des choix personnels réalistes en considérant les possibilités du monde du travail. Elle peut fournir des renseignements sur les métiers, sur les professions et les divers programmes d'études qui y conduisent.

En somme, elle peut vous aider à planifier votre avenir par une prise de conscience de vos caractéristiques personnelles et de celles du monde du travail.

Pourquoi ne pas en profiter?

En affaires, les astres vous prédisent une année fabuleuse. Tout vous réussit. Foncez sans compter.



Que diriez-vous d'une seconde opinion?

Vous travaillez fort. Vos affaires roulent bien. Il n'y a rien à votre épreuve. Avez-vous songé que des occasions d'affaires vous glissent peut-être entre les doigts faute d'un bon conseil au bon moment? N'hésitez pas à demander l'avis d'un expert dans le domaine, un avocat ou une avocate.

Que ce soit pour rédiger une convention d'actionnaires, voir avec vous

les modalités d'un contrat, examiner les multiples facettes des lois du travail ou pour négocier des ententes, un avocat est utile à plus d'un titre en affaires.

Un avocat est un partenaire qui sait vous conseiller judicieusement dans tous les aspects de votre entreprise. Ensemble, vous travaillerez à bâtir un avenir solide, sans avoir à compter sur la chance.



Barreau du Richelieu

Mieux vaut consulter un avocat à temps!

LA MYOPIE, C'EST FINI!



FATIGUÉ DE PORTER DES LUNETTES OU DES VERRES DE CONTACT

Séance d'information gratuite
Hôtel Best Western

725, boul. du Séminaire Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu

Le mardi 31 janvier 1995 à 19 h 30

A l'aide de diapositives et vidéo, il nous fait plaisir de vous informer adéquatement au sujet de ces 2 chirurgies réfractives: la kératotomie radiaire et le laser excimer.

Dr Jacques Grégoire, ophtalmologiste
Colette Dauphinais
Daniel Daneault
(819) 569-6254
(819) 472-3449

BRAULT & MARTINEAU


le meilleur choix en électronique!

Bénéficiez des conseils de nos experts et de 34 ans d'expérience.

PAYEZ en OCTOBRE '95

AUCUN DÉPÔT, PAIEMENT, NI INTÉRÊT
avant OCTOBRE 1995*

Promotion 3 cassettes gratuites



598\$

JVC

CAMÉRA JVC DE LA GROSSEUR D'UN APPAREIL PHOTO

- Quick record (5 sec.)
- Retour instantané
- Repérage de blanc
- Zoom électrique 3x
- Datage automatique

12 MOIS GARANTIE

160 watts

JVC

CARROUSEL 5 CD

Haut-parleurs «Surround» inclus

897\$

MINI-CHAÎNE AUDIO

- Magnétocassette double
- 5 haut-parleurs inclus
- Meuble en mélamine en sus

LIVRAISON GRATUITE

12 MOIS GARANTIE

JVC

CHARGEUR 6 CD+1

PROMOTION: SUPPORTS D'ENCEINTES ET MEUBLE AUDIO GRATUITS, 80 WATTS TOTAL

897\$



SON AUDIOPHONE

31 PO STÉRÉO

1597\$

JVC

- Entrées audio/vidéo à l'avant
- Casque sans fil à infrarouge
- Double entrée RF
- Télécommande universelle
- 700 lignes de résolution
- Bornes pour haut-parleurs externes

Livraison gratuite
Base gratuite

MINI-CHAÎNE AUDIO

- Magnétocassette double à auto-inversion
- Enceintes acoustiques à satellites
- Subwoofer • Égalisateur graphique

BALADEUR AM/FM STÉRÉO AVEC LECTEUR DE CASSETTE

- Inversion automatique
- 2 prises de casque d'écoute

JVC

87\$

387\$

Promotion: casque d'écoute avec commande de volume

JVC

19 PO

36 MOIS GARANTIE

SON AUDIOPHONE

27 po stéréo

JVC

877\$

- Qualité cinéma
- 550 lignes de résolution
- Sortie audio variable

Livraison gratuite

JVC

MAGNÉSCOPE HI-FI STÉRÉO À 4 TÊTES

- Programmation VCR PLUS
- Ralenti 5 vitesses

447\$

JVC

MAGNÉSCOPE

- Télécommande multimarque
- Fonction «Instant review»
- Entrée AV en façade
- Message privé

267\$

JVC

MINI-CHAÎNE

- 50 watts total
- Magnétocassette double à auto-inversion
- Haut-parleur à 3 voies

497\$

ZENITH Messiera KENWOOD SAMSUNG PIONEER HITACHI ONKYO SHARP TOSHIBA JVC CELESTON Cerwin-Vega!

CENTRE DE LIQUIDATION 8600, Place Marier (Sortie 85, Métropolitain est) Tél.: 881-9400 Non-disponible au C.D.L.

LAVAL 1770, Boul. Des Laurentides (Coin St-Martin) Tél.: 667-3210

DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, Boul. Des Sources (Sortie 55, Transcanadienne) Tél.: 685-3572

LASALLE 1130, Dollard (Près du boul. de La Verendrye) Tél.: 364-6110

LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) Tél.: 679-1260

ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon est (Près des Gal. d'Anjou) Tél.: 254-9455

BROSSARD 8220, Boul. Taschereau (Coin Pellerin) Tél.: 465-5544

POINTE-AUX-TREMBLES 12605, Sherbrooke est (Près de Tricentenaire) Tél.: 640-6446

HULL 217, Montcalm (Coin St-Joseph) Tél.: (819) 771-6611

ROCK FOREST 4275, Boul. Bourque (Coin Grégoire) Tél.: (819) 562-4242

Quantité limitée sur certains items. Achat minimum requis de 500\$ meubles/électroménagers et 300\$ électroniques. Ne payez que les taxes de vente. Sujet à l'approbation du crédit. *Aucun dépôt, paiement, ni intérêt si payé en entier le 12 octobre 1995.

HEURES D'OUVERTURE
Lun.-Mar. 9h30 à 18h
Mer.-Jeu.-Ven. 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h • Dim. 11h à 17h

LIVRAISON GRATUITE! même le dimanche!

PROCUREZ-VOUS LA CARTE BRAULT & MARTINEAU

Master VISA

LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995 A-27

Ne jetez vos vieux meubles

Nouvel organisme pour aider les démunis

Le Centre de dépannage du Haut-Richelieu est en opéra-

sylvie PROVOST

tion depuis un peu plus d'un an. Il a ainsi pu venir en aide à 432 individus ou familles de la région. Soutenu par une maigre contribution du ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, l'organisme a but non lucratif a pour but d'apporter du support aux personnes dans le besoin.

Situé au 60 rue Saint-Paul, à Saint-Jean, le Centre de dépannage a comme mandat d'offrir des meubles, des appareils électroménagers, des vêtements et autres articles à prix minimes aux gens qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. Le centre agit aussi comme banque alimentaire principalement pour les fruits et les légumes. La nourriture est donnée par la Banque alimentaire de la Rive-Sud, située à Boucherville. Le tri se fait cependant ici à Saint-Jean.

Pour être en mesure de répondre aux besoins de la population, les responsables



Nicole Doyon est directrice du Centre de dépannage du Haut-Richelieu. (photo Jacques PAUL)

invitent le public à faire preuve de générosité. Les gens du centre sont en mesure de se rendre à domicile afin de recueillir les dons du public comme des meubles, des vêtements et autres articles en bonne condition.

«Il est évident que nous ne faisons pas d'argent avec la vente des articles. Il y a même des moments où on se demande comment on va payer le local. Au centre, nous nous occupons principalement des

meubles et des appareils ménagers, car d'autres organismes locaux voient déjà à venir en aide aux gens dans le besoin en leur donnant des bons de nourriture ou en s'occupant des vêtements», mentionne Mme Nicole Doyon, directrice du Centre de dépannage du Haut-Richelieu.

«Présentement nous voulons sensibiliser la population afin que les gens puissent nous donner des articles qui peuvent encore servir et

être utilisés par d'autres familles», ajoute celle-ci.

Actuellement une dizaine de bénévoles oeuvrent au sein de cet organisme. Le centre de dépannage est ouvert les lundis, mardis et mercredis entre 9h30 et 17 heures ainsi que les jeudis et vendredis de 9h30 à 18 heures. Les personnes de Saint-Jean, Saint-Luc ou L'Acadie qui désirent faire des dons d'articles ou autres sont invitées à composer le 348-7766.

n'oubliez pas cette semaine

Parrainage civique

Le Parrainage civique du Haut-Richelieu est présentement à la recherche de joueurs de quilles pour la formation de ses équipes. La prochaine saison d'activités débutera le jeudi 26 janvier et les parties se dérouleront entre 18h30 et 20h30. Elles se poursuivront ensuite à toutes les deux semaines. Toutes les équipes comptent six joueurs dont trois vivant avec une déficience intellectuelle. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire dès maintenant en composant le 347-8091.

CID

Le Centre d'information et de documentation des femmes du Haut-Richelieu tiendra son prochain café-rencontre le mardi 24 janvier entre 13h30 et 15h30. Les participantes aborderont alors le thème «Je suis une femme autochtone». Un service de halte-garderie est disponible gratuitement sur réservation pour les participantes. On peut réserver en composant le 346-0662.

Technique Nadeau

Mme Monique Fournier, professeure diplômée du Centre de yoga Colette Maher, débutera prochainement une session d'apprentissage de la Technique Nadeau. Les cours seront dispensés les lundis et les mardis en soirée ainsi que les mardis après-midi.

Les cours s'adressent aux débutants et aux personnes qui voudraient perfectionner leurs mouvements. Pour s'inscrire ou pour obtenir des informations complémentaires, il est possible de communiquer avec Mme Fournier, au 348-8982.

Brunch paroissial

Les responsables de la paroisse Saint-Noël Chabanel à Iberville invitent la population à participer à un brunch qui se tiendra le dimanche 22 janvier. Celui-ci se tiendra entre 10 et 14 heures au sous-sol de l'église située au 823, 2^e rue. Le coût est de \$7 pour les adultes et de \$4 pour les enfants de 10 ans et moins. Les fonds amassés lors de cette journée serviront à financer les différents projets de la fabrique.

Séréna Rive-Sud

Séréna Rive-Sud offrira prochainement sa prochaine session d'information pour les couples de la région qui veulent apprendre à reconnaître leur propre signe de fertilité. Cette formation leur sera précieuse tout au long de leur vie fertile, que ce soit pour limiter les naissances ou planifier une grossesse. Elle s'adresse idéalement aux couples et se donne en deux soirées. Elle comprend aussi un suivi personnalisé et gratuit.

La prochaine rencontre se tiendra ce jeudi 19 janvier à compter de 19h45 au CLSC Longueuil-Est, 388 rue Lamarre à Longueuil. Il est recommandé de s'inscrire en composant le 653-6545.

Optimiste St-Blaise

Le Club Optimiste de Saint-Blaise vient de procéder au lancement de sa première campagne de levée de fonds. Ainsi le club a l'intention de recueillir un montant de \$6.000 à partir de billets de tirage vendu au coût de \$30 l'unité.

Il y aura alors 10 forfaits-vacances à gagner pour des séjours dans différents centres de villégiatures du Québec. Le grand tirage se fera le 18 février au chalet des loisirs de Saint-Blaise, à l'occasion d'une soirée spéciale pour la Saint-Valentin. Les argentis recueillis serviront à financer les projets du club auprès des jeunes et de la communauté.

Non-fumeurs

Pour souligner la Semaine nationale des non-fumeurs, le public sera invité à se rendre le jeudi 19 janvier au Centre Gertrude-Lafrance afin de visiter différents kiosques et obtenir des informations supplémentaires pour lutter contre le tabagisme. Le tout se déroulera entre 10 et 13 heures. Sur place, il sera possible de recevoir certains documents, passer un test de débit (capacité pulmonaire), visionner un vidéo et rencontrer des représentants des pompiers de Saint-Jean.

Pour la Saint-Valentin, j'offre mes vœux à ceux que j'aime

«MARIE, TOUTE L'ANNÉE, JE T'AIME, AUJOURD'HUI JE TE LE DIS...»
- Marc xxx -
Voir page A-25

Centre d'optique SEARS

Dr René Marchand, optométriste

ACCEPTONS PRESCRIPTIONS DE L'EXTÉRIEUR

EXAMEN DE LA VUE SUR PLACE

OUVERT LE DIMANCHE



2 POUR 1
OU UNE SEULE PAIRE

Choisissez deux paires de lunettes complètes (verres et montures) parmi notre collection mode, pour vous-même ou quelqu'un d'autre, et ne payez que la plus chère des deux ! Cette offre s'applique également aux verres de contact*.

OU

Choisissez une seule paire parmi notre collection Sélecte: Alfred Sung, Simon Chang, John Lennon, Charlie Chaplin, etc.



CLUB SEARS

c'est tout à votre avantage

Carte de crédit Sears acceptée
Accumulez des points !

Prenez rendez-vous

Carrefour Richelieu, 359-9709

40\$

DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

À l'achat du 2 pour 1 ou à l'achat de lunettes parmi notre COLLECTION SÉLECTE à prix régulier

Centre d'optique SEARS
Sur présentation de ce coupon. Expire le 31/01/95 **

VERRES DE CONTACT

Essai gratuit de verres jetables ACUVUE

Les frais d'examen ou autres honoraires professionnels ne sont pas inclus.

Jetables (1 boîte, 6 lentilles)	29,95 \$
Port quotidien*	69 \$
Port prolongé*	99 \$

Centre d'optique SEARS

* Souples, sphériques, clairs - à l'achat d'un plan de service
Sur présentation de ce coupon. Expire le 31/01/95 **

LIQUIDE D'ENTRETIEN LUNETTES

Pour lentilles régulières et antireflets

Vunet 114 ml

99¢

Centre d'optique SEARS

Sur présentation de ce coupon. Expire le 31/01/95 **

* Souples, sphériques, clairs, à prix régulier, excluant lentilles jetables.

** Maintenant, en plus de la carte Sears, nous acceptons les cartes Visa, MasterCard, American Express et Discover. Ce coupon doit être présenté avant de commander et ne peut être combiné à toute autre promotion. Non monnayable. Un seul coupon accepté par commande.

Saint-Jean versera \$30,000 à l'organisme

La Saint-Vincent-de-Paul rate son objectif de \$4,506

La campagne de la *Guignolée* 1994, au profit de la Saint-Vincent-de-Paul de Saint-Jean, s'est finalement arrêtée à \$4,506 de

éric DESROSIERS

l'objectif de \$160,000. Le succès sans précédent de la cueillette de denrées non périssables et l'aide de \$30,000 accordé à la toute dernière minute par la ville de Saint-Jean permettent toutefois aux organisateurs de dire: mission accomplie.

Invité, mardi matin, au mess des officiers par le commandant de la base de Saint-Jean, le lieutenant-colonel Jean-Marc Dufour, le président de la SVP, M. Hervé Paquette, a dressé un bilan positif de la campagne de financement de l'organisme qui a amassé, cette année, \$155,494.

Devant une assemblée où se trouvaient également le maire de Saint-Jean, M. Myroslaw Smereka, la présidente honoraire de la campagne, Mme Micheline Boulais-Baillargeon, ainsi qu'une trentaine d'organisateur et de bénévoles, il a souligné que 8 des 14 activités qui se sont tenues du 15 novembre au 24 décembre avaient dépassé leur objectif.

Parmi celles-ci, on trouve les contributions individuelles qui ont dépassé de \$9,000 l'objectif de \$50,000, l'emballage de cadeaux

qui a amassé \$7,384 plutôt que \$5,000 ainsi que les autres activités dans les centres d'achat qui ont ajouté \$1,590 au total espéré. D'un autre côté, les industries et les commerces ont donné \$4,000 de moins qu'escompté, soit seulement \$22,997, la quête aux églises \$2,000 de moins qu'annoncé et les brunchs \$2,407. Ces derniers ont toutefois été compensés par la première édition du Brunch du maire qui a rapporté \$3,194.

■ \$30,000 de la ville

Le maire de Saint-Jean était à l'honneur mardi, alors que l'on apprenait également que la ville s'engageait à verser une somme de \$30,000 à la SVP pour lui permettre de boucler son budget légèrement déficitaire en 1994. Grâce à cette somme et aux efforts de rationalisation de l'organisme durant le mois de décembre, l'année 1995 profitera même d'un petit coussin de \$5,000. La quantité record de denrées non périssables amassées, cette année, a rendu possible une première distribution dès le mois décembre et permettra, cette année, d'avoir recours moins vite aux seuls bons d'épicerie.

En entrevue, M. Paquette déclare qu'il devient urgent, au moment où les budgets administrés par son organisme ne cessent de prendre de l'ampleur, de doter la SVP de meilleurs cadres de gestion. En guise de



Étaient présents, mardi, à la conférence de presse de la Saint-Vincent-de-Paul: le major Phaneuf, aumônier de la base, le lieutenant-colonel Dufour, commandant de la base, M. Smereka, maire de Saint-

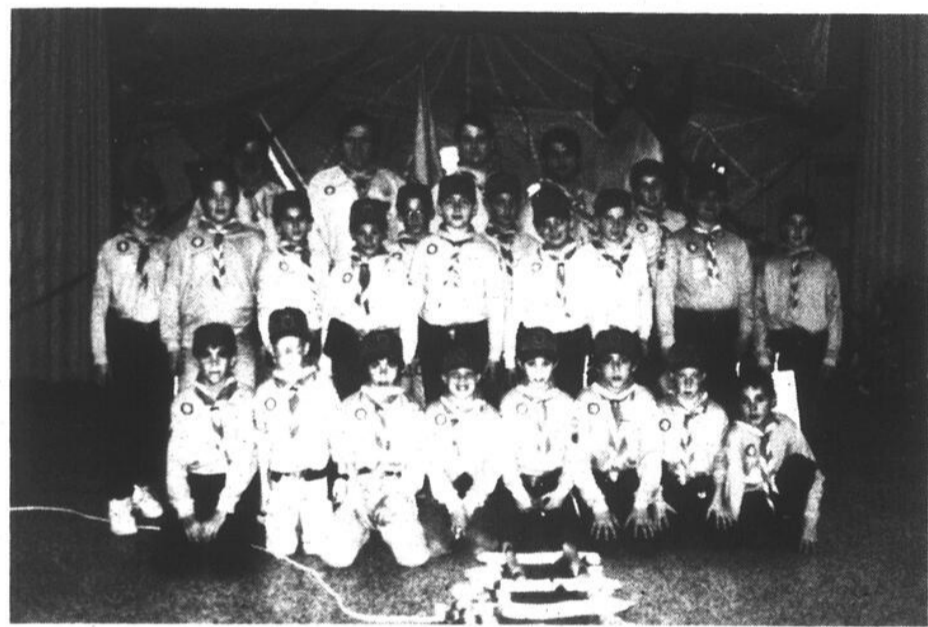
Jean, M. Paquette, président de la SVP de Saint-Jean, Mme Boulais-Baillargeon, présidente honoraire de la campagne 1994 et M. Parent, président provincial de la SVP.

comparaison, les sommes d'argent versées en bons d'épicerie sont passés, de 1987 à 1994, de \$70,668 à \$143,816. Jusqu'à présent, les responsables bénévoles de l'organisme ont réussi à maintenir les frais d'administration à seulement 3,43% du budget total.

«Mais plus le budget augmente, dit M. Paquette, et plus il y a risque d'erreur. Il ne faut pas attendre un cas de fraude, qui éclabousserait les bénévoles, pour se réveiller. Il y a tellement de gens qui nous offrent leur aide, qu'il ne faudrait pas les désappointer.» Le président propose la formation d'un conseil d'administration d'environ cinq membres qui,

tout en connaissant l'organisme, proviendraient de l'extérieur. Il garantirait l'honnêteté et le contrôle des opérations tout en enrichissant de leur expérience personnelle le choix des orientations futures.

Parlant de son expérience à titre de présidente honoraire de la campagne, Mme Micheline Boulais-Baillargeon déclare avoir été grandement impressionnée par le degré d'implication des bénévoles. «En fait, il suffit de savoir demander pour recevoir, affirme-t-elle. On trouve dans la population des gens qui sont prêts à donner du temps et de l'énergie d'une façon extraordinaire.»



14 nouveaux louveteaux

L'unité St-François d'Iberville compte désormais 14 nouveaux membres. En effet, ces jeunes âgés de neuf ans se sont officiellement engagés dans cette unité de louveteaux lors de la

cérémonie de promesse qui s'est déroulée le 12 décembre dernier, au sous-sol de l'église Sacré-Coeur. L'événement s'est tenu en présence des Maîtres loups et de plusieurs parents.

Plusieurs activités dans la région

C'est la Semaine des non-fumeurs

La Semaine nationale des non-fumeurs se tiendra du

sylvie PROVOST

16 au 22 janvier sous le thème «L'intervention et les jeunes». Cette semaine sera particulièrement soulignée dans le milieu scolaire mais aussi à l'hôpital du Haut-Richelieu ainsi que dans les différents centres d'accueil.

Dans le cadre de la campagne «Moi

j'arrête de fumer», la population de la région est invitée à s'informer et à participer aux différentes activités afin de combattre le tabagisme.

Le mercredi 18 janvier, les responsables de cet événement seront dans le hall d'entrée de l'hôpital entre 9h30 et 14h30 et au Centre Gertrude-Lafrance, le jeudi 19 janvier entre 10 et 13 heures.

Dans les écoles,

différentes activités sont aussi prévues afin de mener une lutte contre l'industrie du tabac qui, chaque année, recrute dans ses rangs des milliers d'enfants et d'adolescents.

Rappelons que selon l'Enquête sur le tabagisme au Canada, Quartier 2, de Santé Canada, le tabagisme cause plus de 10,000 décès par année au Québec et que la proportion de fumeurs y est de 38% comparative-

ment à l'ensemble des autres provinces où il se situe à 27%.

NOUVELLE MÉTHODE DE TRAITEMENT DES HÉMORROÏDES SANS CHIRURGIE

Le traitement à la lumière infrarouge:

Sans anesthésie et sans douleur au bureau par notre spécialiste certifié par le Collège Royal des médecins du Canada.

Montréal: 939-2529
Granby: 372-8127

77180-030-0

Cours de secourisme offerts par la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge offrira prochainement dans la région des cours de secourisme général en premiers soins. D'ici le mois de mars, trois sessions sont prévues, soit les 21 et 22 janvier, les 11 et 12 février ainsi que les 11 et 12 mars.

Ces cours ont pour objectifs de permettre à l'élève de réagir, réfléchir et improviser face à des urgences où le temps constitue un élément crucial. Les participants apprendront également à s'occuper des

situations, qui si elles étaient négligées, pourraient devenir des urgences vitales.

La formation sera dispensée chez Aqua Futur, 18 rue Saint-Paul à Saint-Jean durant les deux jours, soit entre 9 et 17 heures, pour un total de 16 heures.

Durant la formation, les personnes inscrites en apprendront davantage sur les urgences aux

voies respiratoires, la respiration et le système cardio-vasculaire, les blessures au système musculo-squelettique, à la tête et au cou; les maladies soudaines, les blessures aux tissus mous et les empoisonnements.

Le coût de la formation est de \$90 et comprend le livre «Le secourisme, le mailon vital» de la So-

ciété canadienne de la Croix-Rouge ainsi que tout le matériel pour la pratique et les mannequins. La certification est comprise.

Les personnes intéressées à s'inscrire à l'une ou l'autre de ces sessions ou qui désirent des informations additionnelles, sont invitées à contacter les responsables au 348-8818.

L'alcool au volant...

ça brise des vies!



SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC

nécrologie

INDEX DES DÉCÈS

- BREAUT (Roger)
- CHARBONNEAU (Mme Aimé)
- COMEAU (Laurent)
- LAVALLÉE (Jean-Baptiste)
- LEBLANC (Jessica)
- POMERLEAU (Clément)
- SIMARD (Louis)

BREAUT (Roger)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 janvier 1995, est décédé M. Roger Breault, 75 ans, époux de dame Marguerite Gagnon.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Réal (Lucille Bigras), Nicole (Guy Demers), Hélène (Massa Gally), Diane, Denise (Robert Whitom), Réjean (Élaine Ouimet), 12 petits-enfants, beaux-frères et belles-sœurs: Marcel Piedalue (feu Claire Breault).

Exposé au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 110 Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu. Les funérailles ont eu lieu le samedi 14 janvier à 10h30 en l'église Saint-Edmond, inhumation à Saint-Jean-sur-Richelieu.

La famille Breault remercie très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

CHARBONNEAU (Aimé, Mme)

À Mont Saint-Grégoire, le 12 janvier 1995, est décédée Mme Aimé Charbonneau, 84 ans, née dame Liliane Quintin.

Outre son époux, elle laisse une soeur: Béatrice Quintin, beaux-frères, belles-sœurs: Honoré Breault (Lina Charbonneau), Alphonse Bessette (Noëlla Charbonneau), Bernard Charbonneau (Simone Davignon), Rodolphe Charbonneau, Bernadette Charbonneau, neveux et nièces.

Exposée au Centre funéraire Oligny & Desrochers, 247, Saint-Joseph Sud, Mont Saint-Grégoire. Les funérailles ont eu lieu le samedi 14 janvier à 11 heures en l'église Mont Saint-Grégoire, inhumation au même endroit.

Les familles Charbonneau et Quintin remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

COMEAU (Laurent)

À Laval, le 13 janvier 1995, à l'âge de 91 ans, est décédé Laurent Comeau autrefois d'Henryville.

Il laisse dans le deuil, son épouse Clara Lafrance, ses trois filles Thérèse (Gaëtan Hébert), Michelle (Gérald Charbonneau), Judith (Raymond Dubois), ses petits-enfants Marie-Claude Hébert (Martin Poitras), Eugénie Hébert, Stéphanie Charbonneau (Félix Paquin), Antoine et Amélie Charbonneau, Lionel Dubois, sa soeur Marguerite Comeau-Mailloux, ses frères Jean-Paul Comeau, Dr Maurice Comeau (Juliette Blais), sa belle-soeur Simone Mailloux-Comeau, son beau-frère Georges Lafrance, cousins et cousines, neveux et nièces et autres parents et amis.

La dépouille mortelle a été exposée au salon Alfred Dallaire, 2159, boul. Saint-Martin Est à Laval, le samedi 14 janvier et le dimanche 15 janvier. Les funérailles ont eu lieu à l'église d'Henryville le lundi 16 janvier à 14 heures.

La famille a reçu les condoléances à l'église avant le service funèbre. Des dons à un organisme de votre choix seront appréciés.

LAVALLÉE (Jean-Baptiste)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 12 janvier 1995 est décédé à l'âge de 77 ans, M. Jean-Baptiste Lavallée, époux de feu Prudence St-Martin.

Il laisse dans le deuil, sa compagne: Antoinette Frégeau, ses enfants: Jocelyne (Robert Phaneuf), Achille (Denise Santerre), ses petits-enfants: Martin, Éric, Maryse, ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 21 janvier 1995 à 11 heures en l'église Saint-Gérard-Majella. La famille recevra les condoléances 45 minutes avant les funérailles. Direction complexe funéraire LeSieur et Frères, 95, boul. Saint-Luc, Saint-Luc.

LEBLANC (Jessica)

Subitement à Saint-Jean, le 9 janvier 1995, à l'âge de 11 mois est décédée Jessica Leblanc, fille de Réal Hamel et Nicole Leblanc.

Outre ses parents, elle laisse ses soeurs Alexandra et Lisa, ses grands-parents Mme Marie Hamel, M. et Mme Charles Leblanc (Diane Bisailon), son arrière-grand-mère Mme Yvonne Bisailon, son parrain Michel Leblanc, sa marraine Jocelyne Hamel, plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Exposée aux Résidences Claude & Edgar LeSieur, 280, Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les funérailles ont eu lieu le mercredi 11 janvier 95 à 15 heures en l'église Cathédrale de Saint-Jean suivies de l'inhumation au cimetière de Saint-Jean.

Les familles de Nicole Leblanc et Réal Hamel remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

POMERLEAU (Clément)



À l'hôpital du Haut-Richelieu, le 9 janvier 1995, à l'âge de 63 ans, est décédé Clément Pomerleau.

Il laisse ses filles: Suzanne, Claire, Thérèse, Lucie, leurs conjoints, quatre petits-enfants, quatre soeurs, beaux-frères, belles-sœurs, parents et amis.

Les funérailles en présence des cendres ont eu lieu le mercredi 11 janvier 1995 à 15 heures en l'église Saint-Edmond, Saint-Jean. Direction funéraire Claude & Edgar LeSieur, 280, Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

La famille de M. Clément Pomerleau remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.



La distinction, NOIR sur BLANC

SIMARD (Louis)

Accidentellement, à Iberville, le 10 janvier 1995, à l'âge de 39 ans, est décédé Louis Simard, fils de Georges Simard et Jeannette Blain.

Outre ses parents, il laisse son frère et ses soeurs Lise (Paul-André Depelteau), Denis (Suzanne Lachance), Renée (Paul Lemay), ses filleules Geneviève et Noéline, ses neveux et sa nièce: Mélina, Jordan et François, de nombreux autres parents et amis.

Exposé aux Résidences funéraires Claude & Edgar LeSieur, 530, 4^e Rue, Iberville. Les funérailles ont eu lieu le samedi 14 janvier à 10 heures, en l'église Sacré-Coeur d'Iberville, suivies de l'inhumation à Iberville.

La famille de M. Louis Simard remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.



Suite à un décès...

1^{er} anniversaire MICHAUD (Francis-Alexandre)



Cher Francis, Un an que tu nous as quittés le coeur plein d'amour et d'espoir, nous pensons à toi tous les jours. Tu es toujours présent dans nos coeurs avec ton sourire, ta joie, ta générosité.

De là-haut veille sur nous. Papa, maman, Bruno, Laurier, Bernard, Ghislain, Pierre.

Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 22 janvier à 10h30 à l'église N.-D.-A.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. M.T.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites

trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.P.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.W.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. R.L.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.B.

souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. R.G.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. H.B.

Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. Y.B.

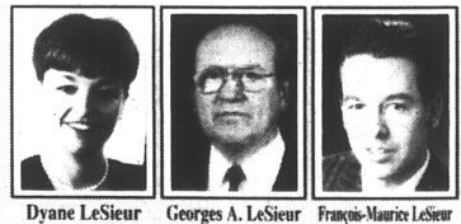
Merci Mon Dieu

Dites 9 fois Je vous salue Marie par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9^e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. J.B.

S E R V I C E F U N É R A I R E



Une présence rassurante depuis 1920



Dyane LeSieur Georges A. LeSieur Francis-Maurice LeSieur

Le seul endroit dans le Haut-Richelieu où l'incinération se fait sur place

359-0990
95, boul. Saint-Luc
Saint-Luc

110-114, rue Saint-Jacques
Saint-Jean-sur-Richelieu 347-5555

Résidences funéraires



Claude LeSieur

Claude et Edgar LeSieur

maintenant 2 résidences funéraires pour mieux vous servir

- pré-arrangements funéraires
- traditionnelles ou privées
- incinération
- colobarium

280, rue Jacques-Cartier N.
Saint-Jean-sur-Richelieu

530, 4^e Rue
Iberville

un seul numéro de téléphone:

346-6020

À L'OCCASION D'UN DÉCÈS...



Faire un don à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu c'est si simple... et si utile

Renseignements: 359-5777

Livraison de certificats 346-6868

Formulaires «In Memoriam» disponibles dans tous les salons funéraires de la région.

Le baptême d'un enfant, on s'y prépare

Un couple qui attend un enfant se prépare le cœur pour l'accueillir. On s'inscrit à des cours prénataux; on veut que son enfant naisse dans les meilleures conditions possibles. On a raison! La naissance d'un enfant est un grand événement qui concerne toute la famille. Son baptême aussi! Il est nécessaire de s'y préparer.

Faire baptiser son enfant n'est pas uniquement un rite social qui donne l'occasion d'une fête familiale. C'est un choix des parents, un choix motivé par leur foi chrétienne, une foi qui inspire l'ensemble de leur vie. On ne demande pas le baptême pour faire comme les autres ou simplement pour continuer une tradition familiale!

Des parents choisissent d'orienter la vie de leur enfant par le baptême parce qu'ils souhaitent que leur enfant devienne comme eux un disciple du Christ en devenant membre

vivant de son Église. Ils souhaitent que, par le signe du baptême, leur enfant devienne, à la manière de Jésus, l'enfant bien-aimé du Père. Faire baptiser un enfant exige que les parents prennent la responsabilité de vivre eux-mêmes leur propre foi pour en témoigner auprès de leurs enfants.

Dans les paroisses d'Iberville, les prêtres et les membres de l'équipe de pastorale du baptême mettent de l'avant une démarche de préparation en diverses étapes. Cela vaut pour les trois paroisses.

1) Le couple (ou la mère) qui attend un enfant téléphone au presbytère, si possible avant la naissance pour exprimer son intention de faire baptiser.

2) Quelqu'un de la paroisse rencontre le couple (ou la mère) ou lui fait parvenir un document intitulé «Le baptême... c'est sé-

rieux».

3) Le couple (ou la mère) se laisse interpeller sur sa propre foi et s'engage à suivre une des démarches de préparation proposées qui comporte, habituellement, deux ou trois rencontres de groupe avant ou après le baptême. Une feuille est retournée au presbytère pour informer les responsables du choix qui a été fait.

4) La célébration du baptême se fait en temps et lieu.

5) Selon les possibilités des paroisses, des

suites au baptême sont proposées dont une célébration des baptisés de l'année.

Cette approche plus élaborée impliquera davantage le ou les parent(s) et permettra de mieux comprendre la signification du geste posé. Dans un monde où la foi chrétienne ne va plus de soi, il est normal que l'on devienne plus conscient des raisons qui motivent nos décisions. Tout cela, pour vivre nos gestes dans une plus grande sincérité.

Marc Rondeau, prêtre, curé à Saint-Noël Chabanel d'Iberville

Conférences de l'AUTAM

Activités éducatives pour les 50 ans et plus

L'Antenne universitaire du troisième âge en Montérégie (AUTAM), en association avec l'Université de Sherbrooke, offrira à nouveau cette saison une série de conférences pour les personnes de 50 ans et plus. La première rencontre est prévue pour le 14 février et une fois de plus les thèmes abordés durant la session sont variés. Les inscriptions se tiendront le 31 janvier.

Pour débiter la saison, Jules-Pascal Venne, docteur en sciences politiques, sera présent les 14 et 21 février pour parler du thème «La société internationale à l'aube du XXI^e siècle», un sujet des plus actuels qui éclairera les participants sur les repercussions de la mondialisation des échanges.

Les 28 février et le 7 mars, Marcel Gauthier, généalogiste-historien, traitera du sujet «La généalogie, plus qu'un hobby». Pour connaître les ancêtres, la généalogie est une démarche à effectuer, à n'importe quelle saison de la vie.

Les 14 et 21 mars, Aline Baillargeon, qui possède une maîtrise en anthropologie posera

la question suivante: «Les races humaines existent-elles?». Le 4 et le 11 avril, Pierre Pelletier, docteur en philosophie, abordera le thème «Les grandes religions du monde». Il sera question des groupes religieux qui se sont joints à nous au cours des 50 dernières années.

La dernière conférence aura lieu le 18 avril et sera donnée par Marcel Brouillard, chargé de cours aux HEC et à l'Université de Montréal. Il traitera de l'univers de Félix Leclerc, poète, auteur-compositeur et chansonnier.

Toutes les conférences se tiendront le mardi à 13h30 au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord à Saint-Jean. Les inscriptions se feront au même endroit le 31 janvier entre 13h30 et 15h30. Les frais pour la série de conférences sont de \$55, plus \$6 pour la cotisation semestrielle à l'Association générale des étudiants de l'AUTAM.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Nicole Moranille-Gagnon au 348-3704 ou Jacqueline Plouffe au 347-3614.

Offerts par le CID

Ateliers d'éducation populaire pour les femmes

Dans le cadre d'un programme d'éducation populaire autonome du ministère de l'Éducation du Québec, le Centre d'information et de

sylvie PROVOST

documentation des femmes du Haut-Richelieu offrira prochainement deux ateliers pour les résidentes de la région. Ceux-ci débiteront au début du mois de février et porteront sur «La créativité au quotidien» et «Au-delà de nos dire».

Ces cours ont pour but de permettre aux femmes de briser l'isolement et d'augmenter leur autonomie en nourrissant la confiance et l'estime de soi.

L'atelier «La créativité au quotidien» permettra aux participantes de découvrir ses besoins et de les reconnaître tout en développant l'amour et l'humour de soi au quotidien. Il permettra aussi de réanimer la flamme du potentiel créateur et l'acceptation de sa différence. L'atelier vise également à donner des moyens concrets et efficaces d'autocréation afin d'augmenter l'autonomie des participantes. Il sera dispensé par Nicole Gibeau, intervenante au CID.

Le cours se tiendra les jeudis après-midi entre 13 et 16 heures, à compter du 2 février.

Il se poursuivra jusqu'au 30 mars. Le coût est de \$15 pour les membres et de \$20 pour les non-membres.

D'autre part, l'atelier «Au-delà de nos dire», produit par une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale, a pour objectif de permettre aux participantes de mieux comprendre ce que vit la femme violente. La présentation d'un vidéo viendra approfondir la réalité vécue par les femmes et identifier comment on peut aider une autre femme vivant cette situation. L'atelier sera animé par Lyse Roy, intervenante à la Maison Coup d'Elle et Nicole Gibeau, animatrice au CID.

Celui-ci se déroulera les mercredis 1^{er} et 8 février, de 13h30 à 16h30. L'admission est gratuite pour tous. Les deux ateliers se dérouleront au local du CID, situé au Centre des aînés johannais, 125 rue Jacques-Cartier Nord. Pour inscription ou information composez le 346-0662.

Pour un service personnel

dans le respect et la dignité

Centre funéraire Oigny & Desrochers Itée



Yvon Desrochers
propriétaire



Aimé Vezeau
directeur

110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu

247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire

826, 1^{re} Rue, Iberville 346-1124



Des cadeaux pour les personnes seules

Un peu plus d'une quarantaine de personnes, membres et amis du chapitre de la Communauté Internationale des hommes d'affaires du plein évangile au Canada (Mouvement F.G.B.M.-F.I.) se sont rendus au Centre Gertrude-Lafrance de Saint-Jean afin de remettre des cadeaux et quelques gâteries aux résidents à l'occasion des Fêtes. Durant tout l'après-midi, ces derniers, au nombre d'environ 210, ont pu aussi s'amuser et entendre des chants de Noël. Cette première initiative de l'organisme avait pour but de

divertir les nombreuses personnes âgées qui sont souvent seules durant la période des fêtes. L'activité s'est déroulée immédiatement après le déjeuner-causerie mensuel des membres qui s'est tenu à la Légion de Saint-Jean. C'est le président de l'organisme, M. Camille Dessureault, qui a procédé à cette remise des cadeaux qui a été rendue possible grâce à la participation de plusieurs commerçants de la région. (photo rémy BOILY)

Pour la Saint-Valentin, j'offre mes vœux à ceux que j'aime

Rubrique amour

«STÉPHANE, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME, JE T'AIME.»

- Claire

Voir page A-25

Économie

21% moins de mises en chantier en 1994

Construction résidentielle: la pire année depuis 1983

L'année 1994 est venue confirmer la reprise économique dans la région. Un secteur d'activité continue toutefois de souffrir de la récession, celui de la construction résidentielle. Il faut remonter plus d'une décennie dans le temps, soit en 1983, pour retrouver un niveau d'activité plus faible qu'en 1994.

L'industrie de la construction vient de connaître une période faste dans le secteur institutionnel. Pen-

gilles BÉRUBÉ

dant ce temps, un pan de son activité, le résidentiel, s'est constamment effrité. L'an dernier, 418 unités résidentielles ont été mises en chantier dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu, une baisse de 21% par rapport au 528 logements construits en 1993.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) vient de publier les statisti-

ques préliminaires des mises en chantier résidentielles pour l'année 1994. Commentaire général pour la Montérégie: «une année à oublier». Depuis vingt ans, il n'y a que trois années où l'activité a été plus faible qu'en 1994. Ici comme dans l'ensemble de la Montérégie, le nombre de mises en chantier a accusé un recul par rapport à l'année 1993.

Rappelons que les statistiques de la SCHL sont établies à partir des rapports sur les permis de construction que lui fournissent les municipalités. La Société vérifie sur place si les travaux ont bel et bien démarré avant de porter le chantier à ses statistiques.

■ Unifamiliale

L'an dernier, 223 nouvelles maisons unifamiliales détachées ont été mises en chantier. L'année précédente, la SCHL avait enregistré 234 mises en chantier pour la maison détachées. La baisse est de 4,7%. Toujours dans les maisons unifamiliales, les jumelées et les maisons en rangé ont totalisé 74 unités résidentielles. C'est 20% de moins que les 92 unités construites en 1993. Après avoir connu beaucoup de popularité en 1992, ce type de maisons accuse un recul. Le mouvement de la maison évolutive s'essouffle vraisemblablement. Le bassin de clientèle rétrécit.

Dans les immeubles locatifs, le niveau de construction est à peu près stable. On a compté 82 nouvelles unités en 1994 contre 79 en 1993. C'est trois logements de plus, une

hausse de 3,7%. Dans ce cas, on peut parler de stabilité, puisque les trois unités supplémentaires peuvent dépendre d'un seul chantier. On sait que dans les immeubles locatifs, le taux de vacance est actuellement élevé. Il faut toutefois reconnaître qu'il avait quelque un peu diminué le printemps dernier, ce qui peut avoir tenté des investisseurs, malgré le spectre de la fermeture du Collège militaire.

■ Condos

On constate par ailleurs, que le marché des immeubles en copropriété a chuté de façon significative. La construction de 39 logements en copropriété a été lancée en 1994 en comparaison de 123 condos livrés en 1993. Dans ce cas, la baisse est de 68%. Dans ce type de résidences, la décision de construire en est

généralement une d'affaires. Dans la maison unifamiliale, même dans la maisons en rangée, les constructeurs livrent généralement sur commande.

Depuis quelques années, les constructeurs de condos offraient leurs unités en location à court terme le temps de les vendre. Le haut niveau d'occupation sur le marché locatif a possiblement découragé cette pratique. Il est possible aussi que ce produit immobilier soit arrivé à maturité sur le marché de Saint-Jean.

Au total, 418 mises en chantier ont été enregistrées l'an dernier par rapport à 528 en 1993. Il faut remonter à 1983 pour connaître un niveau d'activité moins élevé. Cette année-là, 383 logements avaient été livrés dans l'agglomération.

Mises en chantier dans l'agglomération de Saint-Jean-sur-Richelieu (12 mois)

	Maisons unifamiliales		Locatif	Copropriété	Total
	Détachées	Jumelées et en rangée			
1990	357 +26%	65 +75%	234 -51%	n.d.	656 -20%
1991	330 -8%	97 +49%	201 -14%	105 n.d.	733 +14%
1992	247 -25%	219 +125%	156 -22%	87 -17%	709 -3%
1993	234 -5,2%	92 -58%	79 -49%	123 +41%	528 -26%
1994	223 -4,7%	74 -20%	82 +3,7%	39 -68%	418 -21%

N.B.: Pour 1990, les données sont regroupées pour les maisons en rangée, les maisons jumelées, le locatif et les copropriétés.
Source: Société canadienne d'hypothèques et de logement.
Données préliminaires.

Mises en chantier dans les secteurs urbains de la Montérégie (12 mois)

Secteur	1993	1994	%
Rive-Sud	3,993	3,800	- 5%
Saint-Jean	528	418	- 21%
Saint-Hyacinthe	255	191	- 25%
Sorel	190	85	- 55%
Valleyfield	115	100	- 13%
Montérégie	5,081	4,594	- 10%

Source: SCHL

Une petite année après un départ rapide

La construction résidentielle avait pourtant démarré l'année 94 en force, profitant de taux d'intérêt comme on n'en avait pas vu depuis plus de deux décennies. Ce mouvement à la baisse des taux d'intérêt avaient déjà commencé à avoir de l'effet à la fin de 1993. Au quatrième trimestre de 1993, les mises en chantier avaient bondi de 76%, ce qui laissait présager une meilleure année.

Les activités ont été à la hausse jusqu'en mai. En juin, la remontée des taux d'intérêt a refroidi l'enthousiasme des acheteurs, explique Sylvain Dufresne, analyste du marché à la succursale de la SCHL de Longueuil.

La confiance des consommateurs n'est pas véritablement revenue. Ils hésitent à se lancer dans l'achat de biens coûteux. Dans l'agglomération, il va de soi que l'annonce de la fermeture du Collège militaire et de la baisse des effectifs à la Base des Forces canadiennes a constitué une entrave au marché. Cette nouvelle a affecté la confiance des acheteurs qui craignent une détérioration de l'économie locale. Il semble toutefois que l'effet ait été plus psychologique qu'autre chose.

■ Revente

Mme Colette Bonenfant, du Per-

manent, indique qu'il n'y a pas eu véritablement plus de ventes chez les militaires. «On n'a pas eu vraiment plus d'offres des militaires. Je pense qu'il en est arrivé autant qu'il en est reparti», analyse-t-elle. Le contrôleur financier de la Base militaire, le major J.C.R. Beaudoin, confirme cette impression. Il y a peut-être une quarantaine de militaires permanents qui ont été mutés depuis l'annonce budgétaire, estime-t-il rapidement. La plupart était sans doute propriétaires, précise M. Beaudoin.

Il croit cependant que plusieurs ont pu mettre leur maison sur le marché en anticipant une nouvelle affectation ailleurs au pays. Il avoue avoir eu lui-même ce réflexe. Il s'est ravivé en constatant l'état du marché. Il pense que l'offre actuelle sur le marché nuit au prix. Mme Bonenfant observe que l'offre de maisons à revendre a déjà été plus

élevée sur le marché de Saint-Jean, ce que confirme M. Dufresne, de la SCHL.

■ Ventes

Le volume de ventes a été bon, mais globalement, il a été moindre qu'en 1993. Elle cite des chiffres des Publications du Québec, une firme de la région spécialisée dans la collecte de données sur le marché immobilier. En 1993, on a enregistré 2,594 transactions immobilières de toute catégorie pour un volume de ventes de \$203,7 millions, soit une moyenne de \$78,527 par transaction.

En 1994, on parle de 2,266 transactions valant \$199,3 millions. Ce chiffre inclut la vente des Halles Saint-Jean au coût de \$10 millions, une transaction comme on n'en voit pas toutes les années. Si on exclut la vente des Halles, cela donne une moyenne de \$83,576 par transaction. Il s'agit d'une hausse moyenne de 6% par transaction.

■ Prix

Mme Bonenfant ne retient pas

d'impact significatif concernant la Défense nationale. Elle ne pense pas non plus qu'il y ait eu un mouvement notable des acheteurs d'une première maison vers le marché de la revente au détriment de la construction neuve. Les prix n'ont pas joué dans ce sens puisqu'ils ont été plutôt stables.

La hausse oscillerait autour d'un ou deux pour cent, analyse notre interlocutrice. L'étude trimestrielle de Royal-LePage, publiée cet automne, estimait que le bungalow moyen avait augmenté de 2,5% d'octobre 93 à octobre 94. L'étude que le courtier publie ces jours-ci parlerait au contraire d'une baisse de 13% dans les bungalows, selon les chiffres publiés dans La Presse d'hier. Cela voudrait dire que les prix auraient chuté de 15% en trois mois. Notons qu'à Saint-Jean, c'est l'Agence d'Élite qui est le courtier associé à Royal-LePage.

Cette étude ne veut pas nécessairement dire que la valeur des maisons a augmenté ou diminué. Elle peut aussi refléter la vente de maisons de qualité supérieure ou de

moindre qualité, selon la tendance.

Le rythme d'activité dans les ventes immobilières s'est accéléré au printemps pour redescendre à l'été. L'automne a été tranquille, mais les affaires ont augmenté en décembre, plusieurs acheteurs voulant devancer le récent mouvement haussier des taux d'intérêt.

Au niveau des mises en chantier de maisons neuves, la situation a été comparable dans l'ensemble de la Montérégie, avec une baisse générale de 10%. Partout les affaires ont diminué. La Rive-Sud a été la moins affectée avec un recul de 5%. En périphérie, c'est Valleyfield qui suit avec une baisse de 13%, suivie de Saint-Jean (-21%), Saint-Hyacinthe (-25%) et Sorel (-55%).

M. Dufresne observe qu'en dehors de la Rive-Sud, c'est à Saint-Jean que la construction domiciliaire est la plus active avec 418 logements mis en chantier. C'est plus que le double de l'agglomération de Saint-Hyacinthe. En somme, ça va moins bien que l'an dernier, mais ça va mieux qu'ailleurs.

Les bières de la Brasserie Lakeport distribuées à partir de Saint-Jean

Depuis l'été, la brasserie ontarienne Lakeport distribue ses bières à partir de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'entrepôt local, exploité par Les Distributions P. Jalbert, dessert une bonne partie du territoire de la Montérégie. L'entreprise est installée dans le quartier Saint-Eugène, dans l'ancien entrepôt douanier de Transport Bourassa.

Le distributeur local est M. Pierre Jalbert, qui exploitait déjà un commerce en gros de boissons

gilles BÉRUBÉ

gazeuses et de croustilles. Depuis février l'an dernier, il distribue les marques RC Cola, Allan, Liqueur Denis et les croustilles Laurentides. L'ajout d'une gamme de bières alcoolisées était un complément normal à ses activités puisqu'il desservait déjà un vaste réseau d'épicerie et de dépanneurs.

La Brasserie Lakeport est encore peu connue sur le marché québécois. Elle a pourtant beaucoup fait parler d'elle quand elle a introduit sur le marché la bière Noroît, un produit brassé exclusivement pour la chaîne Métro-Richelieu. Les détaillants alimentaires concurrents et les brasseurs québécois avaient vivement réagi à l'arrivée de la Noroît. Les lois étant ce qu'elles sont, Métro n'a plus l'exclusivité de cette marque, maintenant offerte à tous les détaillants alimentaires.

■ Produits

Le porte-parole de la brasserie, M. Jean-Claude Laberge, explique que Lakeport a maintenant complété son réseau de distribution à travers le Québec. L'entreprise est installée à Hamilton, en Ontario. Il s'agit d'un brasseur de moyenne taille si on le compare à des géants comme Labatt et Molson-O'Keefe. Lakeport a une production annuelle de trois millions de caisses (l'unité de référence est une caisse de 24 bouteilles). À titre de comparaison, précisons qu'il se détaille environ 60 millions de caisses par année sur le marché québécois et 90 millions sur le marché ontarien. À l'opposé des grands brasseurs, on qualifie de micro-brasseries celles qui occupent une part inférieure à 1% du marché.

Lakeport propose cinq marques de bières sur le marché, toutes des lagers. Trois de ces bières sont des canam, c'est à dire qu'il s'agit de marques américaines brassées sous licence. Ce sont la *Pabs Blue Ribbon*, la *Lone Star* et la *Rainier*. Les deux autres sont la *Laker*, la bière élaborée par Lakeport, et la *Noroît*.



Les Distributions P. Jalbert occupent l'ancien entrepôt de douanes de Transports Bourassa. (Photo Jacques PAUL)

■ Créneau

Lakeport distribue ses produits dans les épicerie, les dépanneurs et les chaînes d'alimentation. Question de volume, elle ne dessert pas pour le moment les bars, les brasseries et les restaurants. La stratégie du brasseur ontarien mise actuellement

sur le rapport qualité/prix plutôt que sur le battage publicitaire. Selon M. Laberge, sur le plan de la qualité, ses produits concurrencent les marques des grands brasseurs. Au niveau des prix, les produits Lakeport se positionnent dans le créneau des bières bons marchés comme la *Wildcat* et la *Carling*.

Le distributeur de Saint-Jean

dessert une bonne partie de la Montérégie. En gros, son territoire s'étend de l'axe de l'autoroute des Cantons de l'Est à la frontière et de la route 132 aux limites de l'Estrie. Les Distributions P. Jalbert emploient cinq personnes à temps plein et deux personnes à temps partiel. La distribution de la bière se fait avec les mêmes véhicules utilisés pour les boissons gazeuses.

Régie des parcs industriels: rien de concret pour le moment

L'idée d'une régie intermunicipale de gestion des parcs industriels de l'agglomération n'est qu'une idée au stade exploratoire pour le moment. Rien de concret n'a été fait dans ce sens si ce n'est des discussions informelles entre les maires des trois villes. Il n'y a pas d'échéancier d'établissement dans ce dossier ni de comité de constitué.

C'est une idée que j'ai lancée aux autres municipalités.

gilles BÉRUBÉ

indique le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, M. Myroslaw Smereka. Moi, je pense que cette question mérite d'être étudiée. J'ai lancé l'idée pour inviter les autres municipalités à en discuter.

M. Smereka explique que c'est la structure même de promotion économique de la région qui

lui a donné cette idée. Les trois villes ont créé le Conseil économique du Haut-Richelieu pour s'occuper de la promotion économique du territoire et pour susciter le développement des parcs industriels. C'est d'ailleurs le Conseil économique qui s'occupe de la mise en marché des terrains situés dans les parcs industriels. Il prépare à peu près toutes les procédures entre les investisseurs industriels et les municipalités.

Actuellement, Saint-Jean et Iberville



Pour le maire Myroslaw Smereka, une régie intermunicipale pour gérer les parcs industriels s'inscrit dans la même logique que celle de la structure de promotion économique. (Photo Jacques PAUL)

ont chacune un parc industriel doté des infrastructures. Saint-Luc dispose d'une zone industrielle à développer en bordure du chemin Grand-Bernier, dans le prolongement du parc industriel de Saint-Jean. Cette zone offre une superficie de 55,6 ha. Saint-Luc en est propriétaire dans une proportion d'environ 26%. Selon le directeur général de la Ville, M. Jean-Pierre Brunet, la municipalité n'a pas de plan d'acquisition systématique. Elle attend plutôt les offres de ven-

La Ville a déjà en main un plan directeur de développement, mais il n'y a pas d'échéancier de réalisation. Les prises d'aqueduc et d'égouts se rendront bientôt jusqu'à l'intersection de la rue Moreau et de la rue Pierre-Caisse. Les ententes de servitudes avec Saint-Jean sont conclues. Advenant une proposition d'implantation dans sa zone industrielle, Saint-Luc pourrait rapidement réagir.

Saint-Jean a aussi une zone industrielle à développer, immédiatement au sud de

l'aéroport. Elle vient d'ailleurs de voir cette zone amputée à la suite d'une révision de zonage par la Commission de protection du territoire agricole. Elle n'est pas propriétaire du terrain, mais son programme triennal d'immobilisations prévoit un investissement à cette fin pour 1995.

Selon M. Smereka, il apparaît logique que, si la mise en marché du terrain industriel de l'agglomération est confiée à un même organisme, la gestion et le déve-

loppement soient aussi confiés à un seul organisme. M. Smereka note que le projet est embryonnaire et qu'un tel dossier comporte plusieurs aspects légaux, administratifs et politiques. Par exemple, faut-il créer une nouvelle corporation ou confier le mandat au Conseil économique? La régie deviendrait-elle propriétaire des terrains? À qui reviendraient les revenus de vente? Qui s'occuperait du développement des infrastructures et dans quelle priorité? Rien de cela n'a même été abordé.

COMMENT TIRER PARTI DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE LA CLÉ: LA DIVERSIFICATION



Francine Morin-Boucher B.A.A., A.V.A. Planificateur financier Courtier en contrat d'investissement et en épargne collective

- Profiter des taux d'intérêts élevés et investir à long terme (5 ans) (obligations de bonne qualité, coupons détachés, fonds d'obligations ou de revenu).
- Profiter des marchés financiers canadiens et internationaux qui offrent actuellement une excellente occasion de maximiser la rentabilité totale de votre portefeuille.
- Une façon de réduire les risques: investir en marché monétaire d'abord, puis transférer régulièrement vers le marché des actions et obligations.

AGENCE FRANCINE MORIN-BOUCHER INC.
480, rue Des Fortifications, Saint-Luc
359-4170 (s.v.p. appelez avant de vous présenter)

Pour réussir son secondaire...

Le Collège de Saint-Césaire

Pour externes et pensionnaires
Possibilité de transport quotidien dans votre région

1390, rue Notre-Dame, Saint-Césaire J0L 1T0. Tél.: 975-6867 (M) et 469-3143

Artra dans les pages de Décormag

La firme Artra, de Saint-Athanase, fait les pages de la revue

gilles BÉRUBÉ

Décormag du mois de décembre et celles de Décoration Chez-soi de janvier-février.

Artra est une entreprise d'ébénisterie spécialisée dans le mobilier sur mesure. Dans le Décormag, on peut voir, en page 71, une publicité des Ateliers électroniques Brosseau, de Saint-Hubert, portant sur le cinéma-maison. Le mobilier est une réalisation de Jean-Paul Harrison, propriétaire de la firme Artra.

La photo ci-contre montre un mobilier de chambre présenté en page 40 du numéro de Décoration chez-soi de janvier-février, qui est actuellement en kiosque. Dans ce cas, il s'agit d'une conception de Mme Christiane Benoit, une designer de la région, précise la porte-parole d'Artra, Mme Guylaine Tremblay.

Cette dernière note que les réalisations de la firme ont fait régulièrement les pages des revues de décoration montréalaises de même que celles des cahiers d'habitation des quotidiens. Cet automne, une de ses réalisations a fait la une de la revue Les Idées de ma maison et celle d'un cahier thématique de La Presse.

Artra demeure une petite entreprise artisanale. M. Harrison travaille seul dans son



Ce mobilier de chambre fait les pages de Décoration chez-soi actuellement en kiosque. (Photo Jean-François Lenoir)

atelier, mais il a traitants en cas de Mme Tremblay s'oc- tation et de l'admi- recours à deux sous- besoin. De son côté, cipe de la représen- nistration.

Déclarations de revenus

Bénévoles recherchés

Avec la nouvelle année, la saison des déclarations de revenus s'en vient. Revenu Canada et le ministère du Revenu du Québec recrutent présentement des personnes intéressées à participer au Programme des bénévoles. Ce programme regroupent des personnes qui veulent aider des contribuables à remplir leur déclaration de revenus.

Le travail de ces bénévoles s'adresse à des citoyens à faibles revenus qui ont besoin d'aide pour compléter leur rapport d'impôt mais qui n'ont pas les moyens de se payer des services professionnels. Les bénévoles intéressés doivent être disponibles durant les mois de février, mars et avril.

Les personnes choisies recevront une formation technique lors d'une session organisée par des représentants de Revenu Canada et de Revenu Québec. Elles pourront ainsi se

familiariser avec les nouvelles mesures fiscales et prendre connaissance des différents formulaires de déclarations de revenus avec lesquels elles auront à travailler.

Pour leur travail, les bénévoles disposent de la documentation de référence nécessaire et ils demeurent en contact avec les deux ministères une fois leur formation complétée. Il faut préciser que les déclarations de revenus sur lesquelles ils travaillent sont généralement simples.

Les personnes intéressées à participer au programme des bénévoles peuvent s'inscrire à titre de particulier ou comme membre d'un groupe ou d'une association. Pour ce faire, elles doivent contacter Mme Dora Caron, de Revenu Canada, au 445-5369 ou au 1-800-361-0955.

Jeune Chambre Vallée des forts

Comment faire de l'argent en 95!

«Comment faire de l'argent en 1995!». C'est sur ce thème que la Jeune chambre Vallée des Forts

gilles BÉRUBÉ

entreprendra sa saison hivernale 1995. L'organisme convie ses membres à un souper-causerie mercredi prochain, le 25 janvier, à 18 heures, au restaurant Giorgio.

Pour l'occasion, les conférenciers seront MM. Michel Laflamme, courtier en valeurs mobilières

chez Lévesque, Beaubien, Geoffrion, Sylvain Marion, comptable agréé et Robert Trahan. Il sera question des stratégies de placement adaptées aux besoins de chacun. Les conférenciers parleront également de la planification fiscale personnelle et de la planification générale des affaires.

Il faut nécessairement confirmer sa présence pour assister au souper. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en contactant Mme Viviane Lanctôt, au 348-6108, ou M. Marc Labbé, au 359-5900.

Les taux d'intérêt

	16 Janv. 1995	9 Janv. 1995	Année dernière
Taux d'escompte	7,24	7,12	3,98
Taux préférentiel	8,50	8,00	5,50
Bons du Trésor			
- Canada 91 jours	7,40	6,62	3,73
Dépôts garantis fiducies			
30 jours	5,50	5,00	3,25
90 jours	5,75	5,25	3,25
Semi-annuel	7,25	6,75	3,50
Semi-annuel	5 ans	8,50	8,25
Obligations			
- Canada	3 ans	8,98	8,68
- Canada	5 ans	8,99	8,75
- Canada	10 ans	9,10	8,95
- Québec	5 ans	9,60	9,25
- Québec	10 ans	10,08	9,80
Taux hypothécaires			
1 an	9,50	9,50	6,00
3 ans	10,25	10,25	6,75
5 ans	10,50	10,50	7,25
Taux d'inflation	nov.	oct.	nov.
	- 0,1 %	- 0,2 %	1,9 %
Cours change (\$ CAN en \$ US)	70,87	71,44	75,54
Prix de l'or (\$ US)	378,90	371,20	389,50
Taux d'escompte U.S.	4,75%	4,75%	3,00%
Taux préférentiel U.S.	8,50%	8,50%	6,00%

Taux en vigueur à la fermeture des marchés vendredi dernier. Ces informations sont communiquées par M. Michel Ménard de la succursale de Saint-Jean de la Firme de courtage Tassé et Associés.

Santé et sécurité au travail

CSST Richelieu-Salaberry

En cas de représaille de l'employeur, la loi donne des recours au travailleur

Savez-vous que vous avez des recours si votre employeur prend des mesures contre vous à la suite d'un accident du travail?

L'article 32 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles (LATMP) (L.R.Q., C.A-3.001) stipule que:

«L'employeur ne peut congédier, suspendre ou déplacer un travailleur, exercer à son endroit des mesures discriminatoires ou de représailles ou lui imposer toute autre sanction parce qu'il a été victime d'une lésion professionnelle ou à cause de l'exercice d'un droit que lui confère la présente loi.

Le travailleur qui croit avoir été l'objet d'une sanction ou d'une mesure visée dans le premier alinéa peut, à son choix, recourir à la procédure de grief prévue par la convention collective qui lui est applicable ou soumettre une plainte à la Commission conformément à l'article 253.»

Par contre, le législateur a assorti ce recours de certaines conditions. L'article 253 de la LATMP stipule en effet que:

«Une plainte en vertu de l'article 32 doit être faite par écrit dans les 30 jours de la connaissance de l'acte, de la sanction ou de la mesure dont le travailleur se plaint.

Le travailleur transmet copie de cette plainte à l'employeur.»

Donc si vous croyez avoir été l'objet d'une mesure prohibée par l'article 32 vous devez:

• choisir entre faire une plainte à la CSST ou déposer un grief en vertu de la convention collective de travail qui vous est applicable;

• déposer votre plainte par écrit; elle ne peut être faite verbalement. Si vous éprouvez des

difficultés à exprimer votre plainte, la CSST peut vous proposer un formulaire prévu à cette fin;

• déposer votre plainte auprès de la CSST dans les 30 jours de la connaissance de l'acte, de la sanction ou de la mesure dont vous vous plaignez. Il est fondamental de respecter ce délai à défaut de quoi la CSST pourrait perdre sa juridiction à disposer de votre plainte;

• transmettre un exemplaire de votre plainte à votre employeur. Puisqu'il s'agit d'un litige entre vous et lui, ce dernier doit être informé de l'existence de votre plainte et de son objet.

La CSST la transmettra au conciliateur-décideur. Ce fonctionnaire a obtenu la délégation de pouvoir de la CSST pour agir en son nom et

trancher le litige.

Dans un premier temps, le conciliateur-décideur communiquera avec vous puis avec votre employeur pour vous offrir à tous deux le service de la conciliation. Cette intervention est faite sur une base volontaire; elle ne peut être imposée aux parties et elle vise à trouver au litige une solution qui soit mutuellement acceptable aux deux parties. Si bien que si elles parviennent à s'entendre, le litige n'existe plus et la CSST n'a plus juridiction. Toutefois, s'il n'y a pas entente et que le litige subsiste, le conciliateur-décideur entamera les démarches menant à la tenue d'une audition.

Dans une prochaine chronique, nous aborderons l'étape de l'audition.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer aux numéros suivants: (514) 359-2100 ou 1-800-668-2204.



Un crédit d'impôt pour l'achat d'une maison

Le 21 décembre 1994, le ministre des Finances, M. Jean Campeau, a présenté les règles pour obtenir le nouveau crédit d'impôt «Premier toit relatif à l'achat d'une première maison». Mentionnons que ce crédit comporte deux volets: l'un à l'égard d'une première maison neuve, l'autre à l'égard de la rénovation d'une maison existante nouvellement acquise.

En ce qui concerne le premier volet, les contribuables québécois pourront dès l'année d'imposition 1995 obtenir un crédit d'impôt remboursable égal à 20% des intérêts hypothécaires payés sur un emprunt ayant servi à acquérir une première maison neuve. Ce crédit d'impôt ne pourra excéder \$2,000 par année jusqu'à un maximum de \$4,000.

Dans le cas où la période pour laquelle

les intérêts qui sont exigés ne couvrent pas une année entière, le montant de \$2,000 sera réduit pour ne refléter que la partie de l'année couverte par les intérêts.

La maison neuve devra avoir été acquise durant la période commençant le 21 décembre 1994 et ce terminant le 31 décembre 1995. De plus, seules les maisons dont le permis de construction aura été obtenu le 1^{er} novembre 1994 ou après

seront admissibles. Les intérêts hypothécaires admissibles seront ceux payés au cours de la période de deux ans débutant le jour du premier paiement hypothécaire.

Enfin, la maison neuve incluant le terrain devra avoir une valeur d'au plus \$150,000 si elle est située sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal, et d'au plus \$125,000 si elle est située ailleurs au Québec.

Toutefois un particulier n'aura pas droit à ce crédit si lui-même ou son conjoint ce qui comprend également un conjoint de

fait a été propriétaire d'une habitation qu'il occupait à titre de lieu principal de résidence à un moment quelconque au cours des cinq années précédant la date d'acquisition du logement pouvant faire l'objet du crédit d'impôt.

De façon générale, un logement neuf sera admissible s'il s'agit d'une maison unifamiliale, d'une maison mobile ou d'une maison usinée de fabrication québécoise installée à demeure, d'une unité exclusive située dans un immeuble divisé en copropriété, d'une unité d'habitation faisant partie d'un bâtiment multifamilial ou d'un bâtiment à vocation

mixte qui sert de résidence principale.

Dans le cas où le logement représente une partie d'un bâtiment, seule la partie de cette valeur du bâtiment qui est raisonnablement attribuable au logement qui est occupée par le propriétaire devra être considérée aux fins des valeurs maximales mentionnées précédemment.

De plus, le logement devra avoir été réalisé par un entrepreneur général détenant une licence de la Régie du bâtiment du Québec et qui sera couvert par un plan de garantie de maison neuve de l'APCHQ ou de l'ACQ.

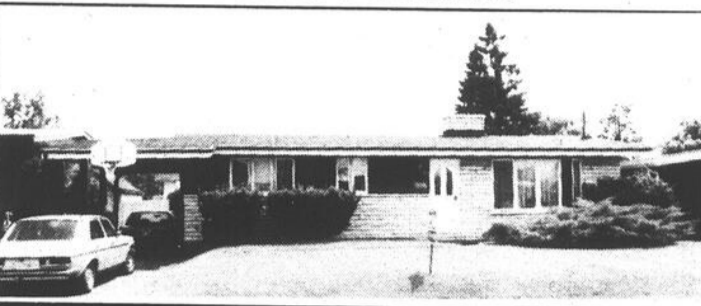
Le contribuable qui réclamera le crédit d'impôt remboursable à l'égard des intérêts hypothécaires devra joindre à sa déclaration de revenus pour l'année un formulaire prescrit, rempli par le prêteur hypothécaire.

Enfin, dans le cas où plus d'un contribuable aurait le droit de réclamer un montant de crédit à l'égard du même logement, l'ensemble des montants réclamés par chacune de ces personnes ne pourra excéder le montant maximal déterminé selon les règles précitées.

Dans le prochain article, nous traiterons du deuxième volet de ce crédit, soit celui à l'égard des dépenses de rénovation.

Gérald Charet, M.Fisc., Raymond, Chabot, Martin, Paré

Transaction récente



VILLE	SECTEUR	RUE	TYPE	ÂGE
Iberville	Sud	Bessette	Bungalow	1960
DIMENSIONS	# PIÈCES	#CHAMBRES	SOUS-SOL	
24x42	9	3+1	Semi-fini	
FOYER	CHAUFFAGE	GARAGE	TERRAIN	
Oui	Huile air-chaud	Abri	60x100	
EXTRAS				
Lave-vaisselle, fixtures, tapis.				
TAXES	PRIX DEMANDÉ	PRIX DE VENTE		
1,611\$	77,900 \$	68,000 \$		
DATE DE VENTE	SOURCE			
1 novembre 1994	BOREV INC. courtier immobilier agréé BORIS BORDUAS, agent immobilier agréé			



Le notaire

Mme Claudine Monette

La Charte québécoise et les droits fondamentaux

La charte des droits et libertés de la personne (ci-après appelée la Charte Québécoise) institue une série de droits fondamentaux que tout individu doit respecter. Elle établit de plus des protections et des garanties dites «d'ordre juridique».

Droits fondamentaux

Les droits fondamentaux établis par la Charte sont les suivants: le droit à la vie privée, à l'information, à la sûreté, à l'intégrité physique et à la liberté de sa personne, le droit au secours, le droit à la sauvegarde de sa dignité, de son honneur, de sa réputation, le droit à la jouissance paisible et à la disposition de ses biens, le droit à l'inviolabilité de sa demeure, le droit au respect de la propriété privée, le droit au respect du secret professionnel et le droit aux opinions politiques.

Publications et garanties d'ordre juridique

La Charte québécoise accorde une importance certaine à la procédure qui doit prévaloir dans le cas d'arrestation et de détention par le système policier. D'une part, vous devez être informé des motifs de votre arrestation ou détention et ce, dans une langue que vous comprenez. Et d'autre part, les forces policières sont obligées de vous laisser recourir aux services d'un avocat. On doit vous traiter avec humanité et avec le respect dû à la personne humaine. Vous devez être promptement conduit devant un tribunal compétent: on ne peut pas vous détenir indéfiniment sans que vous soyez formellement accusé de quelque chose. De plus, le principe du droit à la liberté étant de rigueur, ce n'est que lorsque le juge considère qu'il existe une «juste cause» qu'il peut refuser à un accusé sa liberté sur parole en attendant le jugement.

La loi ne précise pas ce que le législateur entend par les termes «juste cause», cela englobe aussi bien le fait que le juge a de fortes raisons de croire que l'accusé ne se présentera à son procès à la date prévue ou qu'il a de fortes raisons de croire que la remise en liberté

de cet accusé risque de mettre la vie de quelqu'un en danger, ou risque de voir certaines preuves détruites ou autres choses du même genre.

La Charte québécoise stipule à l'article 33 que «tout accusé est présumé innocent jusqu'à ce que la preuve de sa culpabilité ait été établie suivant la loi». C'était un principe déjà connu avant 1976, mais depuis qu'il est inscrit textuellement dans la Charte Québécoise, c'est un principe devenu intouchable. La Charte Québécoise va jusqu'à préciser que tout accusé a droit à une défense pleine et entière, à un droit de contre-interroger les témoins et à un droit à l'assistance d'un interprète si nécessaire, voire même on y stipule que le tribunal doit être impartial.

Pour toutes questions veuillez adresser vos lettres à Me Claudine Monette, notaire, 438, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 2M2, téléphone: 347-6507.



M. CHRISTIAN LÉVESQUE

Monsieur Maurice G. Jacques, administrateur agréé en planification financière et vice-président de FUND-ACCÈS INC., a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Christian Lévesque comme associé auprès de sa nombreuse clientèle.

Monsieur Lévesque est courtier en épargne collective depuis le 13 octobre 1994 et sera à la hauteur de vos attentes et lui souhaitons un franc succès.

CARTES PROFESSIONNELLES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Excavation



445, chemin du Clocher
L'Acadie (Québec) J0J 1H0
Tél.: (514) 358-1275

LES EXCAVATIONS J.M. PRAIRIE & FILS INC.
PÉPINE - PELLE - CAMION - BULLDOZER
SABLE - TERRE TAMISÉE - GRAVIER
Champs d'épuration

BUREAU
907, chemin du Clocher, L'Acadie (Québec) J0J 1H0
Tél.: (514) 346-5063 - Fax: (514) 347-2620

Réservez votre carte dès aujourd'hui et atteignez un rendement supérieur. Plus de 50 000 lecteurs par semaine.

Renseignez-vous!

Si vous êtes intéressé à insérer votre carte d'affaires, communiquez avec Gabrielle Agarla au 347-0323

Denys Vinet affirme que les producteurs devront faire preuve de souplesse

L'heure est à la diversification des productions

Dans le contexte actuel, les propriétaires d'entreprises, dont les producteurs agricoles, doivent être capables de se retourner de bord assez rapidement, comme on dit. Ce qui permettra aux cultivateurs de s'adapter rapidement et sans trop de douleurs aux changements, c'est leur volonté d'opter pour une diversification des cultures et des productions.

C'est du moins l'avis de Denys Vinet, directeur à la Direction régionale 07 du ministre de l'Agric-

yves MALLETTTE

culture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Autrement dit, les producteurs agricoles doivent remettre les pendules à l'heure.

■ Le futur

Le Haut-Richelieu est certes une région privilégiée pour l'agriculture. Mais il faut quand même voir venir les choses. Denys Vinet se réjouit de voir que la diversité des productions végétales est mise en pratique par de plus en plus de cultivateurs dans la région. M. Vinet s'en réjouit parce que les producteurs doivent être prêts à toute éventualité en se dotant de la capacité de créer leurs propres débouchés.

«Il faut s'assurer que notre entreprise demeure compétitive pour le futur, autant sur le plan national que sur le plan international. Par exemple, je n'ose pas penser ce qu'il adviendrait du Québec si les pays de l'Europe de l'Est — qui ont un climat favorable, des sols adéquats et la main-d'œuvre nécessaire — se mettaient à produire des céréales», laisse entendre M. Vinet.

Aujourd'hui, la diversification des productions végétales est enclenchée dans la région, affirme

Denys Vinet. Les producteurs agricoles ont compris que la diversification des cultures comporte plusieurs avantages. Elle permet notamment d'améliorer la structure des sols qui sont soumis à la monoculture depuis plusieurs années et d'augmenter la matière organique de ces sols.

Les rotations des cultures favorisent aussi le décompactage des sols et un meilleur contrôle des mauvaises herbes et des prédateurs. M. Vinet note qu'un autre avantage de la variété des cultures n'est pas à négliger, soit celui de permettre une meilleure répartition dans le temps des travaux de semis et de récolte.

■ Animaux

Mais s'il est heureux de voir que les producteurs diversifient de plus en plus leurs cultures, le représentant du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ne peut pas dire la même chose à propos des productions animales. Pourtant, pense-t-il, le contexte s'y prête très bien.

«Dans l'Outaouais par exemple, il y a une nette croissance des unités de production vache-veau dans l'élevage. Cette tendance pourrait bientôt s'étendre dans notre région. Toujours dans l'Outaouais, on remarque également que les parcs d'engraissement gagnent beaucoup de popularité. Cette donnée est intéressante dans la mesure où là-bas, on cherche des endroits pour



La diversité de la production animale est un élément qui pourrait aider les cultivateurs à faire face à l'avenir. (Photo rémy BOILY)

finir les bouvillons de 700 livres. Dans notre région, il y a des producteurs qui auraient intérêt à regarder de ce côté», fait valoir Denys Vinet.

M. Vinet fait d'ailleurs remarquer qu'il y a, dans l'Outaouais, une expertise intéressante dont on pourrait profiter. Il laisse entendre que les producteurs de la région qui seraient tentés par l'élevage bovin auraient intérêt à faire une petite tournée dans ce coin-là.

Il y a des possibilités intéressantes aussi dans l'élevage porcin. Selon Denys Vinet il y a de très importants intégrateurs au Québec qui se cherchent des éleveurs: «Il y a un marché pour ça. Il y a également de la place pour des éleveurs autonomes qui voudraient se relier à un réseau. Dans certains cas, des investissements seront nécessaires, mais des professionnels pourraient facilement démontrer la rentabilité de ces projets».

M. Vinet prévient ensuite qu'aujourd'hui, c'est bien difficile de s'enligner pour les prochains 20 ans, par exemple, à cause notamment du libre-échange. C'est pour cette raison que les producteurs agricoles qui pensent se construire devraient penser à contruire des bâtiments qui permettent une certaine flexibilité.

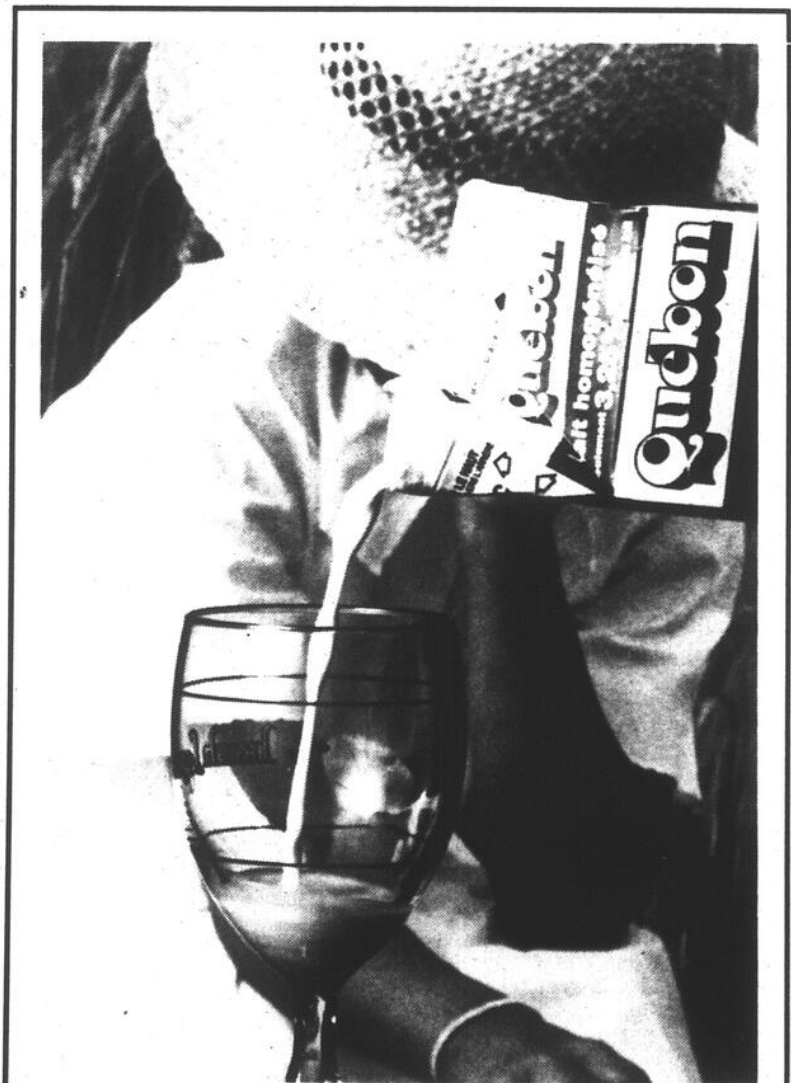
■ Harmonie

Denys Vinet mentionne enfin que la cohabitation en harmonie avec le milieu est aussi une condition fondamentale pour bien se préparer au futur. Les statistiques indiquent une nette tendance à la concentration du cheptel animal existant sur les fermes. Autrement dit, il peut y avoir plus d'animaux, mais moins de «monde».

«La vie communautaire de nos villages situés à quelques kilomètres des grands centres connaît un déclin faible mais constant depuis quelques années. Il faut faire attention. Comme le coût des services est partagé par l'ensemble des contribuables, il est évident que si le nombre des contribuables diminue, il y a moins de gens pour partager l'addition. Et dans la conjoncture actuelle, il faudra compter de moins en moins sur l'état pour combler ce manque à gagner», affirme M.

Vinet. Denys Vinet prétend qu'il n'y a pas une tonne de solutions pour assurer la vitalité sociale du milieu agricole. Selon lui, il faut que la population cesse de décroître dans les communautés rurales. Et pour ce

faire, il faut mettre en place une dynamique d'une force telle que tous les intervenants du milieu y trouveront des avantages. «Les guerres stériles et bouffeuses d'énergie sont néfastes à l'épanouissement du milieu», conclut Denys Vinet.



Sur les étiquettes

Cette photo n'apparaissait pas pour rien dans cette page la semaine dernière. C'est que la légende a disparu en cours de manipulation. Sous cette photo, on aurait donc dû lire le bas de vignette suivant. Une enquête menée auprès de la clientèle des supermarchés révèle que le pourcentage de gras est l'élément que les consommateurs veulent le plus retrouver sur les étiquettes nutritionnelles. (Photo jacques PAUL)



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

A-36 Les producteurs agricoles trouvent plusieurs avantages à diversifier leurs cultures.

Entre 1983 et 1993 dans la région

Nette concentration du cheptel animal

Les statistiques compilées par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation entre 1983 et 1993 indiquent clairement que même dans la région, le milieu agricole n'est peut-être pas aussi invulnérable qu'on pourrait le croire.

C'est bien connu, la région agricole du Sud-Ouest de Montréal, qui inclut la région du Haut-Riche-

yves MALLETE

lieu, possède les caractéristiques climatiques et les qualités de sols les plus favorables des 12 grandes régions agricoles du Québec. «Les avantages climatiques sont encore plus marqués dans la région d'Iberville, grâce à l'influence du Lac Champlain», précise Denys Vinet, le responsable de la direction régionale 07 du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

■ En baisse

Denys Vinet affirme que malgré son dynamisme, l'agriculture dans la région doit vivre dans une situation socio-économique qui devient de plus en plus difficile. A cause de ces deux facteurs qui s'équilibrent, si on peut dire la situation générale est assez stable depuis dix ans. Mais il ne faut pas s'asseoir sur ses lauriers pour autant. Les statistiques sur la situation agricole dans la région entre 1983 et 1993 laissent entrevoir certaines tendances bien révélatrices. Notons par exemple qu'en dix ans, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 4.633 à 4.071, une baisse de 12%.

Entre 1983 et 1993, le nombre de productions laitières a baissé de 40%, passant de 1.783 à 1.076. Cependant, le nombre de vaches laitières par troupeau a augmenté de 13%, même si le nombre global de vaches a diminué de 30%. C'est-à-dire qu'on assiste à une concentration du cheptel animal et que les vaches, à cause d'un tas de facteurs (meilleure gestion des troupeaux, meilleure alimentation, etc.) donnent davantage de lait qu'avant.

■ Animaux

Toujours entre 1983 et 1993, c'est le nombre de producteurs de boeufs qui a baissé drastiquement, passant de 681 à 112, une diminution de 83%. Par contre, le nombre moyen de bouvillons par parc d'engraissement a augmenté de 359%. «Mais globalement, le nombre de têtes a diminué. C'est que dans le milieu des années 80, la production bovine a éprouvé plusieurs difficultés et nombre d'éleveurs ont fait faillite. Mais ce secteur est actuellement en croissance», explique Denys Vinet.

D'autre part, le nombre d'exploitations de porcs de maternité a diminué de 75% pendant que le nombre d'exploitations de porcs à l'engraissement a diminué de 80%. Notons par ailleurs que le nombre moyen de porcs à l'engraissement a augmenté de 195% par ferme.



Entre 1983 et 1993, dans la région agricole du Sud-Ouest de Montréal, le nombre d'exploitations agricoles est passé de 4.633 à 4.071, une baisse de 12%. (Photo Jacques PAUL)

■ Céréales

Cette diminution du nombre de producteurs et de productrices d'animaux s'explique par la concentration du cheptel animal sur les fermes et par la diminution de certaines

productions. Mais le phénomène s'explique aussi par l'augmentation des superficies des fermes en production céréalières. En effet, les statistiques révèlent que la superficie moyenne par ferme céréalière a connu une augmentation de l'ordre de 95%.

On se souvient notamment que le prix élevé du maïs à une certaine époque a incité plusieurs producteurs laitiers à abandonner leurs vaches pour se lancer uniquement dans la production du maïs-grain. Certains l'ont regretté par la suite, mais ça, c'est une autre histoire.

Index AGRICOLE du Haut-Richelieu

BOURGEOIS
PONTIAC - BUICK
GMC
Michel Robert
Représentant
NAPIERVILLE
245-7722

**CENTRE AGRICOLE
PETIT BERNIER INC.**
PRODUITS DE MARQUE
PIONEER
Démarrez en beauté
avec les engrais
liquides Alpine
Semences
de maïs et
de soya
Herbicides
Insecticides
Fongicides
Réservoirs et pièces
526, rue Petit-Bernier, Saint-Jean
347-9077

ARPENTECH
CONSULTANTS
Plan de fosses à fumier
Plan d'installations sanitaires
Plan de fertilisation
Cours d'eau, nivellement
Genie agricole
Genie municipal
Lucien Méthé, T.P.
Saint-Luc 348-6761
François Boutin
Ing. agricole

BANQUE ROYALE
Centre d'affaires
Services bancaires
à l'agriculture
135, rue Richelieu, Saint-Jean
Telephone : 358-6004

**BANQUE
CIBC**
Farnham: 293-5371
Bedford: 248-3365
Lacolle: 246-3852

LOCATION:
Court et long terme
VENTE:
Neufs et usagés
Entretien spéciale de réparation
Contrat de service unité mobile
Chariots à gaz, propane, diesels
et électrique
pièces toutes marques
Service professionnel
LOCATION • SERVICE
• VENTES/SALES
PRÉ MEC
Pré-Mec chariots élévateurs
4, rue Lafrancé, Iberville
Tél. (514) 347-5898 Mtl. (514)
954-0054

LAGUÉ DIESEL
Les experts
en service
d'injection diesel
Farnham: 293-5244
Stanadine Bosch, C.A.V.
«Diesel system»
Nous réparons toutes
les sortes de pompes,
injecteurs et turbos
Donald Tougas, gérant

**MOTEUR ÉLECTRIQUE
GOYETTE INC.**
VENTE ET RÉPARATION: MOTEUR ÉLECTRIQUE
Pompe à eau
Génératrice
Ventilateur de ferme
Outils électriques
575, rue Riendeau, Iberville Tél. et fax: 347-7377

**RAYMOND CLÉROUX
C.A.M. Fisc.
Associé**
Cléroux & Gaboury
COMPTABLES AGRÉÉS
322, rue Principale, Farnham
84, rue Richelieu, Saint-Jean
358-5008
293-8123
1-800-363-1937

EXPERTS-CONSEILS
Genie agricole
Genie civil
Gestion de cours d'eau
Genie municipal: route, égout, aqueduc
SELON LES EXIGENCES DES MINISTÈRES
773-6155 - Fax: 773-4881

**FILION
NETTOYEUR
D'ETABLES**
Pas besoin de ciment
MAILLONS BOULONNÉS
Garantie de 15 ans
jusqu'à 300 pi
CROCIETS
Garantie de 12 ans
jusqu'à 500 pi
9^e pi
VISA
(518) 563-1407

Laissez entrer l'avenir
**UN CADEAU
POUR LA VIE**
Permettez-moi de vous montrer
comment l'assurance-vie est un
cadeau que vos petits-enfants pourront
utiliser tout au long de leur vie.
**Sun Life
du Canada** Bur.: 525-1924
Yvon Chaperon, agent principal Rés.: 246-3246

Au coin du feu avec
l'Invincible
**POÈLE ÉCOLOGIQUE
DURIVAGE**
Fonctionne aux granulés de
bois ou de maïs
Dépositaire de granulés de bois franc
279, rang Lafrenière, Route 221, Saint-Edouard, 454-6399
Saint-Alexandre 296-8866

Tél.: 245-3624
Sans frais: 877-5558
Fax: 245-0153
AGRICOTECH INC.
Luc Fortin
Directeur des ventes
Vendeur autorisé de
matériel agricole, tracteurs
de pelouse et jardin
748, rang du Côteau, Saint-Jacques-le-Mineur

Plomberie M.B.
- Rénovation
- Pompes
- Fosses septiques
Résidentiel - commercial
Prix compétitif
346-8060
Service 24 h - Évaluation gratuite Pag. 888-5356

Tout genre
de transport
en vrac
et excavation
TRANSPORT B-R FORTIER INC.
Terre • Sable • Gravier
395, rang des Patriotes, Napierville 245-7327

ENCANS
ACHAT ET VENTE de matériel
roulant et de fermes complètes
Pour un service compétent,
faites-vous à une équipe
dynamique qui compte plus
de 30 années d'expertise dans
le domaine agricole.
Encanteurs
Bilingues
1274, rue Sud, Cowansville
Tél.: 266-0670
Cell.: 594-1019

DEPUIS 1948
• Résidentiel
• Commercial
• Industriel
**Roland
Boudreau
Inc.**
AUTO-PROPANE DISPONIBLE
EN VRAC OU CYLINDRE
291-3353
346-9245
SERVICE D'URGENCE

**Prokit
Structural Inc.**
347-3999
347-3940 (fax)
1-800-663-3999
1000, boul. d'Iberville, Iberville

Banque de Montréal
3 SUCCURSALES POUR VOUS SERVIR
• 49, rue Saint-Jacques, Saint-Jean-sur-Richelieu
• Carrefour Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu
• Carrefour Laplante, Iberville
Josée Viens,
directrice des
comptes
Tél.: 347-0408 • Fax: 347-7271

Réunion fructueuse avec les autorités municipales

Les Lynx à Saint-Jean pour au moins cinq ans

Les Lynx sont à Saint-Jean pour au moins cinq ans. C'est ce que promettaient Jacques Rémillard et Léo-Guy Morissette après une réunion avec les représentants de la ville de Saint-Jean la semaine dernière. Les autorités municipales auraient assuré les propriétaires des Lynx qu'ils bénéficieront des mêmes avantages que l'ancienne organisation. De leur côté, les Lynx se sont engagés à légaliser leur statut dans les plus brefs délais en formant une compagnie à but non lucratif.

Lors de son arrivée à Saint-Jean, Léo-Guy Morissette a dit qu'il n'avait pas acheté les Lynx pour

yves MALLETTE

perdre de l'argent. «Un léger déficit est acceptable, mais je ne veux pas vivre la même situation que les anciens actionnaires de l'équipe. Si ça ne marche pas à Saint-Jean, ça marchera ailleurs. Sauf que j'aime Saint-Jean. Je crois que c'est une bonne ville de hockey qui mérite une équipe junior majeur», avait-il déclaré lors de sa première rencontre avec la presse locale.

M. Morissette, le président et directeur général des Lynx, a répété sensiblement la même chose vendredi dernier, après sa rencontre avec les autorités municipales de Saint-Jean. La seule phrase qu'il n'a pas répétée, c'est «Si ça ne marche pas à Saint-Jean, ça marchera ailleurs». En se fiant à l'entente verbale qu'ils venaient de conclure avec les autorités municipales, MM Rémillard et Morissette ont en effet déclaré qu'il n'est pas question de déménager les Lynx, ni à Moncton, ni ailleurs. Les Lynx sont à Saint-Jean pour y rester.

■ Entente

«Si les choses ont traîné, explique Jacques Rémillard, c'est qu'avant de finaliser la transaction avec les anciens propriétaires, nous voulions être certains de bénéficier des mêmes avantages dont ils profitaient au Colisée Isabelle-Brasseur. Mais il a fallu attendre pour renouveler l'entente avec la ville. À la veille des élections municipales, l'ancien maire ne voulait pas s'engager pour la future administration. Il y a eu la campagne électorale et ensuite, les nouveaux élus avaient d'autres priorités».

Entretemps, Léo-Guy Morissette et Jacques Rémillard, les deux nouveaux propriétaires des Lynx, menaient la barque comme si elle leur appartenait et personne ne connaissait l'entente légale de la nouvelle organisation. Auparavant, si la ville était si généreuse avec son équipe de hockey du junior majeur en terme de conditions de location du Colisée et d'administration des concessions, c'est que l'équipe de hockey était enregistrée comme un organisme à but non lucratif.

C'est pour clarifier toute cette situation (lire la position des autorités municipales à la page A-12) que les dirigeants de la ville de Saint-Jean ont rencontré les propriétaires des Lynx vendredi dernier. Il semble bien que la réunion a porté fruit. Du côté des Lynx en tous les cas, on affirme que tout est réglé. Les Lynx ont obtenu que la ville reconduise les mêmes conditions qu'avant à propos de la location de la glace, de la publicité à l'intérieur du Colisée, des revenus des concessions, etc.

«Dans ces conditions, je peux

vous dire que les Lynx sont à Saint-Jean pour au moins cinq ans. Outre les dirigeants municipaux, nous avons rencontré les responsables du patinage artistique, du hockey mineur et du tournoi bantam. Nous avons mis les choses au clair avec tout le monde. Les organismes auront leur part de revenus des concessions, comme avant. Et maintenant que nous avons obtenu de la ville l'assurance que nous bénéficierons des mêmes avantages que l'ancienne administration, nous pourrions finaliser l'achat de l'équipe et nous enregistrer en bonne et due forme comme une compagnie à but non lucratif», révèle Léo-Guy Morissette.

Jacques Rémillard ajoute que le notaire des Lynx et le greffier de la ville de Saint-Jean devraient se rencontrer cette semaine pour finaliser tous les détails administratifs. «Après avoir clarifié notre statut, nous pourrions alors signer une entente écrite avec la ville de Saint-Jean. Les Lynx forment toujours un organisme à but non lucratif, sauf que nous fouillons dans nos poches pour donner les garanties nous permettant d'opérer la concession», raconte M. Rémillard.

■ L'avenir

Quant à ceux qui s'inquiètent pour l'an prochain en voyant les nombreux joueurs de 19 ans au sein de l'édition actuelle, Léo-Guy Morissette affirme qu'il n'y a pas à s'en faire. Les dirigeants des Lynx mettent deux choses en relief pour rassurer les partisans.

«Premièrement, affirme Léo-Guy Morissette, il faut savoir que nous sommes une des équipes qui ont conservé le plus de choix au repêchage. Nous avons encore en banque un premier choix, un 2^e, deux 3^es choix, deux 4^es choix, un 6^e, deux 8^es et deux 9^es choix. De plus, avec les nombreux joueurs de 19 ans que nous possédons, nous pourrions facilement transiger la saison prochaine, car il y a toujours des équipes qui sont à la recherche de joueurs de 20 ans».

Deuxièmement, les Lynx comptent sur plusieurs joueurs affiliés. «Entre autres, deux de nos joueurs sont considérés parmi les meilleurs du midget AAA, sans compter le gardien Martin Bradette qui est une des vedettes du junior Tier-II. De plus, grâce aux contacts de Pierre Creamer, trois Américains très prometteurs devraient se présenter à Saint-Jean l'été prochain», fait valoir M. Morissette tout en rappelant qu'il y a quand même 12 joueurs de l'actuelle édition des Lynx qui seront de retour la saison prochaine.

M. Rémillard parle par ailleurs du repêchage spécial qu'il y aura l'an prochain pour permettre à la concession de Moncton de faire son entrée dans la ligue: «À cause de ce repêchage spécial, nous ne pourrions protéger que 12 joueurs».

Jacques Rémillard renchérit en



Jacques Rémillard et Léo-Guy Morissette, les propriétaires des Lynx, affirment que l'équipe est à Saint-Jean pour au moins cinq ans. (Photo rémy BOILY)

disant que les Lynx commencent à énerver bien du monde: «Nous avons maintenant l'équipe sans doute la plus compétitive qu'il n'y a jamais eu à Saint-Jean. Il faut s'attendre à ce que nos adversaires

adoptent tous les moyens pour tenter de déstabiliser les Lynx. Quand le propriétaire d'une équipe commence à nous prêter toutes sortes d'intentions et fait des déclarations farfelues dans les journaux à la veille

d'un match opposant son équipe aux Lynx, la tactique est très claire. Mais ils feront ce qu'ils voudront, personne ne réussira à nous ébranler. C'est sur la glace que ça va se régler».

Trois gains pour les Lynx

Une semaine parfaite

Les Lynx de Saint-Jean ont offert trois solides performances consécutives la semaine dernière pour signer autant de triomphes. Les Lynx ont notamment servi une leçon de hockey au Titan de Laval vendredi. Aucun des 1,860 spectateurs qui avaient bravé le mauvais temps n'ont réclamé un remboursement à la sortie.

Mercredi, les Johannais ont vaincu les Bisons, à Granby, 4-3. Vendredi, les Lynx ont eu raison du

mario TREMBLAY

Titan de Laval au compte de 3-0 et dimanche, après un long voyage jusqu'à Val d'Or, ils ont battu les Foreurs 4-2.

■ Gardiens

Ce qu'il faut retenir de ces trois victoires c'est la performance des gardiens. L'acquisition d'un gardien de premier plan chez les Lynx de Saint-Jean étaient devenue une priorité. Les performances de Ferédéric Cassivi depuis son arrivée avec les Lynx tendent à démontrer que les responsables de l'équipe savaient ce qu'ils faisaient quand ils ont obtenu ses services. Utilisé à Val d'Or, le gardien Carl Benoit a aussi livré la marchandise.

«Nous avons constaté ce qu'un bon gardien peut faire. Cassivi a été brillant contre Granby et Laval. Il a fait plusieurs arrêts clés, particulièrement en début de match. Cela a eu pour effet de donner confiance à l'équipe. De son côté, Carl avait des choses à prouver contre Val d'Or et il s'est très bien tiré d'affaire. Il a fait face à 35 lancers, dont plusieurs difficiles», rapporte Claude Thérien, l'entraîneur des Lynx. Carl Benoit, qui ne faisait plus le travail à titre de gardien numéro 1, pourrait s'avérer

un substitut de classe pour Cassivi. «Je crois bien posséder un des meilleurs duos de la ligue», a dit Thérien en retenant son enthousiasme.

D'ailleurs, le travail de Cassivi a été récompensé puisqu'il a été choisi le joueur défensif de la semaine dans la LHJMQ. En deux rencontres, il n'a alloué que trois buts sur 59 tirs. Il a de plus enregistré son premier jeu blanc de la saison.

En plus du travail des gardiens, il y a le travail des défenseurs qui est à souligner. Les Doiron, Filion, Moreau et Provencher, entre autres, ont joué du très bon hockey la semaine dernière. «Nos statistiques défensives sont trompeuses. Nous avons accordés 8 buts de plus que nous en avons compté depuis le commencement de la saison. Il faut cependant se souvenir qu'en début de saison, nous avons alloué 33 buts en trois matchs. Ça gonfle une moyenne! De plus, pendant un certain temps, les gardiens ne faisaient pas le travail. Dans l'ensemble, notre brigade défensive travaille très bien. Il y a certains soirs où tout ne tourne pas rond, mais c'est normal dans un calendrier de 70 matchs», explique M. Thérien.

■ Laval

Parmi les trois victoires remportées par les Lynx, celle contre Laval, vendredi soir, a certes été la plus convaincante. Saint-Jean a embouteillé le Titan tout au long de

la rencontre. Il était difficile de pointer du doigt un joueur en particulier qui s'est distingué tellement tout le monde a mis l'épaule à la roue pour permettre cette victoire. «Il s'agit sans doute d'un de nos meilleurs matchs cette saison. Avant la rencontre, je sentais que mes joueurs étaient prêts. La concentration y était et ils avaient faim», de dire M. Thérien.

Ceux qui s'attendaient à du brasse camarade ont sans doute été déçus puisqu'il n'y a eu aucune bagarre. Par contre, le jeu fut intense, les deux équipes distribuant plusieurs bonnes mises en échec. Lors de la période de réchauffement, il y a bien eu des mots d'échange entre les deux équipes, mais rien de sérieux.

Les deux autres rencontres ont été jouées sensiblement de la même façon par les Lynx. Claude Thérien précisait que son équipe avait joué avec intensité sauf peut-être la deuxième période du match à Granby: «Nous avons écopé de quelques pénalités qui ont fait en sorte de ralentir notre rythme. C'est la seule mauvaise période de hockey que nous avons jouée dans nos trois derniers matchs».

■ À venir

Les Lynx ne disputeront qu'un seul match cette semaine. Cette rencontre sera disputée vendredi soir, à 19h30, au Colisée Isabelle-Brasseur contre les Bisons de Granby.

Championnats canadiens de patinage artistique

Chouinard est heureux de sa 8^e place

Le Johannais Pierre-Hugues Chouinard est revenu d'Halifax relativement satisfait de sa performance aux Championnats canadiens de patinage artistique. Lui et Martine Michaud, de Laval, ont pris le huitième rang en danse senior.

Avant son départ pour les Maritimes, le duo Chouinard-Michaud espérait terminer parmi les sept meilleurs couple au pays. Sixième

mario TREMBLAY

l'an dernier à ces mêmes championnats canadiens, ils ont donc chuté de deux rangs au classement canadien.

■ Pas déçu

Pierre-Hugues Chouinard est cependant loin d'être déçu des résultats: «Nous avons très bien patiné. Même, que je pourrais dire que nous avons réussi notre meilleur programme de la saison. À l'issue des figures imposées, nous étions septièmes. Nous avons le sentiment que nous avons sorti le meilleur de nous-mêmes. Dans le fond, c'est ce qui compte», souligne Pierre-Hugues Chouinard.

Le Johannais a tenu à répéter que le niveau de compétition était très relevé, ce qui ne facilitait pas la tâche: «Comparer notre

classement avec les années antérieures serait un peu injuste. Plusieurs très bons patineurs étaient de retour cette année. Sans compter, la relève qui est excellente. Mais, il faut, aussi dire qu'à 20 ans, Martine et moi sommes encore très jeunes et que nos chances d'accéder au niveau international sont, encore excellentes».

Le patineur avoue qu'il y a encore du chemin à faire avant d'atteindre un haut niveau. Quoi que selon lui, tout se déroule selon le cheminement prévu. «Il faut travailler, travailler encore et surtout, être patient. Dans ce sport, rien n'arrive au hasard. Il faut prendre son temps et s'imposer lentement. Nous en sommes qu'à notre deuxième année senior. Il y a encore beaucoup de chemin à parcourir», a-t-il souligné.

■ Autres résultats

Pierre-Hugues Chouinard était le seul membre du CPA de Saint-Jean à prendre part à cette compétition. Deux autres patineurs affiliés y était chez les novices. Sean Kelly-Wirtz et Jonathan Payette ont terminé, respectivement huitième et neuvième. Pour sa part, Érika Gagné de Marieville et son partenaire ontarien Justin Ible ont terminé onzième en danse chez les juniors.

L'horaire du tournoi pee-wee d'Iberville

MERCREDI 18 JANVIER

9	17h00	C	Bruins de St-Jean	VS	Remparts de St-Basile
10	18h00	B	Sharks de St-Jean	VS	Faucons de St-Bruno
11	19h15	B	Farnham	VS	Marquis de Waterloo
12	20h30	A	Deviils de Beloeil	VS	Lasers de Montréal

JEUDI 19 JANVIER

13	17h00	C	Pingouins d'Iberville	VS	Olympiques de St-Hilaire
14	18h00	CC	Étoiles de St-Césaire	VS	Jets de Farnham
15	19h15	B	Panthères de St-Jean	VS	Capitals d'Iberville
16	20h30	B	Canuks de Beloeil	VS	Bruins d'Iberville

VENDREDI 20 JANVIER

17	17h00	B	St-Antoine des Laurentides	VS	Fondations Plessisville
18	18h00	A	Concordes de St-Basile	VS	Chevaliers d'Iberville
19	19h15	CC	Rochers de Mauricie de Gr.-Mère	VS	Chevaliers d'Iberville
20	20h30	BB	Mousquetaires de St-Hyacinthe	VS	Patriotes de St-Jean

SAMEDI 21 JANVIER

21	08h00	B	Perdant 17	VS	Gagnant 7
22	09h15	B	Perdant 7	VS	Gagnant 17
23	10h30	B	Perdant 2	VS	Gagnant 15
24	11h45	B	Perdant 15	VS	Gagnant 2
25	13h00	BB	Maroons de Waterloo	VS	Tigres de Victoriaville
26	14h15	BB		VS	Patriotes de St-Jean
27	15h30	CC	Chevaliers d'Iberville	VS	Étoiles de St-Césaire
28	16h45	CC	Jets de Farnham	VS	Rochers de Grand-Mère
29	18h00	A	Perdant 8	VS	Gagnant 3
30	19h15	A	Perdant 3	VS	Gagnant 8
31	20h30	BB	Tigres de Victoriaville	VS	Mousquetaires de St-Hyacinthe

DIMANCHE 22 JANVIER

32	08h00	B	Gagnant 23	VS	Gagnant 21
33	09h15	B	Gagnant 22	VS	Gagnant 24
34	10h30	BB	Tigres de Victoriaville	VS	
35	11h45	A	Perdant 12	VS	Gagnant 4
36	13h00	A	Perdant 4	VS	Gagnant 12
37	14h15	CC	Étoiles de St-Césaire	VS	Rochers de Grand-Mère
38	15h30	CC	Jets de Farnham	VS	Chevaliers d'Iberville
39	16h45	BB	Mousquetaires de St-Hyacinthe	VS	Maroons de Waterloo
40	18h00	B	Perdant 10	VS	Gagnant 6
41	19h15	B	Perdant 11	VS	Gagnant 16
42	20h30	B	Perdant 16	VS	Gagnant 11

LUNDI 23 JANVIER

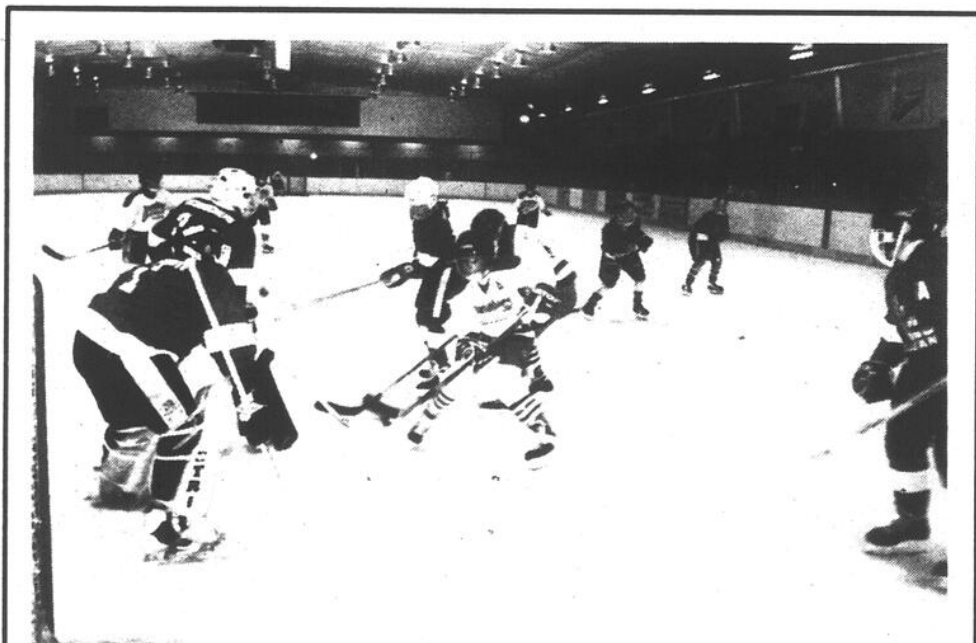
43	18h00	C	Perdant 1	VS	Gagnant 5
44	19h15	C	Perdant 5	VS	Gagnant 1
45	20h30	B	Gagnant 40	VS	Gagnant 41

MARDI 24 JANVIER

46	18h00	C	Perdant 9	VS	Gagnant 13
47	19h15	C	Perdant 13	VS	Gagnant 9
48	20h30	B	Perdant 6	VS	Gagnant 10

MERCREDI 25 JANVIER

49	17h00	A	Gagnant 29	VS	Gagnant 36
50	18h00	A	Gagnant 30	VS	Gagnant 35
51	19h15	BB	Patriotes de St-Jean	VS	Maroons de Waterloo
52	20h30	BB		VS	Mousquetaires de St-Hyacinthe

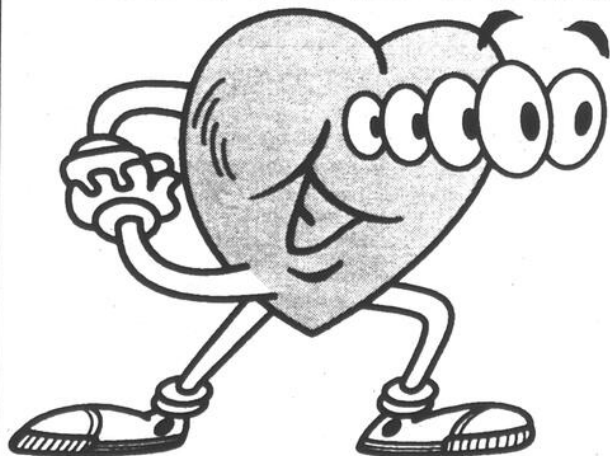


C'est parti!

Le tournoi provincial de hockey pee-wee d'Iberville est commencé depuis lundi dernier. Un total de 44 équipes se livreront compétition jus-

qu'au 29 janvier. Le match d'ouverture aura lieu vendredi à 19h15. Le prix d'entrée est \$3 pour les adultes, \$1 pour les enfants. (Photo Jacques PAUL)

NOUVEAU CONCEPT = « ST-JEAN PLYMOUTH CHRYSLER



ÉCOUTEZ VOTRE COEUR
VENEZ NOUS VOIR

1 seul prix = « jamais vu encore dans l'automobile

1 SEUL ENDROIT = « 390, RUE LABERGE, SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
348-7366

Aucun vendeur = « seulement des conseillers
(pas de commission à payer)

120 VOITURES NEUVES EN STOCK 1994 ET 1995

Le premier match se jouera mardi

Le coup d'envoi de la 29^e édition du tournoi national bantam de Saint-Jean se donnera mardi prochain au Colisée de Saint-Jean. Au cours des deux semaines d'activités, 60 formations se disputeront un total de 106 matchs.

Miroslaw Smereka, le nouveau maire de Saint-Jean, a accepté la présidence d'honneur du tournoi.

mario TREMBLAY

Pour lui, son association avec le tournoi bantam est toute naturelle: «Depuis mon élection, la population a pu constater que j'étais capable de bien patiner, notamment, dans le dossier du Collège militaire. Maintenant, je peux m'associer à du vrai hockey», a-t-il déclaré.

Encore cette année, la direction du tournoi remettra le trophée Richard-Maillay au joueur le plus prometteur du tournoi. Aussi, un panel d'experts établira, pour chacune des catégories, une équipe d'étoiles. Ces joueurs méritants recevront des prix gracieuseté des commanditaires.

■ Équipes

L'organisation du tournoi a confirmé, en conférence de presse la semaine dernière, les équipes qui prendront part à ce tournoi, un des plus durables au Québec.

Vingt-quatre formations se livreront bataille dans la classe AA. Les équipes sont réparties à l'intérieur de quatre divisions. Les favoris locaux, les Remparts du Richelieu, joueront dans la division Pepsi-Cola au sein de la Conférence Caisses Desjardins. Notons au passage que les hommes de Marc Raymond ont remporté les deux tournois auxquels

ils ont participé jusqu'à maintenant, soit ceux de Sherbrooke et de Trois-Rivières.

Dans la AA, chaque formation disputera trois rencontres à l'intérieur de sa division. Les deux premiers de chaque section se qualifient pour les quart de finales. Les champions de chaque conférence se rencontreront en finale le dimanche 5 février à 17 heures.

■ BB

Dans la classe BB, 18 formations s'affronteront. Là aussi les équipes seront réparties à l'intérieur de quatre sections. Les Patriotes de Saint-Jean joueront au sein de la division Canada-Français.

Les formations BB disputeront trois matchs chacune. Les deux premiers de chaque division se qualifient pour les quart de finale. La finale BB se déroulera au Colisée Isabelle-Brasseur, lors du premier week-end, le dimanche 29 janvier à 17 heures.

■ CC et A

Les huit formations CC sont divisées à l'intérieur de deux divisions, les Castors de Marieville, Chevaliers d'Iberville seront de la partie dans chacune des deux divisions Location C.L. et Lebeau. Les deux premiers de chaque section, après les trois matchs de qualification, se rencontreront en demi-finale. La grande finale de cette catégorie aura lieu le 5 février à 15h30.



Quelques membres du comité organisateur du tournoi national bantam de Saint-Jean: Yvon Messier, Camille Jacob, Jean-Pierre Chouinard, Miroslaw Smereka (président d'honneur), Denis Rondeau, Jean Gauthier et Robert Lafontaine. (Photo Jacques PAUL)

Enfin, dans la classe A, il y aura 10 formations incluant les Lynx de Saint-Jean et les Voyageurs de Saint-Jean. Ces formations se disputeront un tournoi à double élimination. La finale aura lieu au Colisée le 29 janvier, à 15h30.

■ Horaire

Pour la première journée, mardi prochain, les amateurs pourront voir trois rencontres. Ainsi, à 18 heures, dans la classe A, les Lynx de Saint-Jean affronteront les Béliers de Repentigny. Ensuite, à 19h30, dans la classe BB, les Patriotes de Saint-Jean se frotteront aux Voyageurs de North Shore. Finalement, à 21 heures, dans la classe A, les Patriotes de Le Gardeur se mesureront aux Flamme de Brossard. Ces

trois rencontres seront disputées au Colisée Isabelle-Brasseur.

■ Passeport

Soulignons que des 106 matchs à l'affiche lors du tournoi, 43 seront présentés à l'aréna municipal.

Par ailleurs, dès aujourd'hui, les amateurs de hockey peuvent se procurer les passeports valables pour la durée du tournoi. Ces laissez-passer sont disponibles au Pro-Shop du Colisée ainsi qu'à l'aréna municipal au coût de \$15 pour la durée du tournoi. Soulignons qu'à chaque 250 passeports vendus, une personne recevra un bon d'achat de \$25 à la Cage aux Sports. Pour les personnes qui n'auront pas de

passeport, le prix d'entrée sera de \$4 par jour.

■ Organisateurs

Les responsables du tournoi ont profité de la rencontre de presse de la semaine dernière pour présenter son comité organisateur. Denis Rondeau est le président. Il est appuyé par Jean-Pierre Chouinard, vice-président; Jacques Maheu, trésorier; Josée Laroche, secrétaire; Yvon Messier, responsable de la mise en marché; Camille Jacob, aux ressources financières; Robert Lafontaine, responsable des services aux équipes; Clément Rocheleau, registraire; Claude Vincelette, responsable hockey; Jean Gauthier, responsable des relations publiques.

Pendant le tournoi bantam

Un hommage postume à Luc Bois

La Ligue de hockey mineur de Saint-Jean profitera de la tenue du tournoi bantam pour rendre un

mario TREMBLAY

hommage postume à Jocelyn Bois, ce jeune homme de 17 ans mort accidentellement l'an dernier. Pour ce faire, la LHM retirera le dernier chandail qu'il a porté, soit le numéro 8 des Bruins de Saint-Jean midjet.

Jean Lamoureux, le président du hockey mineur johannais, a expliqué qu'en posant ce geste, on désire offrir un modèle à tous les jeunes hockeyeurs de la ligue, un modèle qui ressemble à la grande majorité des jeunes qui pratiquent le hockey, un modèle dans lequel ils se reconnaissent.

■ Un jeu

«Jocelyn n'a jamais joué au hockey élite. Il jouait pour le plaisir, autant dans la victoire que dans la défaite. Il savait que ses études passaient avant le sport. Cependant, il aimait tellement le hockey que cela lui servait de motivation pour ses études. Jocelyn avait compris plus que tout autre que le hockey est un jeu» a mentionné M. Lamoureux.

Jocelyn Bois était inscrit au hockey mineur depuis l'âge de six ans. Il avait aidé son équipe à



Luc Bois

remporter le championnat provincial la saison dernière. En raison de ses performances sur la patinoire, ses amis l'avaient surnommé «Wayne».

Pour toutes ces raisons, la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean lui rendra hommage. C'est ainsi que le 28 janvier à 18h30, on retirera son chandail numéro 8 et une bannière sera accrochée au Colisée.

Record d'équipe pour les Chevaliers

Iberville bafoue NDA

Les Chevaliers d'Iberville s'en sont donné à cœur joie, dimanche dernier, aux dépens des Jets de Notre-Dame de l'Assomption. Face à une formation qui n'a que trois victoires cette saison, les Ibervillois ont été sans pitié l'emportant 16-1 réalisant du même coup un record d'équipe. Cette victoire plus que convaincante a fait oublier la défaite subie quelques jours auparavant face au Loroste.

mario TREMBLAY

Les partisans des Chevaliers ont eu droit à un véritable feu d'artifice dimanche soir. Les hommes de Jacques Chapat n'ont pas été de tout repos pour NDA qui ne va nulle part depuis le début de la saison. Les Chevaliers ont inscrit six buts dès la première période pour mettre le match hors de portée du NDA. En deuxième période, les Chevaliers ont ralenti le rythme ne marquant que... quatre fois. En troisième période, malgré les ordres donnés par leur entraîneur pour mettre la pédale douce, les Chevaliers ont trouvé le moyen de déjouer le gardien adverse à six reprises.

■ Ligne bleue

«À compter de la deuxième période, pour éviter d'humilier inutilement l'adversaire, j'avais dit à mes joueurs de lancer de la ligne bleue. D'ailleurs, plus de 60 pourcent de nos tirs sont venus de la ligne bleue. Cependant, nous avons réussi à marquer de tout bord, tout côté» a simplement dit Jacques Chapat.

Ce dernier ne se souvient pas d'avoir vu une performance aussi piètre depuis bien longtemps de la part d'un club visiteur. Le gardien du NDA aurait été incapable, semble-t-il, d'arrêter un ballon de

plage. «Mais par respect pour notre public, il nous fallait offrir un bon spectacle. Devant la faible opposition, il nous a quand même fallu ouvrir le jeu à l'occasion pour soulever le public», ajoute Jacques Chapat.

Ce match a permis au nouveau venu Alain Luneau de se distinguer. Il a inscrit un tour du chapeau à son deuxième match avec l'équipe. Christophe Lagarde a aussi connu un bon match avec deux buts et cinq passes. Mathieu Thérizols et Hugo Surprenant ont aussi marqué à deux reprises pour les Chevaliers. La marque a été complétée par Patrice Farella, Martin Grégoire, Patrick Cyr, Claude Benjamin, Lee Leblanc, Jonathan Tremblay et Jean-François Leduc. Martin Rodrigue a connu un match passablement facile devant le filet des Chevaliers. «Il a sûrement connu des matchs plus

difficiles au junior majeur» a commenté Jacques Chapat.

■ Rodrigue

D'ailleurs, à son premier match cette saison avec les Chevaliers, mardi dernier, M. Rodrigue a été tenu fort occupé face au National de Loroste, premier au classement. Le gardien a tenu le fort des Chevaliers, mais se fut insuffisant. Iberville s'inclinant par la marque de 4-2.

«Martin a été solide. Sans lui, nous aurions perdu le match par une plus forte marge», raconte l'entraîneur des Chevaliers, M. Chapat se dit très satisfait de l'attitude de l'ancien gardien des Lynx: «Il s'est rapporté dans un excellent état d'esprit. Je sais que cela ne doit pas être facile pour lui après avoir passé presque deux ans dans la LHMQ. Mais il est arrivé ici dans l'espoir de faire des Chevaliers une équipe gagnante». L'entraîneur précise que Claude Benjamin et Alain Luneau ont aussi une très bonne attitude: «Je sens que nous pourrions causer des surprises d'ici la fin de la saison», souligne l'entraîneur des Chevaliers.

Par ailleurs, les Chevaliers ont libéré Michel Guinois et François Brodeur pour respecter la limite de 21 contrats. «Ce n'est pas que nous étions insatisfaits de leur tenue, sauf que les circonstances nous empêchaient de compter sur eux sur une base régulière. Guinois est aux études à temps plein à l'Université alors que Brodeur est blessé. Il nous fallait faire de la place à des joueurs plus disponibles», explique Jacques Chapat. Quant à Jean-Charles Milette, il a décidé d'accrocher ses patins.

■ À venir

Les Chevaliers disputeront leur deux prochains matchs sur la route. D'abord, ce soir, mercredi, ils affronteront les Broncos de Brossard. Il s'agit d'un match très important puisque Iberville n'est qu'à trois points du Brossard et du deuxième rang. Puis, mardi, les Chevaliers se rendront à NDA. Ayoie!

Dans la Ligue junior A de l'Ontario

Gauthier se joint aux Rangers de Gloucester

C'est en Ontario, mais pas avec les Gee Gee's d'Ottawa, que Pierre Gauthier poursuit sa carrière de hockeyeur. La semaine dernière, le Johannais s'est en effet joint aux Rangers de Gloucester, une équipe de la Ligue junior A centrale. N'ayant pas encore complété son cours collégial, M. Gauthier ne peut s'inscrire à l'université.

Pierre Gauthier a connu un bon camp d'entraînement avec

Yves MALLETTE

les Lynx de Saint-Jean avant de subir une fracture à un os du poignet lors d'un match d'exhibition à Granby. La blessure a

été longue à guérir et une fois rétabli, M. Gauthier a eu de la difficulté à se faire valoir au sein des Lynx qui alignaient alors pas moins de huit ailiers gauches. Un peu avant la période des Fêtes, les Lynx lui ont signifié qu'ils n'avaient plus besoin de ses services et ils l'ont «libéré».

■ Ontario

Jean Gauthier, le père du hockeyeur, raconte que son fils a été tenté d'aller rejoindre Jacques Chapat, l'entraîneur des Chevaliers d'Iberville. Il s'est d'ailleurs entraîné à quelques reprises avec les Chevaliers. Mais une connaissance l'a aiguillonné en Ontario.

Pierre Gauthier a tâté le pouls du côté de Hawksbury avant d'apprendre que les Rangers de Gloucester étaient justement à la recherche d'un ailier gauche au gros

gabarit. Ayant le physique de l'emploi avec ses 6'3" et 215 livres, M. Gauthier a attiré l'attention des dirigeants de Gloucester qui l'ont invité à participer à des séances d'entraînement. Les performances du joueur de Saint-Jean ont ensuite convaincu les responsables de l'entraîneur.

«Ce qui a attiré davantage Pierre à Gloucester, c'est que le tournoi de la Coupe du Centenaire se déroulera à cet endroit cette année. Étant l'équipe hôte, les Rangers sont assurés de participer à la

compétition. C'est une excellente occasion pour les joueurs de se faire remarquer par des équipes du junior majeur et par des éclaireurs des universités canadiennes et américaines», raconte Jean Gauthier, dont le fils est déjà rendu à Gloucester où il réside à l'hôtel en attendant qu'on l'installe dans une «pension».

■ Université

Selon ce que M. Gauthier en sait, le calibre du junior A ontarien équivaut à peu près à celui du junior Tier-II au Québec. La plupart des jeunes qui évoluent dans ce circuit espèrent être recrutés par des équipes de ligues universitaires, que ce soit au Canada ou aux États-Unis. Dans leur ligue, les Rangers apparaissent parmi les formations qui luttent pour la tête du classement.

Dans l'édition de la semaine dernière, il était écrit que Pierre Gauthier s'était joint aux Gee Gee's de l'université d'Ottawa. «Ce qui a peut-être porté à confusion, c'est que les Rangers arrangeront les choses pour que Pierre puisse être admissible à l'université la saison prochaine. Et quand on parle de hockey universitaire en Ontario, on pense tout de suite aux Gee Gee's. Mais les systèmes d'éducation étant différents en



Le Johannais Pierre Gauthier porte maintenant les couleurs des Rangers de Gloucester, de la Ligue de hockey junior A centrale de l'Ontario.



Gagnant d'une Bronco!

Alain Touchette, de Chateauguay, s'est vu remettre les clés d'une Bronco de \$40.000, avant le match des Lynx, le 8 janvier. Lors du tournoi de golf du Fonds Claude-Raymond, M. Touchette avait été le gagnant du concours de Saint-Jean Ford qui consistait à frapper sa balle le plus près possible d'un trou précis. Ce concours était organisé par Ford dans

toutes les provinces canadiennes et les 230 gagnants étaient admissibles au tirage de la camionnette. C'est le nom de M. Touchette qui est sorti de la boîte. André Prince, de Saint-Jean Ford, a accompagné le grand gagnant pour effectuer la mise au jeu protocolaire. (Photo rémy BOILY)

Ontario et au Québec. Pierre devra auparavant compléter son cours collégial et réussir les équivalences nécessaires pour être admissible à l'université», révèle

Jean Gauthier en terminant. Après la saison actuelle, Pierre Gauthier serait admissible encore un an au junior A ontarien. Mais s'il a complété

tous ses cours, il pourrait se joindre aussi aux Gee Gee's d'Ottawa, aux Aigles Bleus de Moncton ou à toute autre formation du circuit universitaire.



Les Remparts du CMR reprennent l'action

Après une longue pause de près de deux mois, les Remparts du Collège militaire royal de Saint-Jean reprennent l'action dans la Ligue collégiale majeure. Ils amorcent ce soir (mercredi) une série de deux matchs à domicile. Ainsi, ce soir, ils recevront le Collège Français à compter de 19h30 et dimanche après-midi, 14h30, le CMR accueillera Lennoxville. Les Remparts sont, actuellement quatrième de la section Est avec un dossier de six victoires et 12 revers. (Photo rémy BOILY)

Une offre qui vous fera filer doux

Vidange d'huile et inspection en 25 points

39.95\$ (taxes incluses)

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Compartiment-moteur | <input checked="" type="checkbox"/> Système électrique | <input checked="" type="checkbox"/> Système d'échappement |
| <input type="checkbox"/> Courroies | <input type="checkbox"/> Moteur d'essuie-glace | <input type="checkbox"/> Silencieux |
| <input type="checkbox"/> Batterie et câbles | <input type="checkbox"/> Pompe de lave-glace | <input type="checkbox"/> Tuyaux d'échappement |
| <input type="checkbox"/> Radiateur | <input type="checkbox"/> Balais d'essuie-glace | <input type="checkbox"/> Pneus |
| <input type="checkbox"/> Tuyaux et colliers de serrage | <input type="checkbox"/> Klaxon | <input type="checkbox"/> Avant |
| <input type="checkbox"/> Câbles d'allumage | <input type="checkbox"/> Phares | <input type="checkbox"/> Arrière |
| <input type="checkbox"/> Châssis | <input type="checkbox"/> Feux arrière | <input type="checkbox"/> Niveau des liquides |
| <input type="checkbox"/> Amortisseurs | <input type="checkbox"/> Feux de position latéraux | |
| <input type="checkbox"/> Boîte de direction | <input type="checkbox"/> Feux de signalisation | |
| <input type="checkbox"/> Vérification des freins | <input type="checkbox"/> Feux de marche arrière | |
| <input type="checkbox"/> Transmission | <input type="checkbox"/> Feux de freinage | |
| | <input type="checkbox"/> Feux de signal detresse | |

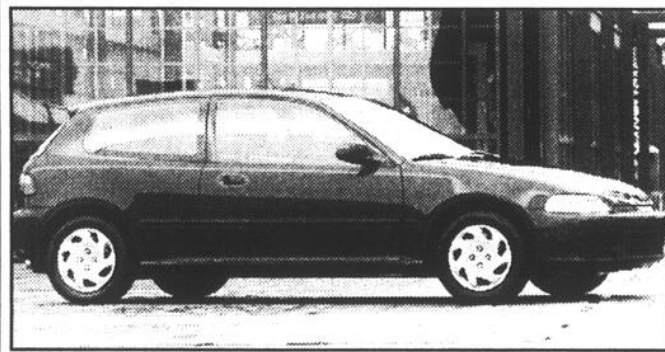
CONTACTEZ ÉMILE TÉTRAULT, GÉRANT DE SERVICE



347-7567 - Mtl: 447-7898

400, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

IL FAUT QUE ÇA ROULE



Pour **HONDA**

199\$* /mois

CIVIC HATCHBACK 1995 5 VITESSES

disponible en blanc, bleu, vert et rouge

À si bon prix!

PROFITEZ DE NOTRE NOUVEAU PLAN ACHAT-RACHAT

*T.P. en sus pour un terme de 60 mois, basé sur 27000 km/an et de 07 de kilomètre additionnel et un dépôt de 999\$

CONCOURS L'ODYSSEY CHANCEUSE

Venez essayer L'Odyssey Chanceuse et courez la chance de vous mériter l'utilisation d'une Odyssey pendant un an ainsi qu'un séjour au Mont Tremblant, gracieuseté du réseau Rock Détente. Ce concours est également annoncé à la télévision et se termine le 27 janvier à 22 h.



347-7567 • Mtl: 447-7898

400, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

Compétition d'athlétisme aux États-Unis

Le SJO à la hauteur des Américains

Guyanne Gervais et Peter-Mike Alexandre, deux athlètes du Saint-Jean Olympique ont connu du succès, récemment, lors d'une compétition d'athlétisme aux États-Unis. Devant le nombre impressionnant de compétiteurs, Éric Beaudry, l'entraîneur, s'est dit agréablement satisfait des résultats de ses protégés.

Ainsi, Guyanne Gervais et Peter-Mike Alexandre, deux sauteurs en hauteur, ont participé à une réunion

mario TREMBLAY

au Dartmouth College, à Hanover, au New Hampshire. Agés, tous les deux de 16 ans, ils étaient inscrits dans la catégorie «High School» qui regroupe des étudiants du deuxième cycle du secondaire. Les participants venaient de plusieurs états américains dont le Maine, le New-Hampshire, New-York, le Vermont et le Massachusetts. Cependant, aux États-Unis, contrairement au Québec, le deuxième cycle du secondaire comprend quatre années plutôt que deux, ce qui rendait la compétition plus forte pour les jeunes d'ici.

Qu'à cela ne tienne, La Johannaise Guyanne Gervais a pris le troisième rang avec un saut de 1m57 alors que Peter-Mike Alexandre, un résident de Longueuil, réussissait une marque personnelle avec un saut de 1m98.

■ Gervais

M. Beaudry croyait cependant que sa protégée avait terminé au deuxième rang, à égalité avec une autre Québécoise. Un changement à la réglementation (concernant le nombre d'essai) en vigueur seulement depuis le 1er janvier 95 a privé Guyanne de la deuxième place.

«Guyanne a connu un très bon concours. Elle a franchi la barre à son premier essai à chacune de ses quatre premiers sauts et il s'en est fallu de peu pour qu'elle franchisse la barre à 1m62, ce qui lui aurait permis de battre sa marque personnelle de 1m60», explique M. Beaudry. Il ajoute que cette performance est très satisfaisante puisque Guyanne travaille sur une nouvelle technique quant au mouvement des bras depuis le début de l'hiver: «Il faut un certain temps avant d'assimiler les nouveaux mouvements. Elle n'est pas encore à l'aise avec la nouvelle technique que je lui impose».

■ Alexandre

De son côté, Peter-Mike Alexandre a lui aussi connu un concours extraordinaire, selon son entraîneur. L'athlète vient tout juste de rejoindre au Club Saint-Jean Olympique. Depuis novembre, il suit un programme de conditionnement physique que lui donne son entraîneur, Éric Beaudry. Cependant, il n'a commencé, semble-t-il, le programme technique que durant la période des fêtes. «Peter est un athlète au talent naturel. Il possède une force phénoménale au niveau des jambes et c'est ce qui lui permet de bien réussir actuellement même s'il n'avait sauté que trois fois auparavant», de souligner Éric Beaudry.

Ce dernier mentionne que Peter-Mike est à l'entraînement depuis si



La Johannaise Guyanne Gervais a terminé en 3^e position lors d'une importante compétition d'athlétisme aux États-Unis. (Photo Jacques PAUL)

peu de temps qu'il n'a pas encore de souliers à crampons conçus pour la compétition.

Malgré son inexpérience, Peter-Mike Alexandre s'est fort bien débrouillé face aux 44 américains qui prenaient part à la compétition et qui, pour la plupart, étaient d'un ou deux ans plus âgés que lui. «Cependant, il était un peu nerveux, tellement, qu'il a oublié son T-Shirt dans l'auto et n'avait pas de survêtement. Il avait l'air d'un touriste. Mais lors de la période de réchauffement, il a fait écarquiller

les yeux à bien des gens», rapporte Éric Beaudry.

Réussissant sans problème ses premiers sauts jusqu'à la barre des 1m98, record personnel, Peter-Mike s'inclinait à 2 mètres après un concours de plus de trois heures. Cette performance lui a valu la troisième place derrière trois Américains. Cette marque lui a permis d'égaliser le standard «relève 2», qui l'identifie comme un athlète de talent auprès de la Fédération d'athlétisme du Québec. Guyanne Gervais n'est qu'à un centimètre de

ce standard.

En conclusion, Éric Beaudry ne pouvait demander plus à ses athlètes. «Il nous manque, actuellement, beaucoup de matériel afin de développer le saut en hauteur à Saint-Jean. Nous ne pouvons compter sur une surface d'entraînement adéquate, ni d'une salle de musculation complète. Heureusement, ils peuvent compter sur une petite salle de musculation fournie par le Service des loisirs de Saint-Jean bien que celle-ci n'est pas tout à fait complète», indique-t-il.

Finales régionales des Jeux du Québec en fin de semaine

Le patinage et le badminton dans la région

C'est en fin de semaine prochaine que se mettront en branle les finales régionales en vue de sélectionner l'équipe de la Rive-Sud pour les Jeux d'hiver du Québec 95 à Granby. La région du Haut-Richelieu présentera deux finales régionales auxquelles participent plus de 300 athlètes.

D'abord samedi prochain, le Colisée Isabelle Brasseur sera l'hôte de la finale régionale en patinage

mario TREMBLAY

artistique alors que samedi et dimanche, on procédera à la sélection de l'équipe en badminton à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville.

■ Patinage

En patinage artistique, 153 patineurs se sont inscrits pour prendre part à cette importante compétition. Ces jeunes proviendront de 17 clubs à travers la Rive-Sud. «Nous avons cette année une hausse de la participation. Nous avons reçu tout près d'une trentaine d'inscriptions de plus que lors des trois ou quatre

dernières années. La relève s'en vient», précise Monique Ricard, responsable de la compétition

Il y aura 12 catégories au programme allant du préliminaire au senior bronze en passant par les juniors. Les vainqueurs de chacune des catégories se qualifieront pour les Jeux du Québec. «Cependant, il y a des patineurs qui sont déjà assurés de leur place en raison du manque d'inscription dans leur catégorie. C'est le cas, notamment d'un couple en style libre et un autre en danse», souligne Mme Ricard. Cependant,

ces participants devront effectuer une démonstration lors de la finale régionale.

La journée sera bien remplie puisque les premiers participants sauteront sur la glace à 8 heures avec les qualifications. Ensuite, à 14 heures 30, on fera place aux finales dans chacune des catégories. Les organisateurs ne prévoient pas de remises de médailles avant 21 heures. Le public est invité à assister à l'événement. Le prix d'entrée a été fixé à \$3 pour les adultes, \$1 pour les jeunes de 12 à 16 ans et ce sera gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

■ Badminton

Par ailleurs, les finales de badminton se dérouleront sur deux jours à la polyvalente Marcel-Landry d'Iberville. Les organisateurs ont reçu environ 150 inscriptions. Bien qu'il y est quatre catégories au programme, seul les cadets, garçons et filles, pourront aller à la finale provinciale étant la seule catégorie inscrite aux Jeux. D'ailleurs, cette catégorie sera la plus contingentée avec plus de 70 participants. Les champions en simple et en double se qualifieront pour Granby.

Les trois autres catégories sont benjamin, juvénile et intermédiaire junior. Les joueurs seront âgés entre 13 et 20 ans. Une cinquantaine de joueurs proviennent de la région de Saint-Jean et d'Iberville. Les épreuves au programme sont en simple et en double autant chez les garçons que chez les filles.

Stéphane Drolet, responsable de l'événement, mentionne que plu-

sieurs bons joueurs seront de la partie. «Plusieurs participants chez les juniors sont de classe A provinciale. Ils se retrouvent, ainsi, parmi les 100 meilleurs au Québec. Le calibre sera donc très élevé», précise-t-il. De plus, selon M. Drolet, plusieurs joueurs de la région se retrouvent dans cette classe sélecte. Il sera donc bon de les surveiller attentivement ce week-end.

Cependant, pour tout suivre, il faudra des yeux tout le tour de la tête puisqu'il y aura simultanément 10 matchs. Samedi, le public pourra voir des matchs dans les catégories benjamin et juvénile alors que dimanche, ce sera au tour des cadets et des juniors. L'entrée est libre pour les deux jours de compétition. Les matchs débiteront à neuf heures. Il y a trois ans Iberville avait été le site de ces finales régionales en badminton.

■ Marieville

Plus tard, en février, Marieville accueillera les finales régionales en gymnastique féminine. La compétition aura lieu le 12 février à la polyvalente Euclide-Théberge.

Par ailleurs, la finale régionale de ski alpin a été reportée du 21 janvier au 4 février. Tous les skieurs et skieuses de 14 et 15 ans de la région qui sont intéressés devront donc se présenter au Club de ski de Bromont le samedi 4 février. Le coût d'inscription est \$20 par participant. Il est possible d'obtenir plus de détails en communiquant au Club de ski (1-514-534-3448) ou au Conseil régional des loisirs (1-800-387-7979).



LE CANADA FRANÇAIS, le mercredi 18 janvier 1995

A-42 En patinage artistique, environ 150 jeunes de la Rive-Sud sont attendus à Saint-Jean pour les

finales régionales des Jeux du Québec. (Photo rémy BOILY)

Un Salon de l'Auto électrisant

Le 27^e Salon international de l'Auto de Montréal a encore une fois ouvert ses portes sous la pluie et le verglas. Au cours des cinq dernières années, le mauvais temps a toujours été au «programme» de l'événement montréalais. Sur une note plus positive, le Salon de l'Auto se déroule au Stade olympique jusqu'au 22 janvier sous le thème «Au volant de l'avenir».

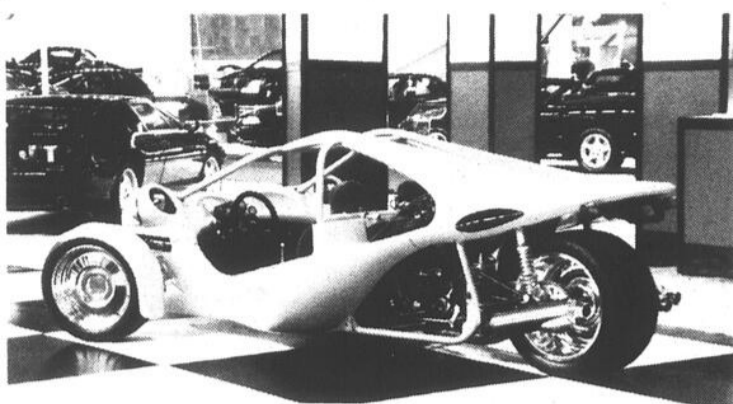
Au cours des dernières années, le Salon International de l'Auto de Montréal a attiré en moyenne près de 250.000 visiteurs. Malgré le mauvais temps de la semaine dernière, les organisateurs espèrent encore franchir ce cap. De plus, le Salon International de l'Auto de Montréal 1995 est le plus important événement du genre à être produit au pays. L'exposition montréalaise regroupe sur les 450.000 pieds carrés du Stade olympique 650 véhicules, tous vendus au Québec. Au programme de l'édition 95, les visiteurs peuvent assister à la présentation de 30 premières cana-

diennes, 1^{re} première nord-américaine, 2 voitures concepts et 2 prototypes.

■ Avant-premières

Cette année, le Salon de l'Auto peut se vanter de faire un pied de nez au Salon de Toronto en présentant la plupart des avant-premières canadiennes. Ainsi, parmi les plus intéressantes nouveautés, on retrouve: l'Audi A6, les BMW Compact 318i et 750iL, la Chrysler Sebring le Chevrolet Tahoe, la Dodge Caravan, le Ford Explorer, le GMC Yukon, la Honda Odyssey, le Land Rover Discovery, la Lexus LS400, la Lincoln Continental, les Nissan Sentra 4 portes et coupe 200SX, la Plymouth Voyager, la Saab 900 Cabriolet, les Suzuki Esteem, Sidekick Sport et X90, les Volvo 850 T-5R et 960.

De plus, plusieurs nouveaux modèles 1995 font également partie de cette grande fête automobile. Parmi ceux-ci, nous avons remarqué que les véhicules les plus en demande ces jours



La T-Rex québécoise du manufacturier Campagna Motorsport de Plessisville est l'une des révélations du 27^e Salon de l'Auto.

derniers ont été: les Buick Riviera Oldsmobile Aurora, les Chevrolet Cavalier Pontiac Sunfire, les Ford Contour Mercury Mystique, les Geo Metro Pontiac Firefly, la Jaguar XJ, les Mazda 323 Protegé, la Nissan Maxima, la Subaru Legacy, la Toyota Tercel et la Golf GTI VR6.

Pour ma part, j'ai été impressionné par le Hummer, un véhicule utilitaire 4x4 de AM General. Le Hummer est la version civile d'un véhicule de l'armée américaine. Il est devenu un véhicule vedette suite à la guerre du Golfe et de la promotion publicitaire que l'acteur Arnold Schwarzenegger lui a fait.

Les grandes absentes au Salon de l'Auto sont les nouvelles Acura Vigor, Audi A8 et Chevrolet Cavalier Pontiac décapotables.

■ Légende

Après avoir rendu hommage à Ferrari et à Rolls Royce, le Salon de l'Auto nous fait découvrir l'œuvre de Ferruccio Lamborghini. L'événement Lamborghini nous présente six rutilants bolides: l'actuelle Diablo VT à traction intégrale; l'édition 25^e anniversaire de la célèbre Countach, l'impressionnant véhicule utilitaire LM002 évalué à plus \$250.000 que l'armée saoudienne a eu le culot d'armer de mitrailleuses...; les Silhouette et Jalpa qui ont été développés dans les années 70 comme compléments à la Countach et l'Espada à 4 places, le modèle le plus vendu dans l'histoire de Lamborghini.

■ Futuristes

De concert avec Hydro-Québec, le Salon de l'Auto lève le voile sur le mythe

de la voiture électrique. Plusieurs intervenants engagés dans la recherche de la voiture de demain y présentent les fruits de leurs expérimentations.

Ainsi, la fameuse voiture à «Traction Couture» est présente au Salon de l'Auto. Cette Dodge Intrepid animée par 2 petits moteurs électriques installés dans les roues et alimentés par une super pile nous a particulièrement impressionné. Quand on sait que l'inventeur est québécois, on peut être fier... à ce propos, qui disait qu'on était pas né pour un petit pain?

Quand à y être, soulignons également le talent du manufacturier québécois Campagna Motorsport qui dévoile la nouvelle version de son modèle T-Rex, un véhicule qui se situe à mi-chemin entre une automobile et une moto. On se rappellera que l'an dernier, le fabricant de Plessisville avait été la révélation du 26^e Salon de l'Auto. Cette année, la T-Rex prend son véritable envol puisqu'elle a passé avec succès les tests de Transport Canada en matière de sécurité.

Dans les prochaines semaines, nous reviendrons plus en détails sur la T-Rex et la Dodge Intrepid à «Traction Couture». C'est à suivre...

■ Prix d'entrée

Cette année, les prix d'entrée sont à la hausse. Ainsi, l'admission passe de \$8,50 à \$9 pour les adultes, de \$6,50 à \$7 pour les étudiants, les gens de l'âge d'or et les groupes de 20 personnes et plus. Quant aux enfants de 6 à 12 ans, l'entrée augmente de \$1 à \$3 tandis que l'admission demeure gratuite pour les plus jeunes. De plus, pour une deuxième année

consécutive, le Salon de l'Auto offre avec la collaboration de Chevrolet, une halte-garde gratuite pour les enfants de 2 à 10 ans.

Notons en terminant que pour une treizième année, une collecte de sang se tiendra demain, le 19 janvier de 10h à 20h, au Stade olympique. Pour remercier les généreux donateurs, le salon de l'Auto remettra un laissez-passer pour le Salon de l'Auto. L'objectif pour l'année 1995 a été fixé à 700 donateurs.

KARATÉ KYOKUSHIN

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Richard Poulin, directeur

AFFILIÉ AUX ÉCOLES ANDRÉ GILBERT
CEINTURE NOIRE 6E DAN

Aimeriez-vous améliorer votre condition physique?

Commencez l'année 1995 sur le bon pied!

COURS DE JOUR ET DE SOIR

- Enfants à partir de 4 ans
- Adolescents
- Adultes

LES COURS SONT AXÉS SUR

- Le conditionnement physique
- L'autodéfense
- Les katas
- La discipline
- La souplesse
- Le combat (contact contrôlé avec équipements de protection obligatoires: casque, protège-tibias et «punch»)

LE KARATÉ KYOKUSHIN AMÉLIORE:

- La concentration
- Les réflexes
- La force physique et mentale
- Procure un meilleur contrôle de soi
- Réduit le stress

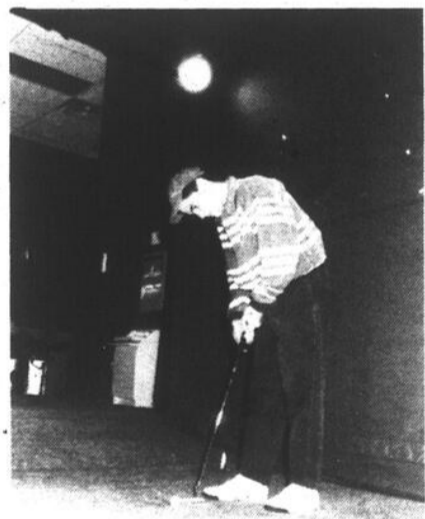
SPÉCIAL DU MOIS
39⁹⁵\$/mois
KIMONO GRATUIT

LIEU

60, rue Jacques-Cartier Sud (ancienne salle des raquetteurs)

POUR RENSEIGNEMENTS

Bureau: 358-1739 • Maison: 348-0671



Au golf intérieur

Après les trois premières rondes du circuit intérieur «Par-T-Golf», Denis Roy est toujours en première position avec un total de 23 points sous la normale. Paul Labelle, Michel Poulin, Marc-André Thibodeau, André Lecours et Richard Tessier le suivent au classement cumulé. Chez les femmes, Nancy Litalien mène, mais elle est suivie de près par Isabelle Lamarche. Le prochain tournoi aura lieu le 21 janvier. Pour s'inscrire, on communique avec Denis Roy au 347-1539. (Photo michel LAFLAMME)

À CE PRIX-LÀ, PAS SURPRENANT QUE LA MX-3 PRECIDIA SOIT LA VOITURE IMPORTÉE LA PLUS VENDUE DANS SA CATÉGORIE DEPUIS SON LANCEMENT.



MX-3 PRECIDIA 1995

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Moteur 4 cylindres 1.6 DACT 16 soupapes | <input type="checkbox"/> Essuie-glace à balayage intermittent variable | <input type="checkbox"/> Télécommandes d'ouverture du hayon et volet d'essence |
| <input type="checkbox"/> Boîte manuelle 5 rapports à surmultiples | <input type="checkbox"/> Essuie-glace de lunette arrière | <input type="checkbox"/> Mirrors sur pare-soleil (2) |
| <input type="checkbox"/> Direction assistée à crémaillère | <input type="checkbox"/> Pare-chocs et poignées de portes harmonisées | <input type="checkbox"/> Compte-tours 8000 tours/minute |
| <input type="checkbox"/> Pneus toutes saisons | <input type="checkbox"/> Vitres teintées | <input type="checkbox"/> Montre numérique |
| <input type="checkbox"/> Bavolets avant | <input type="checkbox"/> Échappement double | |
| <input type="checkbox"/> Retroviseurs extérieurs électriques | <input type="checkbox"/> Radiocassette AM/FM (antivol) | |

Et beaucoup plus

PRIX RÉGULIER

~~16 870\$~~

14 995\$

TTP en sus. Tout rabais inclus.

L'illustration peut différer



385, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu 349-6767

Les Géants au travail

La première activité du camp d'hiver des Géants de Saint-Jean se déroulera au gymnase du Cégep, dimanche prochain, de 9h30 à midi. Les futures recrues, de même que les joueurs expérimentés, sont invités à se présenter à leurs instructeurs. Il y aura cinq rencontres du genre d'ici le printemps, sans compter les séances de conditionnement physique auxquelles participent les joueurs au centre Actiforme.

Déjà la balle molle féminine

Les camps d'entraînement de la Ligue de balle molle féminine mineure de Saint-Jean commencent samedi prochain. Les joueuses des catégories moustique (nées en 83-84) et benjamine (nées en 81-82) sont invitées de 13h30 à 16h30 au Centre Saint-Edmond. L'horaire sera le même à tous les samedis. Quant aux joueuses de catégorie cadette (nées en 79-80), elles sont invitées à se présenter au gymnase de l'école Marguerite-Bourgeoys (entrer par la porte de la cour arrière), le dimanche 22 janvier, de 9 heures à midi. Informations: Gilles Patenaude (moustique) 347-9236, Alain Rousseau (benjamine) 347-4672, Paul Lemay (cadette) 346-0714.

Saint-Jean gagne encore

Les équipes de Saint-Jean continuent de faire leur marque dans les différents tournois de hockey. Ainsi, les Faucons de Saint-Jean ont remporté la finale B du tournoi provincial pee-wee de Saint-Hyacinthe en disposant des Titans de Sainte-Julie 1-0. Le jeu blanc est allé au dossier de Hugo Fontaine-Garon.

Junior A: autre défaite

Les Lynx junior A de Saint-Jean ont subi une autre défaite dimanche, cette fois par la marque de 7-3 face à Saint-Lambert, pourtant dernier de sa division. Les Johannais n'ont pas gagné à leurs 11 derniers matchs. Les Lynx joueront dimanche soir, 21 heures, au Colisée

Isabelle-Brasseur, face à Saint-Hilaire. Lundi, ils joueront à Chambly.

Tennis féminin

Le dernier classement de la Ligue de tennis féminin Inter-Club Montréal montre une belle remontée de l'équipe du Club de tennis et de racquet-ball de Saint-Jean qui est en cinquième place au niveau II. Au niveau IV, l'équipe de Saint-Jean occupe le dix-neuvième rang.

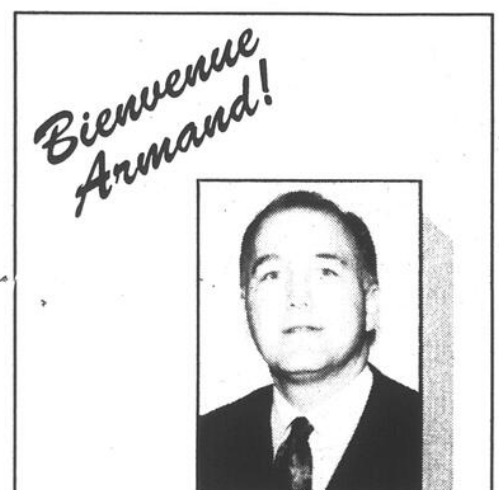
Raquetteurs émérites

L'Union des raquetteurs du district de Montréal a tenu son congrès à Farnham le 7 janvier dernier. Ils en ont profité pour organiser de petites compétitions. Hervé Dunn, Frédéric Dunn, François Lemieux,

Francis Desgagnés et Mélissa McBrearty de l'équipe Boucanier, ainsi que Jonathan Major, des Actifs; Luc Alary, du Courageux; Nicole et Pierre Bernier, du Marquette, se sont distingués lors de la marche des Dignitaires. L'épreuve de 200 mètres a été remportée par Luc Alary, suivi de Pascal Godin, son coéquipier avec le Courageux, Valérie Tourangeau, du Belvédère, à terminé 3^e. Au 400 mètres, François Lemieux, Michel Cloutier et Hévé Dunn ont pris les premières places.

Courses sur glace Chambly

La deuxième tranche du championnat des courses sur glace de la Fédération Auto-Québec se déroulera à Chambly dimanche 22 janvier au bassin de Chambly. On y retrouvera trois classes: à crampons de compétitions, à crampons de rue et caoutchouc de glace.



Bienvenue Armand!

Armand Gagné

La direction de Carrefour Lincoln Mercury est fière de vous présenter un nouveau membre de son équipe.

M. Gagné invite donc tous ses clients et amis à venir le consulter pour de bons conseils pour l'acquisition de leur véhicule neuf ou d'occasion.

CARREFOUR LINCOLN MERCURY
410, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
359-0047

Défi Hockey MONTEREGIE

C'est réglé!
Défi hockey reprend sa saison! Trois semaines vous sont allouées pour vous inscrire (avant le 31 janvier 95). Pour ceux qui se sont inscrits en début de saison - Soyez sans crainte nous ferons l'impossible pour vous rejoindre dans les jours qui viennent, nous vérifierons votre choix de joueurs.

DES PRIX À CHAQUE SEMAINE

- Le meilleur total des points de la semaine
Une paire de billets dans la section des rouges au forum pour une rencontre régulière du Canadien de Montréal
- Le meilleur total des points cumulatif
Un repas dans un restaurant une valeur de 25\$
- Un tirage au hasard parmi les participants
Une paire de billets pour une rencontre régulière des Lynx de St-Jean, au Colisée Isabelle Brasseur

Tous les gagnants, qu'il s'agisse de prix de participation ou de prix reliés aux statistiques devront absolument réclamer leur prix par téléphone avant le mercredi de la semaine suivante, à 17 heures. Ils devront se rendre à leur hebdo pour recueillir leur prix. Les premiers gagnants seront connus à l'issue de la semaine du 5 février.

A chaque semaine, les 100 meilleurs pointeurs

À chaque semaine, les hebdo de la Montérégie impliqués dans le concours Défi Hockey Montérégie publieront dans leurs pages le nom des cent meilleurs pointeurs au classement général.



VOTRE CLASSEMENT UN SERVICE PERSONNALISÉ

Pour **1 98\$ PAR APPEL**

LES PARTICIPANTS PEUVENT OBTENIR LEURS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LEUR CLASSEMENT GÉNÉRAL 7 JOURS/SEM. • 24 H./JOUR

LES TÉLÉPHONISTES DE DÉFI HOCKEY SONT DISPONIBLES DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 21H. LE SAMEDI ET DIMANCHE DE 13H À 21H.

Si répondeur: laissez vos coordonnées, nous vous rappellerons sans frais.

OBTENEZ VOS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LE CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR LA POSTE

- À LA MI-SAISON
- À LA FIN DE LA SAISON

Pour seulement **5 95\$ TAXES INCLUSES**

INCLURE UN CHÈQUE À: DÉFI HOCKEY MONTERÉGIE

OBTENEZ VOS RÉSULTATS PERSONNALISÉS ET LE CLASSEMENT GÉNÉRAL PAR LA POSTE À TOUTS LES MOIS

PLUS 2 APPELS GRATUITS durant la saison

Pour seulement **14 95\$ TAXES INCLUSES**

INCLURE UN CHÈQUE À: DÉFI HOCKEY MONTERÉGIE

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

Pour chacune des dix-huit rondes de ce repêchage de Défi Hockey Montérégie, vous devez faire un choix parmi les cinq proposés. Pour ce faire, vous devez cocher l'espace réservé à cet effet.

Votre équipe sera composée de neuf avant, de quatre défenseurs, d'un gardien, d'une recrue, d'une équipe, d'un joueur puni et d'un hockeyeur parmi ceux suggérés pour le Canadien de Montréal et les Nordiques de Québec.

CALCUL DU POINTAGE

Au cours de la saison régulière de la Ligue nationale de hockey, le pointage sera cumulé de la façon suivante:

- Pour les rondes un à quinze (avants, défenseurs et recrues), chaque but et chaque passe vaudront un point;
 - Pour la ronde numéro seize, (gardiens de but), un blanchissage vaudra trois points, une victoire deux points et une nulle un point. Pour chacune des rencontres, c'est le gardien ayant passé le plus de temps devant le filet de son équipe qui sera retenu pour les fins de ce concours;
 - Pour la ronde numéro dix-sept (joueurs punis), chaque tranche de dix minutes de pénalité accumulé par le joueur sélectionné vaudra deux points;
 - Pour la ronde numéro dix-huit (équipes), chaque victoire vaudra deux points et une nulle un point.
- Ce sont les statistiques officielles de la Ligue nationale de hockey qui seront utilisées au cours de la saison régulière et qui serviront à déterminer les gagnants;

FAITES VOS CHOIX

Ronde	NOMS	EQUIPES	Points saison dernière
1	Serge Fedorov	(DET)	120
2	Adam Oates	(BOS)	112
3	Jeremy Roenick	(CHI)	107
4	Pavel Bure	(VAN)	107
5	Pat Lafontaine	(BUF)	10
6	Wayne Gretzky	(L.A.)	130
7	Mark Recchi	(PHI)	108
8	Eric Lindros	(DAL)	97
9	Joe Sakic	(QUE)	92
10	Teemu Selanne	(WPG)	54
11	Doug Gilmour	(TOR)	111
12	Jorami Jagr	(PIT)	99
13	Pierre Turgeon	(MTL)	94
14	Mika Modano	(DAL)	93
15	Alexander Mogily	(BUF)	79
16	Brandon Shanahan	(STL)	102
17	Rod Brindamour	(PHI)	97
18	Luc Robitaille	(PIT)	86
19	Mats Sundin	(TOR)	85
20	Theoren Fleury	(CGY)	85
21	Dave Andreychuk	(TOR)	99
22	Brett Hull	(STL)	97
23	Robert Reichel	(CGY)	93
24	Vincent Damphousse	(MTL)	91
25	Kevan Stevens	(PIT)	88
26	Ron Francis	(PIT)	85
27	Joe Janzou	(WAS)	93
28	Gary Roberts	(CGY)	84
29	Craig Janney	(STL)	84
30	Mark Messier	(NYR)	84
31	Dale Hawerchuk	(BUF)	86
32	Mikael Renberg	(PHI)	82
33	Steve Yzerman	(DET)	82
34	Russ Courtnall	(DAL)	80
35	Alexei Kovalev	(NYR)	56
36	Adam Graves	(NYR)	79
37	Alexei Yashin	(OTT)	79
38	Joe Neuwendorf	(CGY)	75
39	Vyacheslav Kozlov	(DET)	73
40	Alexei Zhamnov	(WPG)	71
41	Ray Sheppard	(DET)	93
42	Keith Tkachuk	(WPG)	81
43	Steve Thomas	(NYI)	75
44	Gouff Sanderson	(PHI)	67
45	Trevor Linden	(VAN)	61
46	Raymond Bourque	(BOS)	91
47	Serge Zubov	(NYR)	89
48	Al MacIsaac	(STL)	82
49	Brian Leach	(NYR)	79
50	Phil Housley	(CGY)	22
51	Scott Stevens	(NYI)	78
52	Paul Coffey	(DET)	77
53	Jeff Brown	(VAN)	66
54	Sandis Ozols	(S.J.)	64
55	Steve Duchesne	(STL)	31
56	Larry Murphy	(PIT)	73
57	Rob Blake	(L.A.)	68
58	Chris Chelios	(CHI)	60
59	Vladimir Malakhov	(NYI)	57
60	Kevan Hatcher	(WAS)	40
61	Al Iafonte	(BOS)	58
62	Nicklas Lidstrom	(DET)	56
63	Yves Racine	(MTL)	52
64	Scott Niedermayer	(N.J.)	46
65	Gary Suter	(CHI)	18
66	Peter Forsberg	(QUE)	76
67	Paul Kariya	(ANA)	71
68	Viktor Kozlov	(S.J.)	64
69	Jeff O'Neil	(PHO)	64
70	Radek Bonk	(OTT)	4
71	Wendel Clark	(QUE)	76
72	Brian Bellows	(MTL)	71
73	Valeri Kamensky	(QUE)	65
74	Kirk Muller	(MTL)	57
75	Owen Nolan	(QUE)	4
76	Mike Richter	(NYR)	105
77	Patrick Roy	(MTL)	102
78	Ed Belfour	(CHI)	101
79	Dominik Hasek	(BUF)	87
80	Felix Potvin	(TOR)	86
81	Te Doms	(WPG)	347
82	Shane Churla	(DAL)	333
83	Warren Rychel	(L.A.)	322
84	Craig Berube	(WAS)	305
85	Lyle Odean	(MTL)	276
86	Toronto		98
87	Boston		97
88	Montreal		96
89	Philadelphie		80
90	Quebec		76

LE CANADA FRANCAIS

Nom: _____

Prenom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Code postal: _____

Numero de telephone: () _____

En plus je desire recevoir des rapports sur mon classement

2 rapports 5.95\$

Rapports mensuels 14.95\$

Inclure cheque a l'ordre de DÉFI HOCKEY MONTERÉGIE

tableaux indicateurs

QUILLES

Âge d'Or de Clarenceville

Classement 9 janvier	PJ	Pts	Qui
Requins	48	80	37132
Peppes	48	77	35551
Relaxes	48	76	36861
Gais Lurons	48	70	38265
Petards	48	69	35982
Mesanges	48	64	35811
Béliers	48	62	32064
Monneaux	48	60	36195
Scorpions	48	60	36792
Papillons	48	52	35852
Starter's	48	50	34486
Guerniers	48	48	36799

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Dolores Beaudin	213		
Laurent Lajoie	267		
Plus haut triple			
Dolores Beaudin	541		
Laurent Lajoie	542		

Âge d'Or Sabrevois

Classement 6 janvier	PJ	Pts	Qui
G. Mathieu	45	88	26658
A. Lamiar	45	78	28977
M. Girard	45	72	27382
L. Vézina	45	68	32397
T. Seguin	45	62	24738
F. Menard	45	56	25840
A. Bonneau	45	54	27621
G. Menard	45	45	25867
H. Boudreau	45	44	27033
R. Dube	45	36	23964

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Suzanne Bonneau	192		
Roger Dumesnil	202		
Plus haut triple			
Gertrude Mathieu	495		
Roger Dumesnil	548		

Âge d'Or Saint-Luc

Classement 6 janvier	PJ	Pts	Qui
Madeleine	48	92	38225
Rosette	48	70	35839
Annie	48	70	35322
Therese	48	70	36932
Jeanne	48	66	39625
Giselle	48	64	36916
Pauline	48	59	35944
Georgette	48	58	34227
Rose	48	58	38794
Robert	48	58	34206
Germaine	48	57	34433
Liliane	48	46	36605

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Huguette Dubau	220		
Rosette Martel	216		
Plus haut triple			
Madeleine Christie	568		
Rosette Martel	554		

Arcs-en-Ciel Boule-Vard

Classement 12 janvier	G	Pts
S. Lacasse	24	7902
G. Houle	24	7875

Horaire des bains libres

■ **Piscine Claude-Raymond**
955, rue Choquette
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Port du casque de bain et sandales de plage recommandé. L'usage d'un cadenas pour les vestiaires est aussi suggéré.)
Lundi, mercredi 19h30 à 20h30 Pour tous et vendredi
Mardi et jeudi 19h30 à 20h30 Adultes
Lundi au vendredi 20h30 à 21h30 Nage sans limite (longueurs seulement)

Samedi et dimanche 14h00 à 16h00 Pour tous
Samedi 09h00 à 09h55 Aînés seulement

■ **Piscine Marie-Rivier**
511, rue Pierre-Caisse
Porte no 9
Saint-Jean-sur-Richelieu
(Port du casque de bain et sandales de plage recommandé. L'usage d'un cadenas pour les vestiaires est aussi suggéré.)
Lundi 16h00 à 16h55 Aînés seulement
Samedi 15h00 à 15h55 Parents-bébé (0-5 ans)
Les enfants de 7 ans et moins doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Toutes les taxes sont incluses dans les prix indiqués.
Horaire spécial lors des congés pédagogiques du calendrier scolaire: de 13h00 à 16h00, pour tous.

QUILLES

Âge d'Or de Clarenceville

Classement 9 janvier	PJ	Pts	Qui
J. Deslauriers	24	7871	
C. Langlois	23	7771	
D. St-Germain	20	7972	
R. Blais	18	7833	
A. Goyette	15	7918	
J. Lavertu	12	7929	
M. Patenaude	12	7756	
L.P. Levesque	10	7679	
J. Menard	6	7593	
L. Suarez	4	7273	

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Rejean Bechard	255		
Carole Tetreault	184		
Plus haut triple			
Denis St-Germain	601		
Sylvie Lacasse	489		

Bons Copains

13 janvier	PG	PP	Qui
A. Vachon	0	0	2352
D. Deland	0	0	2192
B. Gagnon	0	0	2102
L. Brault	5	2	2312
G. Doyon	5	2	2160
A. Daumas	5	2	2047
C. Croussette	2	8	2105
A. Bedard	2	5	2027
D. Bourdeau	0	7	1988
D. Girard	0	7	1988
S. Barriere	0	7	1946

Boule d'or

15 janvier	PG	PP	Qui
Camaro	16	8	42363
Cougar	15	9	32330
Porsche	14	10	32793
Mercedes	13	11	31685
Mazareth	11	13	31731
Jaguar	10	14	31222
Ferrari	9	15	31016
Cadillac	8	16	31758

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Michel Douciet	258		
Clare Desrosiers	195		
Plus haut triple			
Christian Desrosiers	647		
Louise Lalonde	487		

Boute-en-train Boule-Vard des quilles

Semaine du 13 janvier	G	Q1
J. Landry	21	7240
M. Tetreault	18	7368
D. Fallois	16	7302
D. Pelletier	14	7013
G. Morin	14	7050
Y. Campagna	12	7428
C. Lamiar	11	6954
A. Brodeur	10	7078
R. Lavigne	10	7000
C. Courchesne	8	7290
M. St-Onge	6	7112
H. Benjamin	4	6894

Semaine Plus haut simple

Yves Campagna	231		
Manon Tetreault	197		
Plus haut triple			
Pierre Fallon	619		
Manon Tetreault	487		
Saison			
Plus haut simple			
Andre Goyette	264		
Sylvie Gaudreau	234		
Plus haut triple			
Andre Goyette	661		
Diane Dextradeur	580		
Plus haute moyenne			
Andre Goyette	187		
Carmelle Courchesne	156		

Centre N.D.A.

Classement 19 décembre	Pts	Q
Leduc L.	68	25041
Boucher M.	63	24806
Richard L.	57	24553
J. Boucher	54	24792
Delhamplan T.	52	24609
McNulty J.	42	24114
Plus haute moyenne		
Lucien Leduc	132	
Michelle Boucher	127	
Plus haut triple		
Lucien Leduc	486	
Monique Vallee	442	
Plus haut simple		
Lucien Leduc	204	
Monique Vallee	197	

Chevaliers de Colomb 3206

14 janvier	PG	PP	Qui
Les Bizz Bizz	71	33	34294
Const. A.M.	60	44	34589
Gentils	59	45	33763
Teton-nours	57	47	34083
Mamaques	55	49	33657
Go-Go-Go	53	51	33818
Les 100 Watts	52	52	33687
Copains	51	53	34123
Dauphins	48	56	33859
Piranhas	44	60	34050
Inseparables	40	64	33243
Impressus	34	70	33357

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Gilbert Meunier	278		
Lorraine Meunier	202		
Plus haut triple			
Gerry Gauthier	704		
Monique Brisson	554		
Plus haute moyenne			
Richard Brousseau	207		
Renald Lusignan	167		

Classique Féminine

18 janvier	PJ	PP	Qui
A. Drapeau	68	43	10434
E. Leclerc	68	43	10434
Energie Plus	64	47	10637
Naturalizer	63	49	10346
Saint-Éphé	63	49	10070
Riverdale	63	49	10070
A.A.W.	60	51	10270
Car. Richelieu	60	51	10270
M. Tremblay	59	52	10256
C.G.A.	59	52	10256
Casa Grecque	59	52	10256
For. du Meuble	53	58	10124
B. Quilles	51	60	10265
Andre	51	60	10265
L. Papineau	50	61	10473
O.O.D.	50	61	10473
Che Maltipour	48	64	10387
Forge	48	64	10387
Beauchemin	30	82	9868

Classique II Saint-Jean

17 janvier	PG	PP	Qui
Quillo-Rama	23	4	15814
Multisport	19	8	15373
Impex	18	10	15194
Viande Y.	15	13	15822
Tremblay	13	15	15139
Pete Vincent	11	17	15470
8-8	11	17	15038
Weston	11	17	15038
Taxi Union	10	18	15369
PizzaDelick	10	18	14923
Rest.	9	19	15766
Chez Mado	9	19	15766

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Benoit Couture	300		
Plus haut triple			
Benoit Couture	769		
Plus haute moyenne			
Benoit Couture	227		

Ligue Commander

Position	PG	PP	Tot
Les Pros	174		
Flamèche	172		
Iberville	171		
Chevalier	165		
Blue Jays	164		
Panthere	158		
Vertoise	143		
Cobra	143		
Arc-en-Ciel	132		

Industrielle

12 janvier	PG	PP	Tot
Bar National	44	24	39305
Le P. Laurier	41	27	38996
Westinghouse	39	28	38874
Bar	38	30	39109
St-Jacques	38	30	39109
Carros. Ohigny	34	34	39047

Semaine Plus haut triple

B. Lareau	566		
D. Parent	458		
Plus haut simple			
M. Ouellette	217		
D. Parent	157		
Plus haute moyenne			
B. Lareau	188		
D. Parent	152		
Saison			
Plus haut triple			
M. Ouellette	675		
A. Bouchard	512		
Plus haut simple			
M. Ouellette	289		
A. Bouchard	199		
Plus haute moyenne			
M. Ouellette	196		
A. Bouchard	146		

Couche-Tard du Vendredi

13 janvier	Classement	Tot	
Al. Raymond	148	92	39002
J. Messier	148	92	38894
P. Lamiar	124	116	36956
L. Papineau	122	117	37371
Al. Raymond	122	118	37223
R. Girard	118	122	38035
M. Boutin	115	125	37706
C. Dallaire	113	126	37660
R. Deneault	111	128	37773
I. Thériault	110	130	37528
L. Huppe	104	136	38107
A. Loyer	103	136	37196

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Roméo Beauchemin	300		
Claudette St-Germain	263		
Plus haut triple			
Yvon Duhamel	781		
Claudette St-Germain	664		
Plus haute moyenne			
Yvon Duhamel	221		
Claudette St-Germain	181		

Crane Canada

Classement 13 janvier	G	P	Qui
J. Gosselin	90	38	34930
A. Hornobin	72	56	34175
S. Leduc	72	56	33865
G. St-Jean	67	61	33223
P. Patterson	64	64	34077
J.L. Boutin	64	64	33504
R. Beauvois	62	66	33654
J.B. Jacques	61	67	33691
J. Remillard	60	68	33726
Y. Roy	60	68	33389
S. Larose	52	76	33049
J.G. Bourassa	44	84	33339

Semaine Plus haut simple	PJ	Pts	Qui
Jacques Gosselin	300		
Maddy Patterson	225		
Plus haut triple			
Alex Hornobin	780		
Ginette Breault	591		
Plus haute moyenne			
Jacques Gosselin	207		
Ginette Breault			

Plus haut simple	
Sophie Gagnon	191
Plus haut triple	
Cathy Goyette	492
Plus haute moyenne	
Sophie Gagnon	135

Les Lèves-tôt

Classement 7 janvier		
Qt	Pts	
L. Brault	11021	59
P. Chicoine	10764	56
E. Bisailon	10818	50
J.M. Leduc	10767	50
C. Goyette	10704	48
H. Latour	10748	47
R. Rouiller	10480	41
S.-Paquette	10368	32

Semaine		
Plus haut simple		
Claude Goyette	660	
Plus haut triple		
Luc Brault	1966	
Saison		
Plus haut simple		
Pierre Chicoine	710	
Plus haut triple		
Luc Brault	1966	

Les Limoneux Boule-Vard des quilles

Semaine du 10 janvier			
Classement			
G	QT	Pts	
A. Lemieux	151	27447	
N. Lavigne	150	27835	
B. McDonald	148	27374	
M. Gauthier	136	27671	
W. Basque	132	26790	
L. Huppe	129	27415	
A. Raymond	128	27035	
D. Audette	123	27140	
L. Fregeau	122	27933	
R. Belanger	116	27115	
E. Grenier	115	26788	
R. Hamel	107	26532	

Plus haut simple		
Dunn Morin	279	
Plus haut triple		
Dunn Morin	767	
Plus haute moyenne		
Robert Belanger	209	

Les Requins

18 janvier			
PG	PP	Qui	
R. Ouellette	7	1	4921
R. Gagne	6	2	4890
G. Robert	6	2	4787
R. Olivier	5	3	4812
J. Lahaie	4	4	4734
N. Mayea	4	4	4644
G. St-Pierre	3	5	4692
C. Dumont	2	6	4652
G. Lussier	2	6	4594
Y. Duhamel	1	7	4468

Plus haut simple		
Andre Besette	265	
Plus haut triple		
Pierre Frechette	717	
Plus haute moyenne		
Claude Dumont	223	

Salle N.D.A. Les Six

4 janvier			
Pts	Qu.		
J. Lafaille	86	21940	
D. Morin	71	21669	
M. Vincelle	64	24215	
J. Tremblay	63	22643	
G. Thomas	58	23516	
L. Shelton	54	23873	
N. Leclair	44	23857	
M. Quintin	40	23565	

Semaine			
Plus haut simple			
Diana Morin	164		
Plus haut triple			
Fernand Girard	429		
Saison			
Plus haut simple			
Diana Morin	190		
Plus haut triple			
Bill Shelton	440		
Plus haute moyenne			
Bill Shelton	518		

Les Sourds du Haut-Richelieu

15 janvier			
Classement			
PG	PP	Tot	
Kings	83	36	35940
Stars	74	45	35769
Canadiens	60	50	35158
Panthers	58	61	35175
Pingouins	57	62	34934
Devis	53	66	34619
Nordiques	43	76	34488
Canuks	39	80	34842

Les Amis du Vendredi

Semaine du 6 janvier			
Semaine			
Plus haut simple			
Gaby Duval	132		
Plus haut triple			
Jean-Guy Gouneau	192		
Plus haute moyenne			
Rita Jetté	356		
Plus haut triple			
Jean-Guy Gouneau	388		

Saison			
Plus haut simple			
Rita Jetté	180		
Plus haut triple			
Jean-Guy Gouneau	205		
Plus haute moyenne			
Rita Jetté	424		
Plus haut triple			
Jean-Guy Gouneau	478		

Ligue Amicale

17 janvier				
PG	PP	Qui		
Explosifs	62	27	35714	
Oselets	56	33	35117	
Patriotes	53	36	36373	
Pierrafeu	42	46	33849	
Tortues	39	50	34284	
Coyotes	38	51	34194	
Joyeux	34	55	34484	
Mies-Macs	31	57	34072	

Ligue Bonne Entente

Semaine du 3 janvier			
Position des équipes			
Cécile	72	48	29038
Nicole	69	51	29605
Claire	64	56	29154
Maria	64	56	28239
Alice	63	57	28930
Denise	57	63	29418
Doris	56	64	28212
Jeanne	54	66	29065
Gaby	54	66	28693
Rita	47	73	29729

Saison		
Plus haute moyenne		
Jeanne Roy	142	
Plus haut triple		
Jeanne Roy	562	
Plus haut simple		
Jeanne Roy	237	
Semaine		
Plus haut triple		
Jeanne Roy	484	
Plus haut simple		
Jeanne Roy	210	

Ligue Bonne Humeur

Semaine du 5 janvier			
PG	PP	Qui	
Andre	74	54	26889
Serge	72	56	26371
Roger	66	62	27506
Ghislaine	58	70	26508
Maurice	58	70	26205
Rejeanne	56	72	26144

Semaine		
Plus haut simple		
Rejeanne Lapointe	175	
Plus haut triple		
Rejeanne Lapointe	197	
Plus haut simple		
Gisele Belanger	441	
Saison		
Plus haut simple		
Rejeanne Lapointe	205	
Plus haut triple		
Andre Rivest	232	
Plus haut simple		
Therese Pomerleau	471	
Plus haute moyenne		
Andre Rivest	545	
Semaine		
Plus haut simple		
Rejeanne Lapointe	134	
Plus haut triple		
Andre Rivest	137	

Ligue des 100 Watts

6 janvier			
PG	PP	Qui	
Gaby	78	50	36077
Raymond	75	53	35542
Linda	72	56	36632
Leopold	68	60	35821
Jean-Paul	58	70	35437
Gerard	57	71	34893
Charles	54	74	35884
Michel	50	78	35261

Semaine			
Plus haut simple			
L. Lord	183		
Plus haut triple			
Louise Lord	503		
Saison			
Plus haute moyenne			
Linda Michaud	141		
Plus haut simple			
Charles Charron	165		
Plus haut triple			
Linda Michaud	224		
Plus haute moyenne			
Louise Lord	503		
Saison			
Plus haut simple			
Linda Michaud	141		
Plus haut triple			
Charles Charron	595		

Ligue masculine du Royaume

8 janvier			
PG	PP	Qui	
Y. Mombbleau	96	29902	
Normand	96	29690	
Y. Comtois	88	29545	
Charles	86	29543	
Martin	86	29479	
Fernand	75	28806	

Ligue Féminine

Semaine du 4 janvier			
PG	PP	Q	
Louise	72	56	33006
Jeanne	70	58	34104
Denise	64	64	33123
Nathalie	64	64	32790
Noella	62	66	34106
Carmen	50	78	32561

Semaine			
Plus haut simple			
Henriette Larrain	224		
Plus haut triple			
Henriette Larrain	540		

Maison Éthier

15 janvier			
Rest. Normand	22	22706	
S-Lac Auto Service	40	23769	
Location P.G.F.	35	21187	
Salon Fun. Ohngy	29	20047	

Ligue Labatt

14 janvier			
Charles	86	42	34094
Maddy	76	52	34220
Patrice	72	56	32522
Louise	62	66	35537
Noella	60	68	32163
Daniel	60	68	30370
Manon	52	76	33082
Lisette	44	84	29033

Ligue Les Bons Amis

19 décembre			
Pts	Qu.		
Jeanne	68	20103	
Rudy	68	19590	
Claire	60	19580	
Romuald	46	19236	
Maurice	44	19331	
Fernando	44	19331	
Gaston	44	19246	
Gisele	42	19409	

Plus haute moyenne		
Gaston Raymond	130	
Plus haut triple		
Gisele Raymond	116	
Saison		
Plus haut simple		
Gaston Raymond	471	
Plus haut triple		
Gisele Raymond	433	
Plus haut simple		
Lucien Drapeau	202	
Plus haute moyenne		
Gisele Raymond	160	

Ligue Mixte Industrielle

6 janvier			
PG	PP	Qui	
Gaby	78	50	36077
Raymond	75	53	35542
Linda	72	56	36632
Leopold	68	60	35821
Jean-Paul	58	70	35437
Gerard	57	71	34893
Charles	54	74	35884
Michel	50	78	35261

Semaine			
Plus haut simple			
L. Lord	183		
Plus haut triple			
Louise Lord	503		
Saison			
Plus haute moyenne			
Linda Michaud	141		
Plus haut simple			
Charles Charron	165		
Plus haut triple			
Linda Michaud	224		
Plus haute moyenne			
Louise Lord	503		
Saison			
Plus haut simple			
Linda Michaud	141		
Plus haut triple			
Charles Charron	595		

Ligue masculine du Royaume

8 janvier			
PG	PP	Qui	
Y. Mombbleau	96	29902	
Normand	96	29690	
Y. Comtois	88	29545	
Charles	86	29543	
Martin	86	29479	
Fernand	75	28806	

Ligue Féminine

Semaine du 4 janvier			
PG	PP	Q	
Louise	72	56	33006
Jeanne	70	58	34104
Denise	64	64	33123
Nathalie	64	64	32790
Noella	62	66	34106
Carmen	50	78	32561

Plus haute moyenne			
Eric Tougas	193		
Plus haut triple			
Rachel Corbin	166		

Ligue mixte «Copains» O'Keefe

Semaine du 6 janvier			
Denis C.	89	31	35786
Andre	73	47	32561
Charles	70	50	32988
Robert	64	48	30693
Real	60	60	31887
Claire	58	62	32273
Jean-Paul	52	68	33262
Denis R.	50	70	31701
Normand	42	70	27955
Julie	34	86	27576

Multisport O'Keefe 2

Classement 16 janvier			
G	P	Quil	
B. Baillargeon	73	30	33451
J.G. Martin	70	42	33313
A. Daunis	68	44	33198
R. Lamarche	66	46	33631
G. Lamarche	66	46	33414
R. England	62	50	32725
L.G. Martin	57	55	33085
S. Martin	51	60	32733
M. Lalonde	49	63	32458
M. Desrochers	43	68	31989
G. Ryan	34	78	31767
C. Lamarre	32	80	32568

Ligue de quilles «Mardicus»

Le 10 janvier			
Tot	Tot		
L. Rousselle	27379	68	
G. Bolduc	27014	68	
P. Bertrand	26775	64	
M. Landry	27248	53	
M. Goyette	27074	52	
A. Laramée	26370	52	
T. Garcia			

BILLARD

Ligue billard Féminine

Position des équipes

Bar L'En-Track	Pts 213
Bar du Rail	161
Bistro Barlu	154
Brasserie Saxo	133

Meilleures moyennes

Lise Belisle	764
Josee Lafertiere	740
Manon McCaughan	666
Johanne Dussault	629
Michele Gilbert	606
Judy Haineault	574
Francoise Gilbert	566
Roselyne Lavoie	541
Sophie Leclerc	527
Annie Bellocq	522

Ligue du mardi billard Richelieu

Classement 3 janvier

Au Petit Caprice	404
Ate Petit Moteur	388
Amus Back Spin	378
Servisport	346
Vito Pizzeria	316
Billard Richelieu	303
Call La Noir	257
Robert Sport	256

RACQUETBALL

Ligue Racquetball St-Jean

Classement Ligue Flink Floyd

Cu. Moy	PJ
G. Barker	660 50
M. Walsh	556 46
G. Robert	544 45
M. Poulin	528 44
M. Gagnon	528 44
J. Viens	516 39
F. Trudeau	437 36
P. Ouellette	72 6

Ligue Flink Floyd

D. Massé	629 69
J.R. Tremblay	633 45
Y. Mercier	90 45
D. Faucher	558 42
J. Trahan	544 38
B. Ferdas	37 37
S. Mongeau	440 36
G. Gagnon	71 35

Ligue A Mann

D. Faucher	603 43
J. Trahan	638 42
S. Mongeau	488 37
J. Laliberte	411 34
G. Gagnon	475 33
D. Raymond	227 32
J. Valois	309 30
A. Forget	361 30

Un peu de ski...



Les compteurs des Lynx

Les compteurs des Lynx

PJ	B	A	Pts	PEM
Steve Brûlé	46	32	40	72
Hugo Turcotte	42	25	21	46
Jean-François Boutin	45	16	22	38
Patrice Paquin	30	16	19	35
Rony Valenti	47	17	18	35
Eric Gauvin	35	10	22	32
Georges Laraque	44	11	17	28
Shane Doiron	46	10	16	26
Eric Moreau	40	10	14	24
Frédéric Barbeau	48	7	17	24
Jan Melicherik	47	7	15	22
Yanick Turcotte	44	7	12	19
Eric Normandin	45	6	11	17
Patrick Charbonneau	47	7	8	15
Simon Provencher	44	4	8	12
Claude Fillion	31	1	10	11
Eric Drouin	43	1	5	6
Martin Poiras	16	1	3	4
François Levesque	31	2	0	2
Patrick Glada	23	1	1	2
Equipe Lynx	12	0	0	0

Ligue Senior Saint-Jean-Iberville

Résultat du 14 janvier

Luigi Pizzeria 12 Coupal & Brassard 4
Saxo Fun 9 Plaza Marieville 6

Classement

Equipe	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Luigi Pizzeria	15	10	5	0	104	78	20
Saxo Fun	15	7	7	1	104	88	15
Coupal & Brassard	15	6	8	1	86	98	13
Plaza Marieville	15	6	9	0	69	94	12

Joutes à venir

Samedi le 21 janvier
Plaza Marieville vs Coupal & Brassard 23h00 Arena
Saxo Fun vs Luigi Pizzeria 21h30 Iberville

Ligue Tennis St-Jean

Classement Tennis Senior Ligne Zombies

Tot Moy	PJ
F. Kas'ab	14 14 1
R. Boulanger	13 13 1
D. Duguay	13 13 1
J. Fortin	13 13 1
F. Plouffe	13 13 1
S. Roy	12 12 1
Y. Mailloux	12 12 1
C. Deland	12 12 1
J.M. Bissonnette	0 0 0
D. Sirois	0 0 0
F. Longtin	0 0 0
P. Gouin	0 0 0

Ligue Tennis St-Jean

Classement Tennis Senior Ligne Zombies

Tot Moy	PJ
M. Albert	35 11 3
L. Seright	11 11 1
C. Quantin	8 8 1
M.L. Trepanier	22 7 3
M. Riendeau	13 6 3
C. Plomteux	18 6 3
J. Lefebvre	12 6 2
M. Mant	10 5 2
G. Brunet	9 4 2
M.H. Simard	4 4 1

Ligue Pic-Bois

Y. Lacasse	33 16 2
D. Marcell	48 16 3
J. Duquette	37 12 3
J.G. Talbot	36 12 3
G. Archambault	21 10 2
B. Duquette	29 9 3
V. Reinmuer	4 4 1
G. Vinette	6 3 2

BASKETBALL

Sport étudiant Richelieu Basket-ball

Classement juvénile garçons

PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cegep St-Jean-sur-Richelieu	5	5	0	0	351	159
Beaulieu	6	5	1	0	424	267
Penfield Academy	8	5	3	0	428	364
Jean-de-la-Mennais	7	3	4	0	297	369
Ch. Armand-Racicot	4	2	2	0	189	230
Massey-Vanier	6	1	5	0	302	440
J.-J. Bertrand	6	0	6	0	207	369

Juveniles filles

Beaulieu	6	6	0	0	415	85
Durocher St-Lambert	5	4	1	0	235	86
Col. Charles-Lemoyne	5	3	2	0	172	141
Penfield Academy	5	2	3	0	190	154
Massey-Vanier	6	1	5	0	78	383
Mgr A.-M. Parent	5	0	5	0	43	284

Cadet garçons

Jean-de-la-Mennais	5	5	0	0	255	189
St-Johns	5	4	1	0	283	246
Massey-Vanier	5	3	2	0	256	255
Durocher St-Lambert	6	2	4	0	361	261
Col. Charles-Lemoyne	7	0	7	0	243	47

Cadet filles Haut-Richelieu

Durocher St-Lambert	5	5	0	0	289	123
C. Armand-Racicot	6	5	1	0	356	113
Massey-Vanier	4	2	2	0	152	165
Emilie-Gamelin	6	1	5	0	164	362
Jean-de-la-Mennais	5	0	5	0	108	306

Benj. gars Haut-Richelieu

Bouthillier	8	7	1	0	419	186
F.-Gabriel Marchand 1	6	5	1	0	333	144
Mgr-Desranleau	6	2	4	0	161	284
F.-Gabriel Marchand 2	8	2	6	0	174	331
Marguerite-Bourgeois	8	2	6	0	194	389

TENNIS

Ligue Tennis St-Jean

Classement Tennis Junior Ligne A

Tot Moy	PJ
D. Duguay	33 8 4
P. Marcheseault	22 7 3

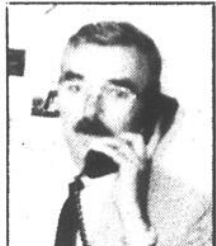
Ligne B

P. Picard	34 11 3
J. Hebert	26 8 3
A. Ducharme	31 7 4
R.I. Lanciault	31 7 4
D. Pelchat	30 7 4
P. Thibodeau	28 7 4
M.A. Guerette	12 6 2
K. Gadoury	9 2 4

Ligne C

S. Campbell	51 12 4
-------------	---------

« Venez rencontrer un gars au bout! »



GUY BELLAVANCE

1995 Windstar 3 000 km, prix réduit

(2) 1994 Taurus GL bas millage, balance de garantie

SPÉCIAL DE LA SEMAINE 1994 Mercury Sable GS tout équipé, blanc

1994 Crown Vic 1 seul, balance de garantie Ford, équipé

1993 Taurus S.H.O. intérieur de cuir, toit ouvrant, bas millage, faites une offre!

1993 F250 6 cylindres, automatique, 18 000 km, balance de garantie 14 ???\$

1990 F150 automatique, boîte, mécanique A-1, prix réduit

(3) 1990 à 1992 Aerostar bas millage, choix de couleurs

1992 Dakota Pick-up bon état, boîte en fibre, automatique 8???\$

PLUS DE 50 VÉHICULES EN STOCK, INSPECTÉS ET RÉPARÉS. TOUTE OFFRE RAISONNABLE SERA ACCEPTÉE

ST-JEAN FORD

Face aux Halles St-Jean Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 21 h

166, rue Saint-Joseph Saint-Jean-sur-Richelieu

359-8444 - 856-7844

LIQUIDATION 94 ASPIRE

STOCK NO 94-104

199\$* par mois

Valeur résidentielle: 5 740\$

* Location 24 mois. Comptant de 1000\$. T.T.P. en sus.

• 3 portes
• Manuel
• 5 vitesses
• 4 cylindres, 1,3 litre

... SURTOUT À CAUSE DU SERVICE

ST-JEAN FORD

359-8444 GRAND MONTRÉAL: 856-7844 166, boul. Saint-Joseph, Saint-Jean-sur-Richelieu

VOS YEUX RESTERONT OUVERTS TOUTE LA NUIT ET VOS OREILLES COMMANDERONT VOS PIEDS

OUVERTURE BIENTÔT...

LE KERRINGTON KLUB

OUVERTURE À 8:00 AM SUR SEMAINE

Spéciaux valables
du 15 au 21 janvier 1995

SUPER ESSAIM

ALAIN & GUY-M. PAPILLON

900 BOUL. DU SÉMINAIRE NORD ST-JEAN-SUR-RICHELIEU

1¹⁹

OASIS
Jus
960 ml



2⁸⁹

IVORY
Savon personnel
9 / 90 g



1⁹⁹

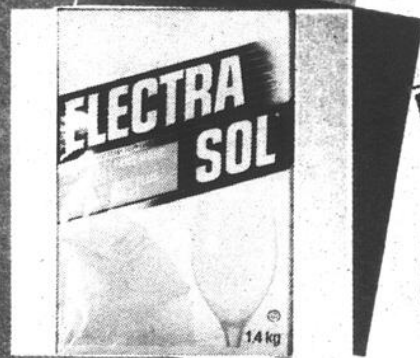
WISK ULTRA
Liquide à lessive
750 ml

39¢

ESSAIM
Papier mouchoirs
Format 150



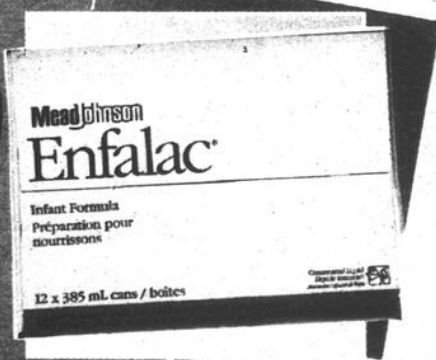
Super special
2⁹⁹
ELECTRASOL
1,4 kg



99¢

avec coupon-rabais
au comptoir
PREMIUM PLUS
Biscuits soda
450 g

Super special
23⁹⁹
ENFALAC
Concentré
(régulier seulement)

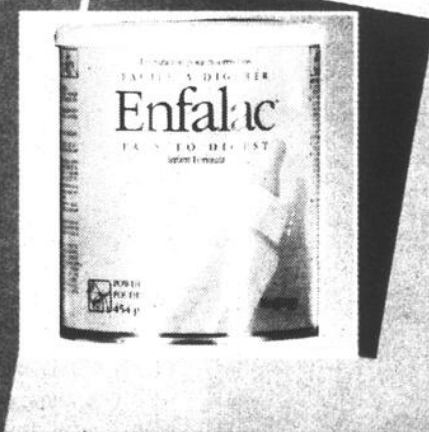


59¢

MONTCLAIR
Eau minérale
1 litre



Super special
8⁴⁹
ENFALAC
Poudre
454 g
(régulier seulement)



99¢

ESSAIM
10 sacs à ordures verts
26 po x 36 po



SERVICE DÉVELOPPEMENT PHOTO
LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE
SERVICE SPÉCIALISÉ AUX DIABÉTIQUES

OUVERT 7 JOURS - 7 SOIRS
DÉPARTEMENT D'ORTHOPÉDIE
DÉPARTEMENT D'HOMÉOPATHIE

10% d'escompte personne âgées: 7 jours sur 7